

Le gouvernement à la recherche d'un compromis avec les chasseurs

UN MOIS après le succès de la liste Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) conduite par Jean Saint-Josse aux élections européennes, le gouvernement paraît déterminé à trouver une solution aux problèmes de la chasse. François Patriat, député (PS) de Côte-d'Or, chargé d'une mission de conciliation avant la préparation d'une loi à l'automne, devait amorcer le dialogue avec M. Saint-Josse, mais aussi avec les Verts, vendredi 16 juillet. Le président de CPNT - qui a réussi à constituer un groupe autonome au Parlement de Strasbourg avec des euro-députés britanniques, néerlandais et danois -, n'écarte pas la perspective d'un compromis. Toutefois, il continue à récuser toute possibilité de dialogue avec les écologistes.

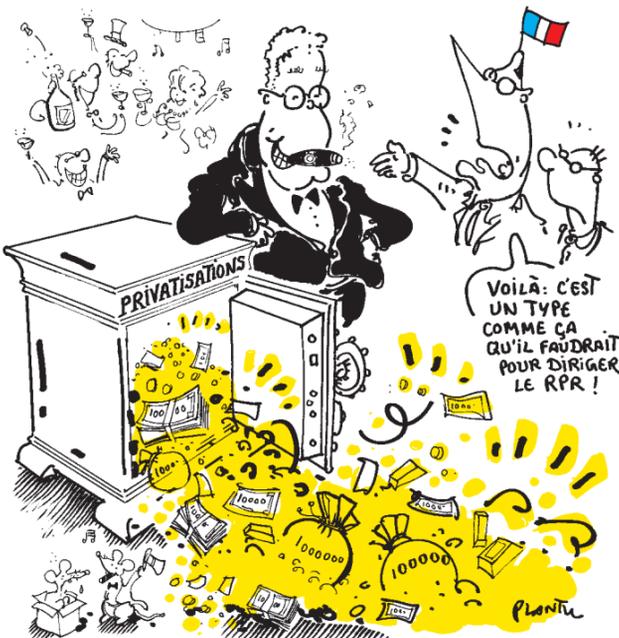
Lire page 6

Privatisations : les bonnes affaires de l'Etat

● Les privatisations de Lionel Jospin ont rapporté 175 milliards de francs au Trésor public en deux ans ● L'Etat dispose d'un portefeuille boursier de 400 milliards ● Les recettes tirées des ventes d'entreprises publiques sont nettement supérieures au coût des nationalisations de 1982

ENTRE 1981 ET 1999, les groupes publics ont rapporté plus d'argent à l'Etat qu'ils ne lui en ont coûté : la plus-value s'élève à 116 milliards de francs courants. Ce chiffre intègre le produit des deux privatisations les plus récentes, menées début juillet, celles du Crédit lyonnais (45 milliards de francs) et du Crédit foncier (4,5 milliards de francs). En deux ans, les privatisations de Lionel Jospin ont rapporté 175 milliards de francs à l'Etat, qui dispose désormais d'un portefeuille boursier évalué à 400 milliards. Président de la Commission des participations et transferts, François Lagrange explique, dans un entretien au *Monde*, comment il évalue le patrimoine public lors de ces opérations.

En cédant le Lyonnais et le Foncier, le gouvernement Jospin réalise une performance à laquelle personne ne s'attendait : il termine le programme de privatisations lancé par la droite. Parlant plus volontiers d'« ouverture de capital » que de privatisation, neutralisant les



critiques en mettant en avant l'intérêt industriel, il a mené à bien plusieurs dossiers délicats - Thomson-CSF, Aerospatiale Matra, France Télécom, Société marseillaise de crédit - que le gouvernement d'Alain Juppé n'était pas parvenu à boucler. Il a aussi bénéficié de l'excellente tenue de la Bourse : depuis France Télécom jusqu'à Air France, en passant par la Caisse nationale de prévoyance (CNP), toutes ces privatisations ont été des succès populaires.

Pour les entreprises qui, depuis 1986, ont effectué leur retour - ou sont arrivées - dans le secteur privé, le bilan est mitigé. De grands groupes industriels, comme Usinor, Saint-Gobain ou Renault, ont su tirer parti de leur nationalisation pour se restructurer. Banques et assurances, en revanche, payent l'absence de contrôle par l'actionnaire public et l'incurie de certains de leurs dirigeants.

Lire page 15 et notre éditorial page 14

Justice en vidéo

DEPUIS le 1^{er} juin, l'audition vidéo des enfants victimes d'agressions sexuelles est devenue obligatoire. Evitant aux jeunes de raconter à plusieurs reprises, tout au long de l'enquête, les sévices dont ils ont été l'objet, ce dispositif permet en outre aux enquêteurs de mieux observer le comportement des petites victimes. Expérimenté à Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais) depuis la fin 1996, il souligne combien, en de telles circonstances, peuvent être insuffisants les traditionnels procès-verbaux. Plusieurs associations d'aide aux enfants victimes de mauvais traitements regrettent cependant le caractère obligatoire de ces auditions et soulignent le manque de formation à ces nouvelles techniques des enquêteurs et des magistrats.

Lire page 8

Le ventre de Brandi la blonde est un xylophone à soutien-gorge noir

NEW YORK
de notre correspondante

Ce fut, assure aujourd'hui Brandi Chastain, « un moment de folie passagère », une explosion de bonheur qui lui fit enlever son tee-shirt devant 90 000 fans et quelque 40 millions de téléspectateurs. Cela se passait au Rose Bowl de Pasadena, en Californie, samedi 10 juillet, et la blonde Brandi Chastain venait de tirer dans les buts chinois le penalty victorieux de la finale de la Coupe du monde de football féminin.

En arrachant son maillot blanc de l'équipe des Etats-Unis, elle découvrit un ventre bronzé aux abdominaux si parfaits qu'on pourrait, commenta le *New York Post*, « y jouer du xylophone » mais aussi, le plus naturellement du monde, un soutien-gorge noir. Rien a priori de particulièrement provocant, ni Wonderbra pigeonnant ni dentelles affriolantes, simplement un de ces soutiens-gorge très couvrants en coton et Lycra, moitié débardeurs, que portent dès les beaux jours, sans tee-shirt, toutes les sportives qui courent, patinent et pédalent dans Central Park. Il y eut dans ce geste comme un éclair de défi, symbole de la riposte d'une équipe de filles longuement

sous-estimée, dans un stade considéré comme le temple du football américain - sport viril s'il en est - et enfin acclamée par un public que le football tout court avait laissé jusque-là largement indifférent. Un geste qui, s'il en disait long sur la revanche des footballeuses, ne révélait physiquement pas grand-chose de plus que les torsos poilus des joueurs masculins qui, eux, enlèvent systématiquement leurs maillots à la fin des matches. Un geste si naturellement sportif que l'impact médiatique n'en fut pas immédiatement perçu. Mais c'était une première, couronnant une compétition qui a créé la surprise en enflammant les Américains : les rédacteurs en chef de *Newsweek* et de *Sports Illustrated* ne s'y sont pas trompés, qui ont choisi la photo de Brandi Chastain triomphante dans son soutien-gorge noir pour leur couverture cette semaine.

Chez Nike, on ne s'y est pas trompé non plus. Car le soutien-gorge de Brandi Chastain (qui, lorsqu'elle n'est pas championne, est entraîneuse de football à l'université de Santa Clara) était un prototype, mis au point avec son aide (bénévole) et celle de quelques autres sportives consultées par Nike. Il doit être mis sur le marché le 25 juillet au prix minimum de

40 dollars. Pour Nike, qui fait une arrivée très tardive sur le marché lucratif du sous-vêtement sportif féminin, le geste de Brandi Chastain est une telle aubaine publicitaire qu'on a aussitôt accusé la championne de l'avoir prémédité, à des fins commerciales. Elle s'en défend catégoriquement : « Je n'ai absolument pas pensé à ça, dit-elle. Je ne savais même pas quel soutien-gorge je portais ». Nike a d'ailleurs précisé que ce marketing inespéré avait été parfaitement gratuit.

Même si elle s'était fait payer, peu sans doute lui jetteraient la pierre en découvrant le fossé qui sépare les rémunérations des joueuses de celle des joueurs : la fédération américaine de football paie les joueuses 25 à 40 000 dollars par an, et la prime promise de 12 500 dollars si elles gagnaient la Coupe du monde a été généreusement portée à 50 000, tant les organisateurs ont gagné d'argent. Les sponsors, craignant que l'engouement médiatique pour le football féminin ne soit qu'éphémère, ne se précipitent pas. De toute évidence, l'égalité ne se mesure pas seulement au droit d'enlever son maillot à la fin du match.

Sylvie Kauffmann

« Président » du Kosovo



IBRAHIM RUGOVA

LE PRINCIPAL dirigeant modéré du Kosovo, Ibrahim Rugova, « président » du Kosovo, est revenu à Pristina, jeudi 15 juillet. Accueilli avec ferveur par la population, il a rencontré le haut représentant des Nations unies, Bernard Kouchner, qui a fait sa première visite au Kosovo.

Lire pages 2 et 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 717 - 7,50 F



INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
ISM FULLY ACCREDITED *
Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :
ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
● 10 séminaires mensuels à PARIS
● 2 mois à NEW YORK et thèse
● ieMBA accrédité *
MBA Master of Business Administration in International Management
■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle
■ 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité *
DBA Doctorate of Business Administration
■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :
Séminaires intensifs spécialisés et thèse : DBA accrédité *
Certificats : finance & marketing : 120 heures
International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : http://ism-mba.edu email : info@ism-mba.edu

Mer en fête, mer en panne

MER SPECTACLE, mer festive et ludique, mer d'aventure, d'histoire et de nostalgie... Toutes ces visions s'entremêlent pendant deux semaines entre Rouen et Le Havre pour le plaisir des yeux et l'émuant toc toc des battements de cœur. Météo clémente aidant, le succès de L'« Armada du siècle » prend des proportions inespérées. Rouen, d'ailleurs, est naturellement le port et la porte maritime de Paris et des Franciliens. La part du rêve, à la vue de ces géants élégants, de leurs équipages venus des antipodes et d'une autre époque, est peut-être ce qui provoque l'essentiel de l'engouement populaire, à une époque très ramassée sur ses préoccupations matérialistes et « rentabilistes », où le rôle et la place des individus - ce que certains ont appelé l'humanisme - sont submergés par les intérêts des machines de la mondialisation.

L'« Armada du siècle » s'inscrit dans la lignée des grands rassemblements, qui, périodiquement, de Brest à Saint-Malo, mais aussi dans l'Europe hanséatique et scandinave, en Amérique du Sud, à l'occasion de régates de vieux gréments ou du départ des courses transocéaniques, attirent les foules et... les sponsors

argentés. Pourtant, du haut de son rocher de Guernesey, Victor Hugo avait eu cette pensée politique inusable : « La mer est d'abord un espace de rigueur et de liberté. »

C'est entendu, les Français aiment leur mer pour le plaisir, le jeu, le sport, l'épreuve avec soi-même ou contre les autres. Mais quel intérêt, quelle mobilisation la mer provoque-t-elle chez eux comme force économique, capital écologique et gisement nourricier, enjeu stratégique, champ de conquête, au même titre qu'on a pu parler de conquête spatiale ? Sur ce registre, les superlatifs ne sont guère de mise. Trois mers ont beau border le littoral métropolitain et l'outre-mer représenter une dimension que n'ont plus ni l'Allemagne, ni le Japon, ni le Portugal, les Français et leurs gouvernements successifs peinent à comprendre l'importance des emplois, des industries, de la recherche technologique, bref des ambitions et atouts de puissance de la mer qui en firent jadis une force centrale pour la nation et envinée par d'autres.

François Grosrichard

Lire la suite page 14



EN ROUTE VERS LE FUTUR

La planète Robert Reed

A l'approche du XXI^e siècle, l'été du *Monde* s'ouvre à la science-fiction chaque fin de semaine. Jacques Baudou, notre spécialiste, propose des nouvelles inédites des meilleurs jeunes auteurs du genre, Robert Reed (Etats-Unis), Valerio Evangelisti (Italie), Ayerdhal (France), Nancy Kress (Etats-Unis), Paul J. McAuley (Grande-Bretagne) et Dan Simmons (Etats-Unis). Place à Robert Reed, l'écrivain qui ne se répète jamais. Notre cahier spécial



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les génies du christianisme

5. La guerre sainte

Le Christ aurait ordonné à l'ermite Pierre de convaincre le pape Urbain de reconquérir la Terre sainte. Une croisade « populaire » se met en branle. Où l'on découvre que les croisés étaient cannibales... p. 12 et 13

TOUR DE FRANCE

Le défi des médecins

Les interrogations sur le dopage dans la Grande Boucle persistent. Si elles n'étaient pas levées, les médecins des équipes françaises pourraient publier l'hématocrite de leurs coureurs et mettre au défi les autres équipes d'en faire autant. p. 20 et 21

L'ÉTÉ FESTIVAL

Saintes musicales

A Saintes, les Académies musicales continuent le combat contre ceux qui opposent amateurs de musiques ancienne et contemporaine. Ainsi, le concert d'ouverture, jeudi 15 juillet, alliait les motets de Jacobus Gallus (1550-1591) à la Messe en mi d'Anton Bruckner (1824-1896). p. 24

International	2	Tableau de bord	17
France	6	Aujourd'hui	20
Société	8	Abonnements	22
Régions	9	Météorologie	23
Carnet	10	Jeux	23
Horizons	12	Culture	24
Entreprises	15	Guide culturel	26
Communication	17	Radio-Télévision	27



Près de 700 000 réfugiés kosovars sont rentrés chez eux en un mois

« **JUSQU'À 500 000** réfugiés en provenance de Macédoine et d'Albanie pourraient retourner au Kosovo d'ici trois ou quatre mois. » C'est ce qu'écrivait le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) le 11 juin, au lendemain de l'entrée au Kosovo des premiers parachutistes britanniques de la force internationale de paix. En fait de trois ou quatre mois, ce fut une question de semaines.

Dans son dernier bilan chiffré daté du 14 juillet, le HCR évalue ainsi à 654 000 le nombre de réfugiés qui sont rentrés au Kosovo (212 800 en provenance de Macédoine, 48 300 du Monténégro, 389 100 d'Albanie et 4 400 de Bosnie-Herzégovine) depuis le 12 juin. Il ne restera plus que 117 000 kosovars réfugiés dans ces quatre pays plus 92 000 autres hébergés dans des pays tiers et pour lesquels le HCR et l'Organisation internationale des migrations (OIM) ont commencé à organiser le rapatriement sur « la base du volontariat ». Ces retours s'effectuent à un rythme moins rapide que depuis les camps de réfugiés situés dans les pays limitrophes du Kosovo. Ainsi, sur les quelque 14 614 Kosovars hébergés par l'Allemagne pendant le conflit au Kosovo – ce pays compte la plus importante diaspora albanaise d'Europe –, seulement 733 d'entre eux ont regagné leur patrie d'origine. Les problèmes logistiques liés à l'éloignement expliquent en partie la lenteur de ces retours. Comparés aux conditions

de vie dans les camps de réfugiés, le sentiment de sécurité dans les pays d'Europe de l'Ouest et les perspectives de travail – soit-il au noir – font également hésiter les Kosovars à prendre le chemin du retour.

Mais la plupart des réfugiés se trouvaient dans des pays limitrophes du Kosovo. Et le HCR a rapidement dû se rendre à une évidence : l'entrée des premiers soldats de la KFOR, conjointement au retrait des forces serbes, sonnait l'heure du retour après des semaines d'exil forcé. Les réfugiés n'étaient pas plus disposés à entendre les appels à la patience des organisations humanitaires que ceux de l'Armée de libération du Kosovo. Le HCR a donc changé son fusil d'épaule. Dorénavant, il « encourage les gens à rentrer chez eux et à commencer à réparer leurs maisons ».

EXPLOSIONS DE MINES

Les risques inhérents aux retours prématurés dans une province secouée par trois mois de bombardements de l'OTAN et de saccages par les forces serbes n'ont pourtant pas tous disparu. Quelque 150 Albanais ont été tués ou mutilés par l'explosion de mines ou de munitions au Kosovo en un mois, depuis le début du retour des réfugiés, a indiqué, jeudi 15 juillet, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le taux des personnes victimes de tels engins depuis la fin des frappes aériennes de l'OTAN s'élève à 10 pour 100 000 habitants,

« beaucoup plus que le taux relevé dans de nombreux autres pays affectés par les mines ou les engins non explosés » au moment de leur largage, précise l'OMS.

Il est à craindre que le nombre d'accidents reste élevé. « Avec la reprise du travail dans les champs et les paturages et le ramassage du bois de chauffage pour l'hiver, il y a lieu d'attendre encore de nombreuses mutilations analogues et de nombreux décès », a d'ailleurs averti le docteur Etienne Krug, médecin à l'unité de prévention de la violence et des traumatismes de l'OMS. Le centre de coordination de l'ONU pour le déminage au Kosovo estime pour sa part que les Kosovars « n'étaient toujours pas conscients du danger ».

Une autre conséquence de ces retours massifs et imprévus a été d'accélérer le départ des Serbes de la province. A l'OTAN, on reconnaît ainsi que la force internationale de paix a été prise de vitesse par l'ampleur des retours. La KFOR – dont les effectifs ne sont pas encore au complet – n'a pas eu le loisir de se déployer suffisamment afin de constituer un tampon entre ceux des Albanais avides de vengeance et une communauté serbe qu'ils jugent complice du nettoyage ethnique. Résultat, près de 150 000 Serbes ont déjà quitté la province en direction du reste de la Serbie ou du Monténégro, soit davantage que d'Albanais encore réfugiés dans les pays limitrophes.

Christophe Châtelot

En exil, « nous étions trop malheureux »

SHKABAJ (Kosovo)

de notre envoyé spécial

« Dès que j'ai appris que les troupes de l'OTAN rentraient au Kosovo, j'ai loué un camion, j'ai mis toute ma famille dedans et nous sommes revenus chez nous » : comme des centaines de milliers d'autres Albanais du Kosovo réfugiés en Albanie, en Macédoine, voire en Italie ou en Allemagne, Faik Hadjoli n'a pas hésité une seule seconde avant de prendre le chemin du retour.

Aujourd'hui, réinstallé sommairement dans sa maison de Shkabaj, un village de 2 500 habitants dans la grande banlieue de Pristina, il explique pourquoi il n'a pas écouté les organisations internationales qui leur conseillaient de ne pas se presser. « Les premiers, les enfants nous ont dit : "Rentrons chez nous, nous sommes trop malheureux ici" ; et puis, nous nous demandions tellement dans quel état nous allions trouver nos maisons que nous avons décidé, tous ensemble, spontanément, de rentrer. » Durant tout leur exil, ont-ils perdu certains moments l'espoir de rentrer chez eux ? « Jamais, même quand nous commencions à douter, nous nous disions qu'avec tous ces grands pays qui nous défendaient, un jour ou l'autre, nous pourrions revenir. »

Aujourd'hui, presque tous les habitants de Shkabaj sont là. Ceux qui sont partis plus loin appellent tous les jours et disent qu'ils vont, eux aussi, rentrer incessamment. Dans ce village, où des dizaines d'habitations ont été brûlées, la solidarité familiale joue à plein. « Voilà ce qui reste de ma maison », dit Zait en montrant un amas de pierres calcinées. Ce petit homme, torse nu, employé dans les fermes alentour, vit

maintenant chez son frère. Il est le seul habitant du village à être resté ici, caché dans la forêt. « Au village, il n'y avait plus rien, que les oiseaux. » Si tout le monde est revenu, certains sont partis ; les sept familles serbes qui vivaient ici. Leurs maisons ont brûlé. Qui a mis le feu ? « Des paysans, mais on ne sait pas lesquels », disent les villageois avec un air entendu.

Tout près de là, le village de Lukare s'étire le long de la rivière. Devant une maison à moitié détruite, un jeune garçon attend son père. « Il est allé voir s'il était possible de trouver un minimum de choses pour que nous puissions retaper un peu la maison et y dormir ce soir. » Quelques centaines de mètres plus loin, devant une maison, on remarque une simple chaise sur laquelle est posée une serviette blanche, avec, dessus, un bouquet de fleurs. « Cela veut dire qu'il y a eu des morts dans la famille », explique Adem Rahmani.

VILLAGE DÉVASTÉ

Hier, dans le cimetière, on a trouvé, sommairement enterrés, les corps de deux membres de sa famille. Obligé par les militaires serbes à quitter son village, il a réussi à rester dans la région. Il a ainsi été un des premiers à rentrer dans un village dévasté. « Puis j'ai vu revenir tout le monde. Je ne connais personne qui soit resté en Albanie ou en Macédoine. » Pourquoi cette hâte ? Adem semble étonné de la question. « Quand on a été chassé de chez soi et qu'on peut revenir, on n'attend pas. »

Suleyman Jupolli est revenu le 22 juin à Emshiri, un autre village proche de Pristina : « Je n'ai pas attendu, j'étais trop impatient, pourtant les organisations humanitaires nous conseillaient d'attendre, à cause des mines. Elles nous di-

saient que c'était très dangereux. » Ce jour-là, « à la frontière entre l'Albanie et l'Albanie » [traduire : entre l'Albanie et le Kosovo], Suleyman raconte que la file des voitures s'étendait sur 12 km et que 43 000 personnes sont passées. « Nous nous étions organisés par famille, par village, par région. De tous les gens que je connais, personne n'a voulu aller se réfugier ailleurs qu'en Albanie, pour rester le plus près du Kosovo et revenir plus vite. » A la grande satisfaction de Suleyman, voilà même que reviennent à Emshiri des personnes qui l'avaient quitté il y a plusieurs années.

José-Alain Fralon

La cour d'appel du TPIY aggrave les charges d'un condamné

LA HAYE

de notre correspondant

Les cinq magistrats de la cour d'appel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), ont rejeté à l'unanimité, jeudi 15 juillet, les arguments de la défense de Dusko Tadic. Cet ancien cafetier serbe de Kozarac, en Bosnie, avait été reconnu coupable de crime contre l'humanité et de violation des lois et coutumes de la guerre. Il avait été condamné à vingt ans d'emprisonnement pour deux homicides et pour les tortures infligées à des détenus des camps de prisonniers d'Omarska, Keraterm et Tmopolje. Jeudi, la chambre a infirmé plusieurs décisions de première instance, alourdissant les charges contre Tadic.

Acquitté pour les « sévices infligés au camp d'Omarska » sur des détenus, ainsi que du meurtre de cinq vil-

Le Tout-Bonn s'installe à Berlin, nouveau siège du gouvernement

Le déménagement ne fait pas que des heureux

Fin août, les principaux ministères allemands se seront installés à Berlin. Le chassé-croisé des fonctionnaires et diplomates entre Bonn et la nouvelle capitale de l'Alle-

magne donne le vertige. Quelque vingt-deux mille emplois vont rejoindre Berlin, mais de nombreux fonctionnaires refusent d'abandonner leur Rhénanie natale.

BONN, BERLIN

de notre correspondant

En deux semaines, la ville s'est vidée. Le Tout-Bonn est en partance pour Berlin, six cents kilomètres plus à l'est. Les rues ombragées de Bad Godesberg, banlieue cossue de Bonn, où logent les diplomates, sont encombrées de camions de déménagement. Le garde en faction devant la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis a disparu : le représentant de l'Amérique a été, avec celui de la France, parmi les premiers à prendre ses quartiers sur les bords de la Spree. A quelques kilomètres de là, les locaux du Bundestag et de la Maison de la presse ne sont plus qu'un vaste chantier, avant d'accueillir de nouveaux arrivants.

Tout s'est passé très vite. La présidence allemande de l'Union européenne s'est achevée en juin avec le sommet du G 8 à Cologne et la paix dans les Balkans. Le gouvernement a fait adopter son projet de budget pour l'an 2000. Et puis Bonn a tiré sa révérence. La pause estivale a commencé avec trois semaines d'avance, pour permettre à chacun de faire ses paquets. Les 669 députés et leurs 4 000 collaborateurs sont en plein déménagement : d'ici à la fin du mois, 32 000 mètres cubes de biens, dont 28 000 caisses de livres, 120 000 meubles, ou 1 300 ordinateurs auront été déplacés. Le 23 août, Gerhard Schröder s'installera satisfait à Berlin. Le chancelier, qui n'a jamais aimé Bonn, avait laissé sa famille à Hanovre. Il avait même permis à son prédécesseur, Helmut Kohl, de conserver son logement à la chancellerie de Bonn, en attendant le déménagement.

M. Schröder ne prendra pas ses quartiers dans la nouvelle chancellerie, dont le bâtiment ne sera achevé que début 2001. Il devra s'installer provisoirement dans l'ancien siège du gouvernement est-allemand, le Staatsrat. Alors qu'administrations et ambassades s'établissent dans l'ancien cœur historique de Berlin, qui abritait il y a dix ans les organes étatiques de l'ancienne RDA, derrière le mur, chaque bâtiment est un rendez-vous, souvent encombrant, avec l'Histoire. Le ministère des affaires étrangères emménage dans l'ancienne Reichsbank, qui abrita ensuite le comité central du Parti communiste ; le ministère des finances, lui, investit l'ancien ministère de l'air de Göring.

A Berlin, rien n'est vraiment prêt. La ville reste un immense chantier. La maison de la presse ne sera achevée qu'en avril 2000 et les journalistes travailleront provisoirement dans des locaux situés sur la grande avenue Unter den Linden. La première pierre de l'ambassade de France, à côté de la porte de Brandebourg, a été posée il y a un an, mais aucun mur n'a encore surgi de terre.

Le petit monde de Bonn se croise dans les aéroports entre l'ancienne et la nouvelle capitale. Tout le monde se retrouvera fin

août. Selon la municipalité de Bonn, quelque 22 000 emplois – fonctionnaires, diplomates, journalistes, lobbyistes... – vont rejoindre Berlin. Bonn en recevra en compensation 8 000. De nombreux fonctionnaires se refusent à abandonner définitivement leur Rhénanie natale. Trois mille d'entre eux feront, au début au moins, la navette entre Bonn et Berlin. Pendant deux ans, l'Etat leur paie un aller et retour gratuit par semaine et peut financer jusqu'à près de 1 000 marks la location d'un appartement à Berlin.

Les nouveaux arrivants (re)découvrent la vie urbaine. Comparée à Bonn (310 000 habitants), Berlin paraît immense. La ville, qui n'a pas retrouvé sa population d'avant guerre, compte 3,5 millions d'habitants. Les Bonnois y investissent le quartier central de Mitte, très reconstruit ces dernières années, autour des nouveaux centres commerciaux d'Ackescher Markt, de Friedrichstrasse. Les Länder allemands y ont installé des représentations à l'image de leur puissance, pour exercer leur lobbying auprès du gouvernement fédéral. La Bavière a établi ses quartiers, avec une cave à bière, dans l'ancienne banque du commerce extérieur de la RDA, pour la coquette somme de 68 millions de marks. La région défavorisée de Saxe-Anhalt (Magdebourg, dans l'ex-RDA) a fait une plus mauvaise affaire en rachetant pour 17 millions de marks l'ancien club des artistes de RDA « die MÖve ». L'immeuble Arts déco en vaudrait deux fois moins.

Les plus amers sont les diplomates des pays les plus pauvres, qui n'ont pas de moyens pour déménager sur les rives de la Spree

Si tout Bonn se reconstruit à Berlin, l'atmosphère confinée de la cité rhénane devrait disparaître. Berlin est une vraie ville. Une ville où l'on vit. Certains commerçants de la Potsdamer Platz, ensemble flambant neuf à proximité de l'ancien mur, font une fronde pour pouvoir ouvrir les magasins le dimanche. Une ville où l'on manifeste. D'aucuns s'inquiètent déjà des risques de violence, alors que les réunions à Bonn étaient en général bon enfant. Après les attentats dont ils ont été victimes en Afrique, les Américains exigent autour de leur ambassade un périmètre de sécurité élargi.

Laisseuse à son propre sort, Bonn doit apprendre à vivre sans ses fonctionnaires. Pour les Français, le vent du déménagement avait soufflé dès 1998, lorsque l'ancien

économat des armées, qui permettait à la communauté française d'acheter ses produits français, avait définitivement fermé ses portes. Au printemps 1999, les familles restant sur Bonn se sont aperçues qu'avec le départ de l'ambassade, le lycée français risquait de fonctionner encore un an, mais qu'au-delà rien n'était assuré.

Le nouvel ambassadeur de France, Claude Martin, revenu enthousiaste de Berlin, où il a passé quelques mois à rafraîchir son allemand avant de prendre ses fonctions, a précipité les choses, décidant de déménager dès cette année la quasi-totalité du personnel diplomatique. Au grand dam du service culturel et de l'agence financière, qui croyaient pouvoir couler quelques années paisibles à Bonn. Dès cette année, la réception du 14 juillet a été organisée à Berlin. Seule une réception de consolation est prévue le 19 juillet à Erlich, la résidence officielle de l'ambassadeur depuis 50 ans sur les hauteurs dominant le Rhin.

Les plus amers sont les diplomates des pays les plus pauvres, qui n'ont pas de moyens pour déménager sur les rives de la Spree. « Cela se passe très mal pour nous. Nous avons tout fait pour obtenir quelques faveurs du gouvernement allemand, mais rien n'y a fait. Il y aura les pays riches à Berlin et les pauvres, en particulier ceux du continent africain, qui resteront à Bonn », déplore un diplomate d'Afrique francophone. Le ministère de la coopération, principal interlocuteur des pays en voie de développement, reste à Bonn, mais les Africains y voient une mince consolation, voire une humiliation supplémentaire.

La municipalité de Bonn fait front avec un optimisme imperturbable. L'accord de 1991 sur le déménagement prévoit que six ministères sur quatorze, dont la défense et l'environnement, gardent leurs administrations à Bonn. Quelques institutions vont être rapatriées de Berlin, comme la commission bancaire. L'ancienne capitale provisoire veut se spécialiser dans les services. La privatisation des postes et télécommunications, qui a donné lieu à la création à Bonn dans les années 90 des trois groupes, Deutsche Telekom, Post AG et Postbank, a entraîné la création de 10 000 emplois.

Mais le pouvoir va s'en aller définitivement cet été. Tous les ministères seront à Berlin. Les chefs de service des ministères censés rester à Bonn font pression pour éliminer eux aussi près du pouvoir. Le quotidien de Bonn, le *General Anzeiger*, l'a bien compris, qui envoie des lettres aux correspondants étrangers déménageant à Berlin pour qu'ils lui restent fidèles. Longtemps interlocuteur privilégié du ministère des affaires étrangères, le journal bonnois s'accroche à l'influence que lui avait donné sa géographie, et que l'histoire lui reprend.

Arnaud Leparmentier



Partez en vacances en BMW pour 3.464,83F/mois entretien inclus.



Modèle 320i. Achat 14 460 € prix de vente 222 500 €. Financement LTA en 60 mois. Taxe d'achat 16%. De 40 500 €. Soit 1015 € par mois plus un 231 750 € hors assurance. Option achat 34 875 €. Coût total avec achat en fin de contrat de 272 948,25 €. Contrat national d'entretien SERENUM au prix de 233,66 € par mois facultatif comprenant l'entretien de garantie et l'entretien du véhicule pour 60 mois et plus. 100000 km ou par période de 2 termes alternés. Sous réserve d'acceptation par BMW LEASE. S.N.C. au capital de 20 000 000 €. RCS VERSAILLES B 343 535 543. Offre valable jusqu'au 31 juillet 1999.

44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE PORTE DE SAINT-CLOUD

01 46 09 91 63



Alain Franco

L'opposition indonésienne arrive en tête aux législatives

DJAKARTA. Le Parti démocratique indonésien-Combat (PDI-P) de l'opposante Megawati Sukarnoputri est arrivé largement en tête des élections législatives du 7 juin dernier – les premières véritablement libres dans le pays –, dont le dépouillement ne s'est achevé que jeudi. Avec 154 sièges et 33,7 % des suffrages, selon des résultats provisoires, elle devance le Golkar, parti au pouvoir du président Habibie, crédité de 120 sièges et 22,4 % des voix. En troisième position, le Parti du réveil de la Nation du dirigeant musulman Abdurrahman Wahid obtient 51 sièges (12,6 %). Viennent ensuite le Parti unifié du développement (39 sièges) et le Parti du mandat national du réformiste Amien Rais (35 sièges).

La tâche principale de la nouvelle Assemblée, qui comprendra également 38 membres nommés par l'armée, sera l'élection du futur chef de l'Etat dans le cadre d'un collège électoral élargi de 700 membres. M^{me} Megawati, qui a fait campagne aux législatives sur le thème de la lutte anti-corruption, part favorite. – (Reuters.)

Suicide du magistrat belge chargé de l'affaire Dutroux

BRUXELLES. Les funérailles d'Hubert Massa, cinquante-trois ans, avocat général de Liège, se sont déroulées jeudi 15 juillet à Verviers. Le haut magistrat s'est suicidé, la veille, en se tirant une balle dans la tête. Présenté comme un homme doté de « bon sens » et d'« humour », M. Massa n'aurait laissé aucune lettre pour expliquer son geste. Cette mort a immédiatement entraîné une vague d'interrogations dans le monde judiciaire belge. L'avocat général gérait deux des dossiers les plus retentissants de l'après-guerre : l'enlèvement et la séquestration des petites Julie Lejeune et Melissa Russo par Marc Dutroux, ainsi que l'assassinat, en 1991, du ministre d'Etat socialiste André Cools. L'un des treize avocats généraux et substituts liégeois sera désigné pour préparer le procès Dutroux (contre lequel M. Massa devait requérir) et pour achever la préparation du procès criminel de l'affaire Cools. Celui-ci devait en principe débiter l'an prochain, bien que les tuteurs du leader socialiste aient déjà été condamnés en Tunisie et que les commanditaires de l'assassinat n'aient pas, jusqu'ici, été clairement identifiés. – (Intérim.)

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE :** Greenpeace devait comparaître vendredi 16 juillet devant la Haute Cour de Londres à la demande de British Nuclear Fuels Limited (BNFL). BNFL veut empêcher l'organisation écologiste de perturber le transport vers le Japon de combustible nucléaire retraité. Le même jour, Greenpeace doit comparaître devant le Tribunal de grande instance de Cherbourg (Cotentin), à la demande de Pacific Nuclear Transport Limited (PNTL), le transporteur du chargement, pour le même motif. Le tribunal de Cherbourg, saisi par une filiale de la Cogema, a déjà interdit lundi à Greenpeace d'entraver le transport sous peine d'une astreinte de 100 000 F (15 200 €) par infraction et par heure. Deux chargements doivent quitter les ports de Cherbourg et Barrow avant la fin juillet. – (AFP)

■ **GRANDE-BRETAGNE/FRANCE :** L'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas ont décidé de rejoindre le groupe aérien européen (GAE), formé, à l'origine, de la France et de la Grande-Bretagne. Le GAE est la seule organisation européenne dont l'objectif est de renforcer la capacité des armées de l'air des Etats membres à conduire des opérations combinées.

MAGHREB

■ **SAHARA OCCIDENTAL :** une liste de 84 251 personnes, « provisoirement habilitées à participer » au référendum d'autodétermination sur le Sahara occidental du 31 juillet 2000, a été publiée mercredi, selon un communiqué des Nations unies. De source marocaine, on indique que, parmi celles-ci, 46 255 se trouvent au Maroc, 33 786 en Algérie et 4 210 en Mauritanie. Rabat s'est déclaré « satisfait de voir » que la majorité des Sahraouis appelés à voter se trouvent « bel et bien au Maroc » et que, du même coup, « la thèse prétendant que les Sahraouis sont réfugiés à Tindouf vient aujourd'hui de s'effondrer », selon un communiqué publié jeudi par Rabat. – (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **ETATS-UNIS/IRAK :** le programme irakien de fabrication d'armes chimiques et biologiques reste mystérieusement en sommeil depuis le départ d'Irak des inspecteurs de l'ONU, en décembre 1998, a affirmé, jeudi 15 juillet, le *Washington Post*, citant les déclarations d'un responsable américain des services de renseignements. Selon d'autres sources, l'explication tiendrait à la fois de l'opération « Renard du désert » (bombardements américano-britanniques sur l'Irak en décembre 1998), qui aurait déséquilibré le pays, et de la montée d'une opposition interne contre le régime de Saddam Hussein. – (AFP)

■ **IRAN :** le ministère des renseignements a appelé la population, jeudi 15 juillet, à dénoncer toute personne impliquée dans les troubles des derniers jours dans le pays. Un numéro de téléphone a été mis à la disposition du public. – (AFP)

AFRIQUE

■ **ÉRYTHRÉE/ÉTHIOPIE :** L'Erythrée n'a pas véritablement accepté les modalités de mise en œuvre du plan de paix de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour une tentative de règlement de la guerre éthio-érythréenne, a affirmé, jeudi 15 juillet, le ministre éthiopien des affaires étrangères. Seyoum Mesfin a ajouté que « les chances de résolution pacifique sont étroites (...). Toutefois, si l'Erythrée n'y souscrit pas, je ne vois pas comment la guerre pourrait s'interrompre ». – (AFP)

■ **BURKINA FASO :** des militaires qui manifestaient, jeudi 15 juillet, pour réclamer le paiement d'arriérés de solde ont mis fin à leur mouvement en milieu de journée. Plusieurs centaines de militaires burkinabés, en tenue mais sans armes, avaient barré le matin toutes les voies menant au régime central des armées, l'un des principaux camps militaires de la capitale, Ouagadougou. Les manifestants ont obtenu du gouvernement burkinabé l'engagement de satisfaire leurs revendications avant la semaine prochaine. – (Reuters, AP)

Compromis en vue pour la direction générale de l'OMC

BANGKOK. Un compromis est en vue dans la crise créée par la difficulté à désigner un nouveau directeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Thaïlande est prête à accepter que son candidat, Supachai Panitchpakdi, remplisse seulement la deuxième partie du mandat de trois ans du prochain directeur général, a annoncé vendredi 16 juillet le ministre thaïlandais des affaires étrangères, Surin Pitsuwan. Actuellement vice-premier ministre et ministre du commerce thaïlandais, M. Supachai pourrait partager son mandat avec son rival, l'ancien premier ministre néo-zélandais Mike Moore, soutenu jusqu'ici par les Etats-Unis, à condition que cette proposition soit acceptée par les autres pays membres de l'OMC. L'OMC est privée de directeur général depuis la fin du mandat de quatre ans de l'italien Renato Ruggiero, le 1^{er} mai 1998. – (AFP)

La crise économique plonge l'Equateur dans la grève générale

Manifestants et grévistes réclament la démission du président Jamil Mahuad

Les salariés du secteur des transports ont maintenu leur grève, jeudi 15 juillet, pour la onzième journée consécutive. L'annonce par le président

QUITO

de notre envoyée spéciale
Cinq blindés et des centaines de soldats montent la garde aux abords du palais présidentiel. La scène n'est pas coutumière à Quito, capitale de l'Equateur, réputée pour son hospitalité. La ville est paralysée depuis onze jours par une grève des salariés du secteur des transports, et la présence jeudi 15 juillet de plusieurs milliers d'Indiens à ses abords, venus à pied des confins du pays en une « marche pacifique », n'a fait qu'ajouter à la confusion.

Premières victimes de la crise économique qui frappe l'Equateur, les Indiens sont décidés à occuper symboliquement la capitale pour obliger le président Jamil Mahuad à démissionner. Les autorités, inquiètes, ont donné l'ordre à l'armée d'occuper tous les points stratégiques. Quito se donne des airs de cité en état de siège, survolée en permanence par des hélicoptères de l'armée. La tension n'a fait que

croître depuis onze jours, et la grève des transports est devenue une protestation générale où, successivement, tous les secteurs d'activité du pays se sont retrouvés. Les pénuries alimentaires et la flambée des prix commencent à provoquer dans les principales villes du pays des affrontements violents.

L'ARMÉE A TIRÉ SUR LA FOULE

Les déplacements dans la capitale obligent les habitants à marcher pendant des heures ou à s'en-tasser sur des camionnettes. Les rues sont recouvertes de *miguelitos* (énormes clous) ; pour ne pas crever, les automobilistes suspendent des boucliers de feuillage à l'avant de leur véhicule. Et, pour ne pas s'attirer des représailles des grévistes, les conducteurs les laissent peindre de généreux « *Oui à la grève* » sur les pare-brise. Les routes d'accès au centre-ville sont jonchées de pierres, de troncs d'arbres calcinés, témoignages des récents affrontements entre les

équatorien d'un gel des prix des carburants, mercredi, n'a pas entamé la détermination des manifestants. Les pénuries alimentaires pro-

voquent des troubles dans les principales villes du pays. Plusieurs milliers d'Indiens affluent vers la capitale, où la confusion règne.

forces de l'ordre et les manifestants. Des barrages, hérissés de montagnes de pneus en feu, indiquent la détermination des manifestants.

Jeudi, tout au long de la journée, les Indiens ont poursuivi leur marche en direction de la capitale. Venus des provinces d'Imbabura (Nord) et de Cotopaxi, Tungurahua et Chimborazo (Sud), 600 d'entre eux ont atteint le centre-ville et le Congrès dans l'après-midi. Ils ont alors remis aux parlementaires un document qui recense leurs revendications, au premier rang desquelles une plus grande attention « aux problèmes du peuple [indien] ». En trois jours, les Indiens ont parcouru plus d'une centaine de kilomètres. Hommes, femmes et enfants ont dormi à la belle étoile, auprès de grands feux. Ils sont là, fourbus et affamés, mais bien décidés à parvenir à leur but, le palais présidentiel. Ceux qui sont venus du Sud ont été victimes d'une forte répression. Le 10 juillet,

à Cotopaxi, alors qu'ils bloquaient les routes, l'armée a tiré sur la foule : une douzaine d'entre eux ont été grièvement blessés.

Le président Jamil Mahuad, qui a accepté mercredi de geler le prix des carburants à leur niveau de juin, accédant à la principale demande des grévistes, n'est pas parvenu à calmer la contestation. Depuis le début de l'année, les 12 millions d'Équatoriens sont frappés par une crise économique et financière dont ils perçoivent la gravité. Le plan d'austérité adopté en avril prévoit de réduire le déficit budgétaire de 1,2 milliard de dollars (presque 6,5 % du PNB) à 400 millions de dollars. Selon les estimations de la Banque centrale équatorienne, la situation économique désastreuse se traduit par un taux d'inflation de plus de 25 % sur les cinq premiers mois de l'année et la croissance serait négative de 4,5 points en 1999.

Nicole Bonnet

Croissance du chiffre d'affaires : + 33,1 % et des résultats provisoires semestriels

CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL

Le chiffre d'affaires consolidé de Valeo au premier semestre 1999 s'est élevé à 3 890,4 millions d'euros contre 2 924 millions d'euros par rapport à la même période en 1998, en hausse de 33,1 %.

PROGRESSION DES VENTES

La croissance des ventes est de 16 % en Europe, de 146 % en Amérique du Nord et de 27 % en Asie ; elle est essentiellement due aux acquisitions de nouvelles activités réalisées en 1998. Les ventes en Amérique du Sud ont reculé de 44 % ; elles représentent 2 % du chiffre d'affaires du Groupe.

RESULTATS SEMESTRIELS PROVISOIRES EN HAUSSE

Les résultats semestriels provisoires sont supérieures aux prévisions annoncées à l'Assemblée Générale du 25 mai 1999. Ils montrent une progression du résultat net des entreprises intégrées* plus forte que celle du chiffre d'affaires et un effet relutif sur le résultat net par action, compte tenu de l'augmentation de capital réalisée en 1998.

* résultat avant prise en compte de la contribution des sociétés mises en équivalence, de l'amortissement des écarts d'acquisition et des intérêts minoritaires.

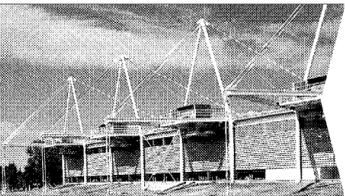
RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation du premier semestre a été pénalisé par la baisse d'activité en Amérique du Sud, l'impact des restructurations et des cessions d'actifs dans cette région ainsi que par les lancements de nouvelles productions de technologie avancée dans les activités d'éclairage.

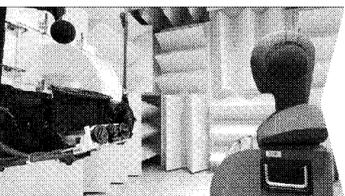
PERSPECTIVES

Sur un marché automobile bien orienté en Europe et en Amérique du Nord, stabilisé en Amérique du Sud et en net redressement en Corée du Sud, le chiffre d'affaires du Groupe pour l'ensemble de l'exercice devrait dépasser 7,6 milliards d'euros (50 milliards de francs) contre 6 019 millions d'euros en 1998. Cette prévision inclut l'intégration sur cinq mois des activités alternateurs et démarreurs de Mando, dont le Groupe vient d'annoncer l'acquisition. Une nette amélioration des marges est attendue pour le second semestre.

Les chiffres définitifs seront publiés dans la semaine du 6 septembre.



Usine Systèmes d'Essuyage et Thermique Moteur, San Luis Potosi, Mexique



Essai acoustique, Thermique Habitacle, La Verrière



Centre de recherche et développement, Thermique Habitacle, La Verrière

La vie du Groupe

- **VALEO a reçu le premier Prix de la création de valeur pour l'actionnaire dans le secteur automobile en France, décerné par le magazine "L'Expansion" le 23 juin 1999.**
- **VALEO étend sa présence en Corée du Sud avec l'activité alternateurs et démarreurs de Mando Machinery Corporation. Le Groupe y est déjà implanté, avec la joint-venture Valeo Pyeong Hwa, pour les embrayages et transmissions et les matériaux de friction.**
- **VALEO a diffusé son Assemblée Générale du 25 mai 1999 sur l'Internet. Pour plus d'informations sur le Groupe, consultez son site : <http://www.valeo.com>**

Le rapport annuel 1998 est disponible, sans frais, sur simple demande auprès de VALEO 43, rue Bayen 75848 Paris Cedex 17
www.valeo.com

Le déficit de l'assurance-maladie pourrait approcher 20 milliards de francs en 1999

Selon la CNAM, la progression des dépenses s'est ralentie en mai

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a annoncé, jeudi 15 juillet, que ses dépenses avaient progressé de 0,2 % en mai (37,6 mil-

liards de francs). Son président, Jean-Marie Spaeth (CFDT), estime que le déficit de la CNAM oscillera entre 18 et 20 milliards de francs en

1999, soit 6 à 8 milliards de plus que les prévisions annoncées, fin mai, par la commission des comptes de la Sécurité sociale.

LA « SÉCU » a toujours la fièvre. La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a annoncé, jeudi 15 juillet, que ses dépenses (médecine de ville et hôpital) ont progressé de 0,2 % au mois de mai par rapport au mois d'avril. Modeste en apparence, cette hausse s'inscrit dans une tendance inquiétante, puisque la progression des dépenses médicales atteint 2,4 % par rapport à mai 1998, et même 3,1 % pour les seuls soins de ville (médecins, dentistes, biologistes, kinésithérapeutes, certaines prescriptions hospitalières...).

Les gestionnaires de l'assurance-maladie trouveront peut-être un petit motif de consolation dans la bonne tenue des honoraires médicaux et dentaires (-0,1 % en mai). Ils expliquent que « les dépenses de soins de ville des cinq premiers mois de l'année apparaissent en progression de 4,4 % par rapport aux cinq premiers mois de 1998 contre + 4,9 % à fin avril ». Mais le problème des prescriptions, lui, reste entier, et, compte tenu des masses financières en jeu, c'est le plus important. Le poste médicament a progressé de 0,5 % en mai (+ 4,3 % par

rapport à mai 1998) et celui de la biologie de 0,5 % (+ 2,1 %), alors que les auxiliaires médicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes...) restaient sages (0 %). Les dépenses des hôpitaux sont en hausse de 0,2 %, mais celles des cliniques sont en recul de 0,7 %. Quant aux prestations en espèces (indemnités journalières...), elles ont fait un bond de 0,6 % par rapport à avril 1999 et de 5,4 % par rapport à mai 1998.

Sans un changement rapide de comportement de la part des malades et des médecins, le déficit

prévu par la commission des comptes de la Sécurité sociale (-12,3 milliards de francs en 1999, soit 1,875 milliard d'euros) sera largement dépassé (*Le Monde* du 1^{er} juin). La CNAMTS s'est d'ailleurs fait à cette idée. Son président, Jean-Marie Spaeth (CFDT), annonçait, le 7 juillet, sur LCI, que « la dérive des dépenses de l'assurance-maladie sera de l'ordre de 18 à 20 milliards de francs pour cette année » et plaçait pour la mise en œuvre rapide de la réforme du système de soins élaborée par la caisse nationale. Il contrariait ainsi

le relatif optimisme du ministère de la solidarité, qui jugeait ces chiffres « dénués de tout fondement ».

Avec une croissance économique de 2,2 % à 2,5 % prévue cette année, qui se traduit par une bonne rentrée des recettes, un déficit de 20 milliards de francs est difficilement justifiable. Pour l'heure, les conjoncturistes sont plutôt optimistes, mais le président de la CNAMTS et son directeur, Gilles Johanet, constatent que la « Sécu » n'est pas préparée à une dégradation toujours possible de la situation économique. Ils viennent de transmettre au gouvernement un plan prévoyant à terme 62 milliards de francs d'économies par an, soit l'équivalent de 10 % des dépenses d'assurance-maladie, et une amélioration du système de soins. En annonçant un déficit prévisible de 20 milliards de francs cette année, ils font pression sur le gouvernement pour qu'il reprenne la majorité des trente-cinq dispositions du plan stratégique de la CNAM dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2000.

Jean-Michel Bezat

Les pharmaciens vont utiliser la carte Vitale

La Fédération des syndicats pharmaceutiques de France et l'Union nationale des pharmaciens de France ont signé, jeudi 15 juillet, avec la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés une convention pour développer - à travers la carte Vitale des assurés sociaux - la transmission des feuilles de soins électroniques. Un projet de convention prévoyait une aide pérenne de 26 centimes par feuille de soins télétransmise (FSE), portée à 60 centimes jusqu'au 31 mars 2000 pour la période de lancement. Les pharmaciens ont obtenu l'abandon de la majoration incitative et une augmentation du montant de l'aide pérenne, qui sera de 30 centimes par FSE. Ils ont également obtenu une période probatoire de six mois à compter du démarrage de la télétransmission pour vérifier le respect du délai de paiement par l'assurance-maladie.

L'Unedic suspend un dispositif d'insertion des chômeurs

L'UNE des armes anti-chômage va disparaître de la panoplie de l'Unedic : le patronat et les syndicats, qui gèrent l'assurance-chômage, ont décidé de suspendre à partir du 2 août - et jusqu'à la fin de l'année - les conventions de coopération, le premier dispositif d'« activation » des dépenses d'indemnisation du chômage favorisant la réinsertion des demandeurs d'emploi. En décembre 1998, les partenaires sociaux avaient décidé de le renouveler pour un an, mais de le réserver à 20 000 salariés supplémentaires pour une enveloppe de 1,5 milliard de francs (228,6 millions d'euros). Ce quota sera atteint courant août et le dispositif fera l'ob-

jet d'une renégociation à la fin de l'année, si le Medef accepte de le reconstruire.

Lancées en janvier 1995, les conventions de coopération prévoient que l'Assedic verse pendant douze mois maximum à l'entreprise embauchant un chômeur inscrit depuis plus de huit mois une somme équivalente à son allocation. L'employeur doit alors la reverser sous forme de salaire, et il y ajoute un complément salarial afin que la rémunération du nouveau salarié atteigne le SMIC ou le salaire minimum prévu par la convention collective. Durant sa période de travail, l'employeur paie normalement ses charges sociales et le salarié reconstruit

ses droits à l'assurance-chômage. En quatre ans et demi, les conventions de coopération ont permis l'embauche de 87 266 personnes, dont les deux tiers (67 %) en contrat à durée indéterminée, a constaté l'Unedic dans un bilan arrêté au 25 juin. La mesure a surtout concerné des hommes et des salariés de moins de 40 ans. « La part des jeunes de moins de 25 ans stagne alors que celle des plus âgés des salariés augmente », précise l'Unedic. Presque toutes les embauches (91 %) ont été réalisées dans des PME de moins de 50 salariés.

J.-M. B.

Les Français plébiscitent l'armée de métier

LES Français acceptent, à une large majorité, que leurs soldats risquent leur vie dans des combats, mais une minorité d'entre eux sont prêts à y laisser la leur. C'est sans doute pourquoi ils sont si nombreux à approuver la création d'une armée professionnelle. Tel est le principal enseignement d'un sondage, réalisé en juin auprès d'un échantillon national d'un million de personnes, par l'Institut de l'observation et de la décision (IOD) pour le compte du ministère de la défense.

Selon ce baromètre, réalisé depuis une dizaine d'années, 55 % des personnes interrogées estiment qu'il vaut mieux risquer une guerre que d'accepter la domination d'une grande puissance. Ce taux est en augmentation depuis 1991. Mais les raisons de se battre « au risque d'y laisser la vie » varient beaucoup selon que l'existence en question est celle de soldats français ou celle des « sondés ». Ainsi, 84 % de l'échantillon jugent que l'invasion de la France métropolitaine par un pays étranger justifie que des soldats français y laissent la vie et ce pourcentage tombe à 57 % quand la vie de la personne interrogée est en jeu. De même, sept Français sur dix (70 %) considèrent que des soldats français peuvent mourir dans l'éventualité d'une invasion des départements et territoires d'outre-mer, mais ils se retrouvent à 30 % seulement lorsque c'est leur propre vie qui risque d'être mise en danger.

La distinction est encore plus nette au cas où l'armée française aurait à intervenir en Afrique ou au Moyen-Orient, en soutien de pays avec qui des accords d'assistance et de coopération ont été signés : 54 % des « sondés » estiment que des soldats français peuvent y laisser leur vie, mais ils ne sont plus que 15 % à admettre une menace sur leur propre existence.

Rien de surprenant, donc, si la professionnalisation des armées est largement (84 %) approuvée et,

en règle générale, connotée de façon très positive (78 % ont une « très bonne » ou « plutôt bonne » opinion des armées). En dix ans, la progression est de 9 points. L'armée de l'air, parce qu'elle est sans doute déjà perçue de longue date comme une armée de métier, rallie le plus de suffrages positifs, devant la marine, l'armée de terre et la gendarmerie. Armée professionnelle, la gendarmerie est curieusement bonne dernière (avec 71 % de jugements positifs en 1999). Elle subit peut-être la contre-image d'une force de répression, celle qui verbalise et sanctionne, et, plus probablement encore, cette année, elle doit traîner le boulet de l'affaire des pilotes corses.

LIENS QUI SE DISTENDENT

Ce sondage consacre indirectement le choix en faveur d'une armée de métier. Il inquiète aussi les élus et responsables qui craignent que la professionnalisation des armées distende les liens entre la communauté nationale et l'institution de défense. Dans un entretien au *Nouvel Observateur* daté 15-21 juillet, le ministre de la défense, Alain Richard, fait part précieusement de sa crainte que la société française ne se désintéresse à terme des problèmes de sa défense et que la corporation des militaires ne devienne désormais la seule à « porter cette volonté ».

Le baromètre de l'IOD réserve une autre surprise. Si les Français sont de plus en plus nombreux (76 % en 1999) à craindre une augmentation du nombre des conflits localisés, ils en sont aussi à redouter les menaces d'« attaque » nucléaire (24 %) et chimique (14 %), soit le niveau le plus élevé depuis dix ans. D'ailleurs, les partisans de la dissuasion nucléaire relèvent la tête : pour 77 % des personnes interrogées, la modernisation et le renforcement de cet arsenal sont souhaitables.

Jacques Isnard

Le RPF « dément » l'existence de contacts avec Jean Tiberi

CLAUDE-ANNICK TISSOT, adjointe au maire de Paris et fidèle soutien de Jean Tiberi, prête à ce dernier l'intention de s'allier avec Charles Pasqua, président du Rassemblement pour la France (RPF), en vue des élections municipales de 2001. « C'est exact, il y a de fortes chances que cela se fasse. Personnellement, je m'en réjouirais », déclare M^{me} Tissot dans *L'Express* du 15 juillet.

Le même jour, dans un communiqué, Jean-Jacques Guillet, secrétaire général du RPF, « dément formellement l'existence de quelque contact que ce soit » avec M. Tiberi et « se déclare particulièrement surpris des déclarations de [Claude-Annick] Tissot ». « Le RPF n'a en aucun cas l'intention de se mêler des problèmes internes du RPR », ajoute M. Guillet. Les élections municipales de 2001 ne sont pas un « cap essentiel pour le RPF », a, par ailleurs, déclaré William Abitbol, conseiller de M. Pasqua et député européen, vendredi 16 juillet sur RTL.

Le PCF lance un appel à la discussion pour préparer son congrès de 2000

PRÉPARÉE par 80 membres du comité national du PCF, un document intitulé « Adresse aux communistes » sera envoyé à tous les adhérents du PCF mais aussi aux « communistes de cœur » d'ici à la fin du mois de juillet. Ce document est destiné à amorcer, d'ici au mois d'octobre, la préparation du 30^e congrès du PCF, prévu en février 2000 et qui doit être « fondateur », selon la direction du PCF. L'adresse contient quatre thèmes de discussion portant sur le projet communiste, la société du plein emploi, la démocratie et l'avenir de « la formation communiste du XXI^e siècle ».

Il s'agit de « textes ni bouclés ni achevés. Il y a beaucoup plus de questions que de réponses », a indiqué Paul Lespagnol, membre du secrétariat national qui présentait le document, jeudi 15 juillet. L'adresse souligne que les élections européennes, avec le « score décevant » de la liste conduite par Robert Hue, sont certes « un révélateur » du manque de « lisibilité du projet communiste » mais suggère que « cette difficulté » est plus ancienne.

DÉPÊCHES

■ **DROITE** : Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale, a assuré, jeudi 15 juillet, qu'il avait trouvé le président de la République « libre par rapport aux partis de droite, libre par rapport à Jospin et la gauche, libre par rapport à son éventuelle candidature ». Le président de la région Poitou-Charentes a souligné sur Europe 1 que Jacques Chirac avait appelé l'opposition « à se réconcilier » et il s'est dit prêt « à participer à la construction d'une grande famille politique qui pèse 20 à 25 % », en estimant qu'il fallait « bâtir un grand centre-droit » qui doit « comprendre François Bayrou et Alain Madelin ».

■ **EXTRÊME DROITE** : Jean-Marie Le Pen, président du FN, a qualifié, jeudi 15 juillet, Jacques Chirac de « VRP de l'idéologie mondialiste » après l'intervention télévisée du chef de l'Etat du 14 juillet. « N'apportant aucune réponse sérieuse aux problèmes qui se posent aux Français et en tenant des propos dignes du café du commerce, il nous a expliqué que l'avenir passait par une gestion planétaire de la politique », écrit, dans un communiqué, le leader du mouvement d'extrême droite.

Voyagez avec Le Monde

Economie et société
Politique
Visite conférence du site classé patrimoine mondial de l'Unesco
Retour Paris.

Pour plus de renseignements sur ce voyage, contactez Voyageurs dans le Monde Arabe : Anne-Marie Duffoux - Tél : 01 42 86 17 14

Tous ces prix s'entendent hors taxes d'aéroport et assurance-annulation.

COORDINATION : JFD SYSTEM - CREATION : VOYAGEURS DU MONDE

JUSTICE Les auditions vidéo des enfants victimes d’infractions sexuelles sont obligatoires depuis le 1^{er} juin. Cette mesure, prévue par la loi du 17 juin 1998 sur la prévention

et la répression des infractions sexuelles, vise à réduire au maximum le nombre d’auditions que devront subir les jeunes victimes. ● UNE EXPÉRIMENTATION débutée

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 17 JUILLET 1999

dès novembre 1996 à Boulogne-sur-Mer a permis de montrer l’intérêt d’un tel dispositif, qui permet en particulier aux enquêteurs de mieux observer les témoignages des

jeunes. ● PLUSIEURS ASSOCIATIONS d’aide aux enfants victimes de mauvais traitements critiquent le caractère obligatoire de cette mesure et le manque de formation des enquê-

teurs. Elles soulignent une lacune de la circulaire du 20 avril 1999 qui ne précise pas si la cassette pourrait être visionnée lors du procès de l’agresseur.

La vidéo devrait aider les enfants victimes d’agressions sexuelles

Obligatoire depuis le 1^{er} juin, l’audition vidéo évite aux jeunes victimes de raconter à plusieurs reprises, tout au long de l’enquête, les sévices dont elles ont été l’objet. A Boulogne-sur-Mer, une expérimentation est en cours depuis novembre 1996

BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais) *de notre envoyée spéciale* La chaise et la table semblent lilliputiennes dans le bureau du **REPORTAGE** La spontanéité d’un geste chasse tout soupçon de mensonge et pèse plus lourd

capitaine Wallet. C’est à ce petit morceau de leur univers, posé là, dans un coin du commissariat de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), que se raccrochent les enfants quand ils entrent. En face, une caméra enregistre le témoignage des violences sexuelles dont ils ont été victimes.

Obligatoire depuis le 1^{er} juin dans toute la France, l’enregistrement vidéo pour les mineurs victimes d’infractions sexuelles a été instauré à titre expérimental à Boulogne-sur-Mer à la suite d’un accord signé le 18 novembre 1996 entre le parquet et le conseil général du Pas-de-Calais. Objectif premier du dispositif: éviter aux victimes de raconter à plusieurs reprises les sévices qu’elles ont subis. Car des premières confidences à un proche jusqu’à l’instruction si une enquête est ouverte, l’enfant doit répéter son témoignage une dizaine de fois en moyenne. Un traumatisme auquel la vidéo est censée mettre fin. Aujourd’hui, une soixantaine

d’affaires ont été traitées à Boulogne-sur-Mer avec la vidéo. Trop tôt pour tirer un bilan, mais bien assez pour en constater l’intérêt comme les carences.

Parce qu’elle enregistre en direct ses réactions, la vidéo rend sa parole à l’enfant. Fini le temps des procès-verbaux sans relief qui ne relevaient pas les gestes de défense, les hésitations, les mimiques significatives? *« En étant concentrés sur la machine à écrire, on risquait de perdre de vue l’enfant au moment où il réagissait »*, remarque le gendarme Annick Cordier, l’une des promotrices du dispositif. Dégagés de cette contrainte, les enquêteurs sont désormais attentifs au moindre détail qui leur permettra de décrypter le témoignage des petits. Et souvent, les enregistrements parlent d’eux-mêmes.

CRÉDIBILITÉ

Derrière son bureau miniature, une fillette de trois ans s’agit, fait des mines, gribouille, répond *« rien du tout »* quand on lui demande *« qu’est-ce que tu as dit à ta maman l’autre jour ? »*. Soudain, un mot déclenche ses confidences. Elle se lève, désigne sa poitrine, son sexe et ses fesses, objets des *« guillis »* de son père. *« A cet âge-là, on ne ment pas »*, assure Didier Wallet pour appuyer son récit. La vidéo a également été utilisée pour des majeurs souffrant de handicap mental. Là aussi, la spontanéité d’un geste chasse tout soupçon de mensonge, et pèse

bien plus lourd dans un dossier. En témoigne cette scène, racontée par Guillaume Salomon, substitué aux mineurs. Dans le champ de la caméra, un gendarme discute avec un jeune homme trisomique, victime de sévices sexuels dans son centre d’adaptation par le travail.

Une suivi socio-judiciaire pour empêcher les récidives

Outre l’enregistrement vidéo des mineurs victimes, la loi du 17 juin 1998 sur la prévention et la répression des infractions sexuelles instaure un suivi socio-judiciaire destiné à empêcher la récidive des délinquants et criminels sexuels à leur sortie de prison (Le Monde daté 28-29 juin 1998). Un an après l’adoption de la loi, l’application du suivi socio-judiciaire, qui est prononcé par le tribunal ou la cour d’assises, est toujours suspendue à l’entrée en vigueur de décrets d’application.

Pierre angulaire du dispositif, le décret instaurant le dispositif du suivi psychiatrique à la sortie de prison, qui a été élaboré conjointement par les ministères de la justice et de la santé, devrait être soumis prochainement au Conseil d’Etat. Ce texte devrait préciser les relations entre le juge d’application des peines, qui contrôlera le suivi socio-judiciaire, les médecins psychiatres, qui suivront le délinquant, et les « médecins coordonnateurs » qui feront l’interface entre les médecins traitants et les juges.

Ils bavardent jardinage et temps qu’il fait. Puis, à l’évocation de l’un des éducateurs, le garçon replie ses bras contre son visage et se met à crier.

Ce n’est pas un hasard si Boulogne-sur-Mer a choisi d’expérimenter la vidéo. Dans le Pas-de-Calais, certains murmurent, de crainte de stigmatiser la région, qu’ils considèrent les abus sexuels comme une fatalité, une conséquence de la grande pauvreté. Dans un grand nombre de

de la vidéo. Alors que la gendarmerie assure n’avoir besoin que d’un seul enregistrement, le procureur Gérard Lesigne avance une moyenne de 3 ou 4 auditions. *« Les révélations se font rarement d’un bloc, analyse-t-il. L’enfant commence par les personnes affectivement les plus éloignées, l’oncle par exemple, et à la quatrième audition seulement, il parlera de ses parents. »*

La crédibilité des témoignages, largement renforcée, représente,

selon le procureur, un aspect fondamental de la vidéo : *« Dans ce type d’affaires, où les personnes sont généralement en tête à tête, sans témoins, il faut trouver des charges sérieuses, car nous courons le double risque de l’erreur judiciaire et de la mise en cause de l’enfant. »* Selon le procureur Lesigne, le risque est de se retrouver devant un tribunal avec un dossier trop léger, aboutissant à une relaxe ou un acquittement : *« Imaginez l’effet désastreux dans le cas où l’enfant disait effectivement la vérité et où l’on relâche le mis en cause. C’est comme si la justice le désignait officiellement menteur. »*

DESSINS ET POUPEES

Recueillir ces mots d’enfants ne s’improvise pas. Ici, deux des trois policiers, tous des volontaires, ont suivi un stage au Centre national d’études et de formation de la police nationale (CNEF), à Gif-sur-Yvette (Essonne). Son contenu – techniques d’audition, psychologie de l’enfant, utilisation de dessins et de poupées sexuées – apprend aux enquêteurs à choisir leurs mots pour ne pas braquer l’enfant dans sa souffrance. *« Rien à voir avec la fibre policière »*, résume Didier Wallet, chef de la brigade des mineurs. *« Avant, les questions suggestives faisaient que l’enfant reprenait des mots de l’interrogateurs, et au final, on avait la déposition d’un majeur dans la bouche d’un mineur. Avec la caméra, c’est le jeu de la vérité »*, estime le substitut Guillaume

TROIS QUESTIONS À...

CAROLE

MARIAGE-CORNALI

1 Capitaine de police et chargée d’études à l’Institut des hautes études en sécurité intérieure, vous êtes spécialiste de l’enregistrement vidéo des enfants. Quels sont les intérêts du système mis en place ?

On met trop souvent en avant le fait que la vidéo évite une survictimisation de l’enfant en lui faisant répéter inutilement l’agression dont il a été victime, alors que son intérêt fondamental est d’améliorer la conduite de l’audition et d’avoir une restitution de la parole de l’enfant beaucoup plus fidèle et respectueuse. Peut-être la loi aurait-elle dû prévoir un dispositif

St. H.

sibilité qui est laissée aux magistrats en charge de l’affaire de s’opposer à l’enregistrement représente une autre source d’inquiétude. *« Les éléments les plus souvent retenus [...] résultent soit de l’incapacité de communication de l’enfant en raison de son âge, ou de son état de santé physique ou mentale, soit de l’urgence »*, précise le texte. Certains craignent un abus de ce pouvoir.

« On a mis la charrue devant les bœufs !», déplore Pascal Vivet, administrateur du Conseil français des associations pour les droits de l’enfant (Cofrade), qui réunit près de 130 associations. *« Bien sûr, la vidéo est une grande avancée. Mais je pense que c’est une bêtise de l’avoir rendue obligatoire : je crains que nous ayions mis en place un système qui, au nom d’alléger les souffrances des enfants, en*

crée de nouvelles. »

Ce qui inquiète cet éducateur, travaillant avec les enfants victimes en Seine-et-Marne, c’est le manque de formation des enquêteurs et des magistrats. Le texte précise que les policiers et les gendarmes doivent être des volontaires. Mais cette disposition a beau être un gage de motivation, elle ne garantit pas qu’ils bénéficieront d’une formation spécifique.

PRÉSENCE À L’AUDIENCE

Même inquiétude du côté de l’Association française d’information et de recherche sur l’enfance maltraitée (Afirem), qui regroupe policiers, magistrats, médecins et psychologues. *« On pense avoir trouvé la recette miracle, [...] mais la chose la plus importante est que les enquêteurs soient formés »*, proteste Françoise

Hochart, présidente de l’Afirem et pédiatre à l’hôpital Robert-Salengro de Lille.

Le procès est un grand oublié du dispositif : la circulaire ne précise pas si la cassette peut y être visionnée. Sachant que les enfants ne viennent que rarement à l’audience et se font représenter, la vidéo permettrait qu’ils y soient au moins présents par leur image. Autre oubli : la prise en charge psychologique des enfants après leur passage devant la justice, qui n’est pas mentionnée. *« Cela n’a pas de sens de faire tout ce travail si on ne s’occupe pas de l’enfant ensuite »*, reconnaît-on au ministère de la justice, avant de promettre la mise en place d’un groupe de travail sur le sujet à la rentrée.

2 Pourquoi n’avoir pas autorisé le visionnage des cassettes lors des procès ? L’usage de la cassette n’est en effet prévu que dans le cadre de l’audition et de l’instruction. Lors des débats, les sénateurs s’étaient opposés à son utilisation pendant la phase de jugement. Cela participe de la défiance légitime qui consiste à se demander quel sera l’impact sur un jury d’assises. De plus, le principe de l’oralité empêche la vidéo de se substituer à la présence de l’enfant. Les réticences en France sont liées au fait que nous sommes dans une culture où l’on valorise énormément l’écoute, et où tout ce qui est lié à l’image est trop vite taxé de voyeurisme.

3 La mise en place de la vidéo bouleverse un certain nombre de pratiques et implique une formation spécifique. Comment est-elle accueillie sur le terrain ? Il y a encore des résistances parce qu’il s’agit quand même d’une révolution culturelle dans une profession où l’écrit prime. Mais la force de rejet est à la hauteur de l’innovation qu’introduit l’outil. La vidéo remet en cause des pratiques professionnelles et demande plus de travail. C’est pour cela qu’il faut en priorité sécuriser et responsabiliser les acteurs du terrain. De ce côté-là, on a peut-être été un peu trop vite. D’ailleurs, certaines juridictions possèdent déjà le matériel, mais attendent que tout le monde soit formé avant de l’utiliser. Depuis 1989, il existe, pour les policiers, un stage de formation sur les techniques d’audition de mineurs. Ce stage a du succès, mais il n’est pas obligatoire. La vidéo va inciter policiers et gendarmes à se former parce qu’ils se diront qu’ils n’ont plus le choix.

4 La mise en place de la vidéo implique une formation spécifique. Comment est-elle accueillie sur le terrain ?

Il y a encore des résistances parce qu’il s’agit quand même d’une révolution culturelle dans une profession où l’écrit prime. Mais la force de rejet est à la hauteur de l’innovation qu’introduit l’outil. La vidéo remet en cause des pratiques professionnelles et demande plus de travail. C’est pour cela qu’il faut en priorité sécuriser et responsabiliser les acteurs du terrain. De ce côté-là, on a peut-être été un peu trop vite. D’ailleurs, certaines juridictions possèdent déjà le matériel, mais attendent que tout le monde soit formé avant de l’utiliser. Depuis 1989, il existe, pour les policiers, un stage de formation sur les techniques d’audition de mineurs. Ce stage a du succès, mais il n’est pas obligatoire. La vidéo va inciter policiers et gendarmes à se former parce qu’ils se diront qu’ils n’ont plus le choix.

5 La mise en place de la vidéo bouleverse un certain nombre de pratiques et implique une formation spécifique. Comment est-elle accueillie sur le terrain ?

Il y a encore des résistances parce qu’il s’agit quand même d’une révolution culturelle dans une profession où l’écrit prime. Mais la force de rejet est à la hauteur de l’innovation qu’introduit l’outil. La vidéo remet en cause des pratiques professionnelles et demande plus de travail. C’est pour cela qu’il faut en priorité sécuriser et responsabiliser les acteurs du terrain. De ce côté-là, on a peut-être été un peu trop vite. D’ailleurs, certaines juridictions possèdent déjà le matériel, mais attendent que tout le monde soit formé avant de l’utiliser. Depuis 1989, il existe, pour les policiers, un stage de formation sur les techniques d’audition de mineurs. Ce stage a du succès, mais il n’est pas obligatoire. La vidéo va inciter policiers et gendarmes à se former parce qu’ils se diront qu’ils n’ont plus le choix.

Propos recueillis par Stéphanie Horel

Stéphanie Le Bars

RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 17 JUILLET 1999

Barbizon, dans un décor d'opérette

Villages de peintres. Une ribambelle de rapins adoptèrent ce hameau qui borde la forêt de Fontainebleau. Millet fut leur maître, et son atelier est désormais fort couru. Il voisine avec un Bazar de l'Angelus

« **QUELS JOLIS** z'horizons z'ont/ Les peintres de Barbizon... » D'une rime, troussée après boire dans une fraternelle complainte, tout était dit. C'est pour surprendre la nature sur le vif, s'immerger dans les paysages de la forêt de Fontainebleau qui bordait un hameau d'alors 350 âmes qu'une ribambelle de rapins adoptèrent Barbizon autour de 1830 et en firent le premier village de peintres. En un peu plus d'un demi-siècle, ils furent une centaine à y résider. Corot, Courbet, Daubigny vinrent immortaliser quelques points de vue, mais ceux qui ont vraiment hanté les lieux, des gorges d'Apremont à la chénaie du Bas-Bréau, sont entrés dans la légende sans toujours être restés dans l'histoire de l'art.

Etonnants personnages que ces artistes-marcheurs, plantant leur chevalet au creux d'une clairière ou à l'aplomb d'un chaos de grès et se retrouvant le soir à la bonne auberge des époux Ganne, phalanstère bucolique décrit par les frères Goncourt. Chez Ganne, ils partageaient une chambre ou un dortoir, faisant ripaille et saillies pour railler quelque « philistin » fourvoyé.

Parmi ces premiers purs paysagistes de terrain, on comptait de grands coloristes et des maîtres animaliers tels que Ferdinand Chaigneau, Georges Gassies ou le délicat Narcisse Diaz de La Pena. Vrais bohèmes ou bourgeois en rupture, ardents républicains aux redingotes sombres et aux barbes altières, généreux et sincères... ils resteront des seconds couteaux. En matière de renommée, un certain Millet, son *Angelus* et ses *Glaieuses* leur ont porté une ombre fatale.

FANS JAPONAIS

C'est pour fuir le choléra, qui fera 70 000 morts à Paris, que Théodore Rousseau, accompagné de Jean-François Millet et de Charles Jacque, s'installa à Barbizon en 1849. Rousseau sera sacré « roi du paysage ». Quant à Millet, l'austère, il répercutera le « cri de la



terre » perçu comme « un drame entouré de splendeur » avec l'idée de faire atteindre « le trivial au sublime ». Peintre de l'effort humain, définitivement agreste, alors que ses turbulents voisins se délectent des hautes solitudes sylvestres, il leur ouvre volontiers ses cahiers de croquis mais se joint rarement à leurs libations où l'on peut retrouver Corot orchestrant une folle danse des bouteilles.

Millet est l'objet d'un culte au Japon. Au pied du Fuji-Yama, à Hyamanashi, un musée est en grande partie consacré au maître

de Barbizon et à ses disciples. Sur son seuil a été reproduit à l'identique le médaillon de bronze le représentant avec Rousseau qui orne l'entrée de la forêt de Fontainebleau. On se perd en hypothèses sur les raisons de la fascination qu'exerce le « peintre de la terre » au pays du Soleil-Levant, mais elle est tellement forte et prégnante dans les rues du village que Jean-Pierre Cagnat n'a pas hésité à baptiser *Barbizon (Japon)* sa série de dessins exposés à l'office du tourisme.

Considérés comme plus sco-

laire que solaires, à cause de leur palette sombre et de *L'Angelus*, célebrissime, hélas, au point d'être réduit à l'état de chromo pour calendrier des postes et boîte à biscuits, les Barbizonniers n'auront pas l'aura des impressionnistes dont ils sont peut-être les pré-curseurs.

RECONSTITUTION LÉCHÉE

L'épopée des « peint' à Ganne » et la gloire de l'école de Barbizon traversèrent des décennies de purgatoire sinon d'oubli. Il fallut le centenaire de la mort de Millet, en

1975, pour que l'intérêt se réveille. Malgré le peu d'enthousiasme d'une bonne partie de ses électeurs, peu excités par l'aventure artistique et la perspective d'attirer de nouveaux intrus en sus des randonneurs, Gisèle Avelange, maire de Barbizon (1 469 habitants) eut la judicieuse initiative de préempter, pour 800 000 francs, l'Auberge Ganne, mise en vente en 1987. Meticuleusement restaurée, elle abrite, depuis 1995, la collection de toiles et de dessins du Musée municipal et propose une évocation sensible des Barbizon-



niers à travers un montage vidéo réalisé par l'atelier audiovisuel de Barbizon.

Si, aux yeux des puristes, la reconstitution est trop léchée pour rendre l'« atmosphère », on ne se régal pas moins des portraits, scènes de genre, trompe-l'œil et autres fantaisies que les pensionnaires des Ganne réalisaient, au débotté, sur les vieux meubles, les portes et le moindre coin de boisserie et qui font toute l'originalité de ce lieu qui accueille près de 30 000 visiteurs l'an.

LES ESCARGOTS DE HIROHITO

Pour de simples retrouvailles avec Millet, il suffit de traverser la rue : sa maison-atelier est librement ouverte à la visite. Il s'agit d'un « musée sentimental », selon l'expression de son conservateur, l'écrivain et journaliste Jacques Meunier, qui aime « l'entassement des cabinets de curiosités qui favorise la rêverie ». Le guide et l'âme des lieux, Georges-Antoine Richard, peu excités par l'aventure artistique et la perspective d'attirer de nouveaux intrus en sus des randonneurs, Gisèle Avelange, maire de Barbizon (1 469 habitants) eut la judicieuse initiative de préempter, pour 800 000 francs, l'Auberge Ganne, mise en vente en 1987. Meticuleusement restaurée, elle abrite, depuis 1995, la collection de toiles et de dessins du Musée municipal et propose une évocation sensible des Barbizon-

La rue Grande, la rue principale, n'a, par ailleurs, qu'un intérêt secondaire. Si la commune a conservé ses commerces de proximité, dont une épicerie municipalisée et le délicieusement kitsch Bazar de l'Angelus, sur la dizaine de galeries qu'elle abrite, une seule, la galerie Triade, qu'anime Suzanne Tarasie, est reconnue par les professionnels et la critique. Haut lieu touristique, par la grâce de la forêt dont elle borne l'orée autant que par son riche passé culturel, Barbizon ne compte pas moins de dix-huit hôtels et restaurants. Et si ceux-ci n'ont pas tous, comme l'illustre Auberge du Bas-Bréau, l'honneur d'avoir sustenté l'empereur Hirohito - venu en pèlerinage en 1971 et qui emporta les coquilles des escargots en souvenir -, ils n'en pratiquent pas moins des tarifs impériaux...

Devenu un village d'opérette, joli, poli, bien peigné, Barbizon ne fait jamais dans le débraillé, pas même le dimanche quand les voitures débordent anarchiquement sur chaque trottoir.

Robert Belleret

Dessin : Jean-Pierre Cagnat

FIN

L'Assemblée de Corse fixe le cadre des liaisons maritimes avec le continent

AJACCIO

de notre correspondant

Par trente-cinq voix contre onze (Parti communiste et Corsica Nazione) et cinq abstentions (la liste divers gauche de Simon Renucci), l'Assemblée de Corse a adopté, mardi 13 juillet, le cadre général de l'organisation maritime entre la Corse et le continent applicable dès le 1^{er} janvier 2000. Il s'agit de préparer le renouvellement des concessions de services publics sur la base de la réglementation européenne, qui prescrit un appel d'offres ouvert à toutes les compagnies dont les navires battent pavillon de l'un des pays de l'Union européenne (Le Monde du 1^{er} juin 1999).

La concession passée par l'Etat avec la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) et la Compagnie nationale maritime (CNM) a été transférée à la région puis à la collectivité de Corse, qui dispose d'une ligne budgétaire annuelle (976 millions de francs, environ 149 millions d'euros) qu'elle répartit entre ces compagnies ainsi qu'entre les compagnies aériennes qui assurent le service public.

Le texte adopté par l'Assemblée de Corse demande à l'exécutif de « définir les obligations de service public qui permettront de garantir les intérêts économiques et sociaux essentiels de la Corse ». Sur ce point, les communistes, partisans d'un appel d'offres global d'une durée de dix ans, et les indépendantistes, pour qui « la maîtrise des transports passe par la création d'une compagnie maritime corse », se sont séparés de la majorité des élus de droite et de gauche ainsi que des corsistes.

TROIS CANDIDATURES

La concession sera donc consentie pour cinq ans mais, autre innovation, trois appels d'offres distincts concerneront - par « souci de cohérence et afin de permettre des conditions d'organisation rationnelle » - les liaisons entre la zone Marseille-Ajaccio-Bastia et Porto-Vecchio, les liaisons entre Marseille-Propriano-Calvi et L'île-Rousse et les liaisons entre Nice, Ajaccio, Bastia et Calvi-L'île-Rousse. Il est précisé que « les services publics devront permettre de

satisfaire toute l'année un volant minimal correspondant aux exigences du trafic régulier fret et passagers entre l'île et le continent », tout autant que la demande accrue en saison touristique et pendant les vacances scolaires.

Le cahier des charges sera proposé à l'Assemblée de Corse d'ici à l'automne, l'appel d'offres sera lancé au début de l'année 2000 et le choix du ou des concessionnaires sera effectué pendant l'été 2000.

Trois compagnies sont sur les rangs : les actuelles compagnies SNCM et CNM, qui ont fait acte de candidature commune ; Corsica Ferries, qui s'est installée avec succès sur les lignes Nice-Bastia-Calvi-L'île-Rousse où elle concurrence souvent la SNCM ; et Mobyline, qui assure des liaisons entre Bastia et l'Italie. Corsica Ferries et Mobyline ont d'ailleurs passé commande de deux car-ferries rapides et de grande capacité livrables à fin 2000 ; la première à l'Italie, la seconde en Corée.

Paul Silvani

80 millions de francs pour dépolluer le site industriel de Salsigne

L'ÉTAT, sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), dépensera, dans les dix-huit prochains mois, quelque 80 millions de francs (12,2 millions d'euros) pour entamer la dépollution du site de la mine d'or de Salsigne (Aude). Après l'enveloppe de 11,6 millions accordée en 1998, qui avait essentiellement servi à mettre en sécurité une partie des 60 000 tonnes de produits toxiques accumulés sur le site, l'argent débloqué pour 1999 et 2000 financera l'évacuation et le retraitement de 23 000 tonnes de déchets divers. Il est aussi prévu le démantèlement de l'ancienne usine de traitement de déchets industriels, dont l'activité, stoppée depuis cinq ans, est responsable de l'impressionnante accumulation de produits polluants. L'Ademe effectuera un recensement complet de la pollution et une étude poussée sur la gestion et le traitement des eaux du site. Depuis quatre ans, les légumes-feuilles cultivés dans les vallées en aval de Salsigne sont interdits de consommation en raison de leur teneur massive en arsenic. - (Corresp.)

DÉPÊCHE

■ **PLAN LOIRE** : estimant que l'établissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents (Epala) n'a pas respecté ses engagements dans le plan de sauvegarde du saumon en Loire, l'Union européenne a décidé de retirer sa participation financière (631 149 euros, soit 4,14 millions de francs). Cette opération, étalée sur dix ans, d'un coût de 50 millions de francs, doit permettre le retour de ce poisson dans le fleuve. Le président de l'Epala, Eric Doligé, député (RPR) et président du conseil général du Loiret, renvoie la responsabilité de cette situation sur le gouvernement français, qui n'a toujours pas pris de décision sur la construction du barrage de Chambonchard. Le gouvernement devrait faire connaître ses intentions lors du comité interministériel de l'aménagement et du développement durable du territoire prévu le 23 juillet en Arles. - (Corresp. rég.)

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter et Universal 45 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL PHILIPS



MOUSSORGSKI. Boris Godounov.

Le génie du boyard. Pour les uns, Boris Godounov est le drame de la solitude du pouvoir, d'un tsar déchu. Pour les autres, le véritable héros demeure le peuple russe. Le langage oscille en permanence entre le raffinement des timbres, la rudesse d'une écriture aux sources du folklore slave. Pour la première fois, sont réunies les deux premières versions intégrales de l'opéra, celles de 1869 et 1872. Gergiev fait ressortir toute la violence abrasive de la partition, servie par une remarquable distribution.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16 heures, dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon"

Le Monde

www.frnac.fr

10 / LE MONDE / SAMEDI 17 JUILLET 1999

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 13 juillet a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Michel Pinault**, préfet hors cadre, coordonnateur au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, est nommé préfet de l'Aube pour remplacer Nicolas Theis, nommé préfet hors cadre. **Gérad Moisselin**, directeur du personnel, de la formation et de l'action sociale, est nommé préfet de l'Yonne, en remplacement d'**André Viau**, nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques. André Viau succède à **Gilles Bouilhaguet**, nommé préfet du Morbihan, en remplacement de Joël Lebeschu, nommé préfet hors cadre. **Henri-Michel Comet**, directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'Outre-mer, est nommé préfet du Tarn-et-Garonne, où il succède à **Jean-François Carenc**o, nommé préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe. Jean-François Carenco succède à **Jean Fédini**, nommé préfet de la Drôme, où il remplace Jean-Pierre Marqué, nommé préfet, secrétaire général de la zone de défense de Paris. Enfin, **Henri Masse**, sous-préfet de Valenciennes, est nommé préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane.

[Né le 26 février 1947 à Neuilly-sur-Seine, **Michel Pinault** commence sa carrière comme inspecteur des impôts (1968). Après avoir fait l'ENA, il devient administrateur civil (1978), affecté au ministère de l'intérieur. Il est directeur du cabinet du secrétaire général de la préfecture de l'Île-de-France, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire (1980) et directeur du cabinet du préfet de la région Bretagne

(1982). Il est nommé chargé de mission pour les problèmes de déconcentration auprès du directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur, en octobre 1982, puis directeur du cabinet du directeur général de l'administration du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, en 1985. En octobre 1986, il devient secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, avant d'être nommé secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin (1990). En mars 1993, il est nommé sous-préfet d'Argenteuil. En juin 1996, il devient préfet délégué pour la sécurité et la défense de la zone Est. Nommé préfet hors cadre en novembre 1997, il était, depuis décembre 1997, coordonnateur au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne.]

[Né le 23 juillet 1952 à Verneuil-sur-Avre (Eure), **Gérad Moisselin** est élève de l'ENA avant de devenir administrateur civil en 1981, affecté au ministère de l'intérieur. Devenu directeur du cabinet du préfet de la Haute-Marne, il est nommé, en juillet 1982, directeur de cabinet du commissaire de la République de la région Franche-Comté. De décembre 1983 à janvier 1986, il est secrétaire général de la préfecture de la Creuse, puis, d'octobre 1986 à octobre 1988, secrétaire général de la préfecture de Corse-du-Sud. Détaché au Conseil d'Etat, il est nommé, en juin 1990, chargé de mission au secrétariat général du gouvernement. De juin 1993 à juillet 1996, il est sous-directeur des finances locales et de l'action économique à la direction générale des collectivités locales. Depuis juillet 1996, il était directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale à la direction générale de l'administration.]

[Né le 14 octobre 1949 à Saint-Jean-Saint-Nicolas (Hautes-Alpes), **André Viau** commence sa carrière comme ingénieur au CNRS (1975-1976), avant de faire l'ENA, et d'intégrer le ministère de l'intérieur en mai 1979. Il est sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély de novembre 1981 à octobre 1982, directeur du cabinet du préfet de la région Bretagne jusqu'en octobre 1984, date à laquelle il devient directeur du cabinet du président de la communauté urbaine de Lyon. En octobre 1986, il devient secrétaire

général pour les affaires régionales de la région Auvergne. Il est nommé secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or en février 1990, sous-préfet de Dunkerque en juillet 1992, préfet de la Haute-Corse en juillet 1995. Il a été directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, de novembre 1996 à juin 1997. Depuis octobre 1997, il était préfet de l'Yonne.]

[Né le 12 juillet 1939 à Orléans, **Gilles Bouilhaguet** est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il devient chef, puis directeur du cabinet du préfet de l'Yonne (1967), et sous-préfet de Bouley en Moselle (1968). Après un passage au ministère de l'équipement et du logement (1971), il est nommé chef du cabinet de Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme (1972-1974). Lorsque M. Bonnet devient ministre de l'intérieur, Gilles Bouilhaguet occupe à nouveau la fonction de directeur de son cabinet (1977). Il est secrétaire général de la préfecture du Loiret (1977), secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise (1979), directeur de la mission économique et sociale à la préfecture de la région Île-de-France (1982-1986). De 1986 à 1988, il est directeur des sports au secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports. Il devient préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet du Nord (1990), préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès de la zone de défense Nord (1993). En avril 1993, il est nommé conseiller technique au cabinet de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. De décembre 1993 à mai 1996, il était préfet de la Sarthe, et depuis 1996, préfet des Pyrénées-Atlantiques.]

[Né le 2 février 1957 à Sidi Abdallah (Tunisie), **Henri-Michel Comet** est élève à l'ENA, avant de devenir administrateur civil au ministère de l'intérieur en 1982. Il est directeur de cabinet du préfet de la Drôme, des Alpes-Maritimes (1983-1985), puis sous-préfet de l'arrondissement d'Avallon (Yonne). De septembre 1986 à mai 1988, il travaille au cabinet du premier ministre, Jacques Chirac, en qualité de chargé de mission. Il est ensuite nommé secrétaire

CARNET

général de la préfecture d'Eure-et-Loir (1988 à 1991), puis secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de Lorraine (1991-1993). En avril 1993, le premier ministre, Edouard Balladur, l'appelle à son cabinet en qualité de conseiller technique. En janvier 1995, il est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement, et titularisé préfet. Depuis 1995, il était directeur des affaires politiques, administratives et financières du ministère de l'Outre-mer (devenu secrétariat d'Etat en juin 1997), administrateur de la société nationale de programme Radiotélévision française pour l'Outre-mer, et haut fonctionnaire de défense au ministère (devenu secrétariat d'Etat) de l'Outre-mer.]

[Né le 7 juillet 1952 à Talence (Gironde), **Jean-François Carenc**o est nommé conseiller de tribunal administratif à sa sortie de l'ENA, en mai 1979, et affecté à Marseille. En 1985, il devient directeur général du district de l'agglomération de Montpellier. Il est secrétaire général adjoint pour les affaires économiques en Nouvelle-Calédonie en juillet 1988. Il s'occupe de la Nouvelle-Calédonie au ministère des DOM-TOM en avril 1990. Il est secrétaire général de la préfecture des Yvelines en juillet 1991, préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon en janvier 1996. Titularisé préfet en janvier 1997, il était depuis octobre de cette même année préfet du Tarn-et-Garonne.]

[Né le 26 août 1938 à Vire (Calvados), **Jean Fédini** est attaché de préfecture (1967) avant d'être nommé chargé de mission au cabinet d'Olivier Stim, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement (1973), puis des DOM-TOM (1974-1978). Il devient directeur du cabinet du préfet de la Haute-Loire, sous-préfet de Vouziers (Ardennes), sous-préfet de Château-Thin (Finistère) (1980), et sous-préfet de Bernay (Eure) (1982). Il est nommé chef du bureau des personnels de préfecture au ministère de l'intérieur (1984), puis directeur de cabinet du préfet de la région Pays de la Loire (1986), sous-préfet de Montbéliard (Doubs) (1989), préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de Corse-du-Sud et de Haute-Corse (1992), préfet de

l'Aveyron (1993), et depuis octobre 1996, préfet de la région Guadeloupe.]

[Né le 11 août 1947 à Cambrai (Nord), **Henri Masse**, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, commence sa carrière comme attaché de préfecture en 1973. Chef de cabinet du directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur (1975), chargé des fonctions de directeur du cabinet du préfet du Vaucluse (1978), il est nommé, en 1980, sous-préfet de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane). Directeur du cabinet du préfet de la région Bourgogne en 1982, il est, de 1982 à 1986, directeur du cabinet du commissaire de la République de la région Lorraine. En 1986, il est nommé directeur régional de la caisse des dépôts et consignations pour la Franche-Comté. Sous-préfet de Dreux (Eure-et-Loir) en 1988, il devient directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes en 1990, avant d'être nommé, en 1992, secrétaire général de la préfecture du Var. Depuis 1994, il était sous-préfet de Valenciennes (Nord).]

« Le Monde de l'éducation » de juillet-août

LE MONDE DE L'ÉDUCATION consacre son dossier de l'été à l'**ASTRONOMIE**. L'histoire de l'univers, la compréhension de l'univers, de sa création et de son fonctionnement, l'explication de la mécanique céleste, la guerre des étoiles ou la collaboration internationale, l'enseignement de l'astronomie ou le métier d'astronaute, sont autant de thèmes abordés dans ce dossier, sous la houlette de **Hubert Reeves**, invité de la rédaction. Un poster ludo-éducatif et une paire de lunettes de protection pour observer l'éclipse du 11 août sont joints à ce numéro.

Par ailleurs, une large place

<p><i>« Il pleure dans nos cœurs Comme il pleut sur la ville... »</i></p>
M^{me} Veuve LOISEL, née Lucie TROUVÉ,
 <p>s'est éteinte à Evreux, le 12 juillet 1999, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.</p>
<p>Chantal Trouvé et Alain Segal, Jean-Claude et Christophe Loisel, Isabelle Foulon et Markus Driesch, remercient tous ceux qui s'associent à ce deuil.</p>
<p>– Catherine, son épouse, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de</p>
<p>Xavier MOISSINAC-MASSENAT, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance avec rosette,</p> <p>survenu le 10 juillet 1999, dans sa soixante-dix-septième année.</p>
<p>Les obsèques ont eu lieu le 13 juillet, à Saint-Jean-de-Luz.</p>
<p>« ibaja », avenue Bordaberry, 64500 Saint-Jean-de-Luz. <i>(Lire le Monde du 14 juillet.)</i></p>
<p>– Callian (Var).</p>

<p>M^{me} Bertile Oeuvrard, Les familles Dauxais, Mottis, Oeuvrard, Olivier, Baglina, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de</p>
M. Maurice OEUVRARD , officier de la Légion d'honneur, préfet honoraire.
<p>Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Callian, le jeudi 15 juillet 1999, à 10 h 30.</p>
<p>Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.</p>
<p>– Sartène (Corse-du-Sud).</p>

<p>La famille, Les parents, Les alliés, Et les amis, ont la douleur de faire part du décès de</p>
Laurent TOLINI , intendant universitaire honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre des Palmes académiques,
<p>survenu à Sartène, le 15 juillet 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après une paisible retraite et une longue carrière vécue en totalité à l'éducation nationale, et notamment à Versailles, Enghien et au lycée Claude-Bernard, Paris-16^e.</p>
<p>En ce jour de deuil, tous ceux qui les ont approchés ne manqueront pas de rappeler le pieux souvenir de</p>

Blanche PAGANELLI , son épouse, décédée à Paris, le 28 mars 1990, dans sa cinquante-septième année.
<p>La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Marie, place Porta, à Sartène, le 16 juillet, à 17 heures.</p>
<p>Ni deuil, ni fleurs, ni couronnes.</p>
<p>Résidence n° 2, 20100 Sartène.</p>

TRANSPORTS

Yves Cousquer a été nommé au conseil des ministres du 13 juillet président du conseil d'administration d'Aéroports de Paris. Il remplace à ce poste Jean Fleury.

[Né le 23 décembre 1941 à Montpellier, Yves Cousquer est ancien élève de l'École Polytechnique et ingénieur général des Ponts et Chaussées. Après avoir occupé divers postes au ministère de l'équipement de 1966 à 1975 (succesivement urbanisme, aménagement foncier, zone de Fos), il devient directeur de l'exploitation technique au Port autonome de Marseille de 1975 à 1981. Il entre ensuite dans la société Degremont où il occupe divers postes de direction. En 1984 il est nommé directeur des affaires économiques et internationales au ministère des transports et de l'équipement. Puis, en 1989, il devient directeur général de La Poste, pour en être nommé président deux ans plus tard, en 1991.]

<p>est réservée à un entretien exclusif avec Ivan Illich. Il y a trente ans, ce personnage enflammait les esprits en proposant de « <i>déconstruire</i> » l'institution scolaire. Véritable légende vivante, le philosophe a reçu <i>Le Monde de l'éducation</i>. Il revient sur le passé, réfléchit toujours sur l'avenir avec le même enthousiasme et les mêmes exigences.</p> <p>Sur Internet : http ://www.lemonde.fr-Rubrique Le Kiosque-« <i>Le Monde de l'éducation</i> »</p> <p>En kiosques à partir du 1^{er} juillet 1999.</p>
<p>★ « Le Monde de l'éducation », juillet-août, 30F.</p>

AU CARNET DU « MONDE »
Félicitations
<p>– 17 juillet 1999, Mirmande (Drôme).</p>
Delphine et Stéphane,
pour le meilleur et pour le pire.
<p>Moi, j'offre le Monde à ma marraine...</p>
<p>Loïc, avec ses parents et Julien.</p>

Naissances
Elisabeth et Christian ORIOT partagent avec Maud, Jean et Bathilde (†) la joie d'annoncer la naissance de
Charles,
<p>le 14 juillet 1999, à Morlaix (Finistère nord).</p>
<p>6, avenue du Lycée, 29600 Morlaix.</p>
<p>– Nous partageons avec nos familles la joie de la naissance de notre fils</p>
David,
petit frère d' Olivier,
<p>le 3 juillet 1999.</p>
<p>Agnès DENNYS et Bertrand MARTINOT, 87 bis, rue Blomet, 75015 Paris.</p>

Brigitte et Marcel ESCURE, Juliette et Henri ont la joie d'annoncer la naissance de
Elise,
<p>le 9 juillet 1999.</p>
<p>11, cité Vaneau, 75007 Paris.</p>

<i>Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.</i>
--

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
<i>Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €</i>
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
<i>Nous consulter</i>
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Paul, Louis, Antoine,
est né, le 20 juin 1999.
<p>Un ami de plus pour les oiseaux du bois de Boulogne et d'ailleurs.</p>
<p>Catherine et Christian de LA SUDE-RIE, 38, rue Pierret, 92200 Neuilly-sur-Seine.</p>

Anniversaires de naissance
Pierre-Luc, 16 juillet 1981-16 juillet 1999.
Bon anniversaire.
<p>De la part de ta mère, ton père et toute la famille.</p>

Mariages
Valérie CELLE et Laurent PLAGNOL
ont la joie de faire part de leur mariage.
<p>La cérémonie se déroulera le samedi 17 juillet 1999, à 14 h 45, à la mairie de Périgny.</p>
<p>La bénédiction nuptiale sera célébrée à 16 heures, en l'église Saint-Cybard de Périgny.</p>

A NOS ABONNÉS
UN SEUL NUMÉRO 0/803/022/021*
exclusivement réservé pour :
FAIRE SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT
*0,99 F TTC/mn.

Décès
– La Société nationale des chemins de fer français a la tristesse de faire part du décès de
Jacques BERDUCOU, conseiller à la direction générale (ancien directeur grandes lignes et directeur des services régionaux voyageurs d'Île-de-France).
<p>Profondément reconnaissant pour le travail accompli par Jacques Berducou durant de nombreuses années de collaboration, elle adresse à sa famille l'expression de sa sympathie la plus attristée.</p>
<p>– Le président, Les membres du conseil d'administration, Et l'ensemble du personnel de Frantour SA, ont la tristesse de faire part du décès de</p>
M. Jacques BERDUCOU, président d'honneur.
<p>Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 15 juillet 1999, en l'église de Saint-Martin-d'Abbat (Loiret).</p>

– Le directeur et le président du conseil scientifique de l'UFR sciences humaines cliniques de l'université Paris 7 - Denis-Diderot,
Le personnel enseignant chercheur, Et le personnel administratif, ont la douleur de faire part du décès de leur collègue,

Joël DOR, maître de conférences,
<p>le 11 juillet 1999.</p>

– Le directeur du laboratoire de psychopathologie fondamentale et psychanalyse, Les enseignants-chercheurs et chercheurs, Et le personnel administratif, ont la douleur de faire part du décès de leur collègue,
--

Joël DOR, directeur de recherches,
<p>le 11 juillet 1999.</p>

– Le bureau, Le conseil d'administration, Et les membres, adhérents et auditeurs libres de l'association de formation psychanalytique et de recherches freudiennes Espace analytique, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur vice-président et ami,

Joël DOR, psychanalyste, codirecteur de la collection « L'espace analytique » aux éditions Denoël,
<p>le 11 juillet 1999.</p>

La cérémonie privée ayant eu lieu dans la plus stricte intimité, nous nous réunirons le lundi 19 juillet, à 13 heures, à Espace analytique.

12, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

(Lire le Monde du 15 juillet.)

– Ses enfants, petits-enfants, Et arrière-petits-enfants ont la tristesse de faire part du décès de la
duchesse de BRISSAC, née May SCHNEIDER,
survenu le 14 juillet 1999, au château d'Apremont (Cher).
<p>La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale, ce vendredi 16 juillet, à 16 heures, en l'église de Brissac (Maine-et-Loire).</p>
<p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p>

– M ^{me} Jean-François Le Brizault, son épouse, M ^{me} Anne Le Brizault, François Le Brizault (†), ses enfants, M ^{me} Marcel Le Brizault, sa mère, M. et M ^{me} Denis Le Brizault, son frère et sa belle-sœur, M ^{me} Alix Le Brizault, sa nièce, M. Jean-Pierre Bonnel, son oncle, ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-François LE BRIZAULT , maire de Bailleau-l'Evêque, président fondateur de l'Association pour le développement de l'informatique et de la télématique en Eure-et-Loir, vice-président du Syndicat intercommunal des transports scolaires d'Eure-et-Loir, chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier de l'ordre national du Mérite agricole,

survenu brutalement le lundi 5 juillet 1999, à l'âge de quarante-quatre ans.
<p>Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 9 juillet.</p>
<p>Il repose auprès de son fils,</p>
François.
<p>1, rue Olivier-Gault-Sénarmont, 28300 Bailleau-l'Evêque. 14, avenue de Tourville, 75007 Paris.</p>

– M. et M ^{me} Patrice Léger, ses enfants, Guillaume, Xavier, Benoît, ses petits-fils, Ainsi que ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Yves LE DUC, née Geneviève LAMIEUSSENS,
<p>le 14 juillet 1999.</p>
<p>La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 juillet 1999, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, Paris-16^e.</p>
<p>Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Passy.</p>
<p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p>

– M. et M ^{me} Patrice Léger, ses enfants, Guillaume, Xavier, Benoît, ses petits-fils, Ainsi que ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Yves LE DUC, née Geneviève LAMIEUSSENS,
<p>le 14 juillet 1999.</p>

– M. et M ^{me} Patrice Léger, ses enfants, Guillaume, Xavier, Benoît, ses petits-fils, Ainsi que ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Yves LE DUC, née Geneviève LAMIEUSSENS,
<p>le 14 juillet 1999.</p>

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures



Selon la légende, le Christ aurait ordonné à l'ermite Pierre de convaincre le pape de reconquérir la Terre sainte. La croix et le croissant s'affrontent. Début d'un long conflit entre l'Occident et l'Islam

LA scène se passe dans une forteresse franque près de Tripoli, en Syrie. Un médecin s'adresse à un chevalier atteint d'un abcès à la jambe et à une femme frappée de consommation : « Que préfères-tu, demande-t-il au chevalier, vivre avec une jambe ou mourir avec deux ? L'autre répond qu'il aime mieux vivre. Le médecin dit alors qu'il a besoin d'un autre chevalier robuste et d'une hache tranchante à souhait. J'assistais à la scène : notre homme installe la jambe de son patient sur un billot et ordonne au chevalier de la trancher d'un seul coup. Mais au premier coup, la jambe résiste encore ; au second, la moelle se répand un peu partout et le malade meurt, là, tout de suite.

« Pas déconfit pour un sou, le médecin se rabat sur la femme, règle son cas : c'est un démon qu'elle a dans la tête. Il lui fait raser les cheveux. La femme ne s'en porte ni mieux ni plus mal, mais se met à manger, ainsi qu'on le fait chez les Francs, de l'ail et de la moutarde. Son état empire. L'autre déclare, péremptoire, que le démon ne gitait pas à la surface de la tête, mais plus profondément qu'il ne l'avait cru d'abord. Il vous prend un rasoir, fait, sur le crâne, une incision en forme de croix, si terrible que l'os apparaît. Puis il frotte le tout avec du sel... et voilà presque aussitôt son second mort. »

L'auteur de ce récit est Ousâma Ibn Mounqidh. André Miquel et Amin Maalouf l'appellent simplement Ousâma, prince de Chaysar, en Syrie. Il naît l'année même - 1095 - où le pape Urbain II, à Clermont, prêche l'appel à la première croisade, et meurt en 1188, soit un an après la reconquête de Jérusalem sur les Francs par son héros préféré, Saladin. Son livre *L'Itibâr* (L'Expérience) n'est pas le récit d'un chef de guerre, mais celui d'un observateur, scrupuleux et distingué, des étranges mœurs chrétiennes. Son témoignage sur la médecine empirique - et expéditive - des croisés est un document. Il montre le fossé qui sépare les « barbares » venus d'Occident et une civilisation musulmane alors à son apogée.

Le 11 décembre 1098, l'armée des croisés arrive à Maara, également en Syrie, à trois jours de marche d'Antioche. Bohémond, le chef franc, promet la vie sauve aux habitants s'ils cessent le combat. En tremblant, la population s'exécute, abandonne les postes les plus élevés de la ville où elle avait pris refuge et se terre dans les caves. Mais la promesse de Bohémond n'était qu'un leurre. A l'aube, les Francs forcent les portes de Maara et c'est le carnage. Pendant trois jours, hommes, femmes, enfants, vieillards sont passés au fil de l'épée. Le chroniqueur franc, Raoul de Caen, ajoute cet épisode moins banal : « Les nôtres faisaient bouillir les païens adultes dans les marmites, puis fixaient les enfants sur des broches et les dévoraient tout grillés. » Un autre témoin, Albert d'Aix, confirme : « Les nôtres ne répugnaient pas à manger non seulement les Turcs et les Sarrasins tués, mais aussi les chiens. »

Ainsi les croisés étaient-ils des cannibales. Cannibales par nécessité ou par fanatisme ? Pour Amin Maalouf, la réponse ne fait pas de doute. Auteure, en 1983, des *Croisades vues par les Arabes*, l'écrivain franco-libanais raconte les expéditions punitives des Francs dans les campagnes de Syrie et décrit leur plaisir à « croquer la chair » des Sarrasins. C'est le soir, blottis autour d'un feu, qu'ils dévoraient leurs proies. De sa plume élégante, Ousâma, le prince-chroniqueur, commente : « Tous ceux qui se sont renseignés sur les Francs ont vu en eux des bêtes qui ont la supériorité du courage et de l'ardeur au combat, mais aucune autre, de même que les animaux ont la supériorité de la force et de l'agression. »

Pour les musulmans, la barbarie est dans le camp d'en face : celui de la chrétienté et de l'Occident. La prise d'Antioche (1098), celle de Jérusalem (1099) par les Francs sont, pour eux, des cataclysmes. En témoigne cet autre récit de Maalouf. Après trois semaines de marche sous un soleil de plomb, le vénérable cadî de Damas débarque chez le calife de Bagdad, lui rapporte les événements et le supplie d'intervenir au nom de la solidarité musulmane : « Comment osez-vous somnoler, interroge-t-il, alors que vos frères de Syrie n'ont plus pour demeure que les selles des chameaux ou les entrailles des vautours ? Que de sang versé ! Que de belles jeunes filles ont dû, de honte, cacher leur doux visage ! Les valeureux Arabes s'accommodent-ils de l'offense et les preux Persans acceptent-ils le déshonneur ? »

La *umma* musulmane est humiliée comme elle ne l'a jamais été depuis la mort du Prophète, il y a quatre siècles et demi (632). La bataille de Jérusalem n'a duré que deux jours. Le regard des guerriers francs, cheveux blonds, bardés d'armures, égorgeant dans les ruelles hommes, femmes et enfants, pillant les maisons, saccageant les mosquées, obsédés longtemps les musulmans. Ceux qui n'avaient pu échapper à leur fureur, raconte un chroniqueur, « gisaient par milliers dans les flaques de sang aux abords des mosquées. Un grand nombre d'imams, d'ulémas et d'ascètes soufis avaient quitté leur pays pour venir vivre une pieuse retraite dans les lieux saints. Les derniers survivants ont été obligés d'accomplir la pire des besognes : porter sur leur dos les cadavres des leurs, les entasser en sépulture dans des terrains vagues, puis les brûler, avant d'être à leur tour massacrés ou vendus comme esclaves » (Amin Maalouf).

La reconquête de Jérusalem par les croisés marque la fin d'un âge

d'or qui enflait tout musulman d'orgueil et d'arrogance. Des Pyrénées à l'Indus, l'Islam était vécu comme une épopée. L'empire de Mahomet n'était-il pas le plus grand depuis Alexandre ? Avec la Reconquista de l'Espagne et du Portugal, celle de la Sicile par les Normands et les croisades en Palestine et en Syrie, son expansion est brisée net. Le « miracle arabe » est sous la menace. Depuis longtemps, la langue du Coran s'était imposée comme langue de culture. A l'ombre des cours princières - ummayyade à Damas, abbasside à Bagdad -, dans des villes raffinées comme Samarcande, Le Caire, Kairouan, Tlemcen ou Grenade, s'était affirmé un humanisme arabe unique au monde, intégrant des traditions persane, grecque, indienne et explorant tous les champs du savoir.

La philosophie, d'abord, avec un Ghazali (1058-1111) et un Averroès (1126-1198) qui n'est pas l'impie que décrit le Moyen Âge chrétien, mais l'homme d'un retour à la source du Coran, face aux tendances fondamentalistes qui menacent déjà l'Islam. Avec ses mosquées, comme le Dôme du Rocher à Jérusalem, ses palais, ses forteresses, son université Al Azhar du Caire, l'architecture arabe est aussi l'une des pionnières. En médecine et en sciences - chimie, algèbre, astronomie, mathématiques, physique -, les Arabes, les Perses, les Afghans ont plusieurs longueurs d'avance. L'Islam, qui brasse des nations et des races, incarne la promesse d'un monde nouveau, jeune, ouvert sur la Méditerranée, comme sur les profondeurs de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

Ainsi, au XI^e siècle, le premier des croisades, la boussole du monde semble pour longtemps arrêtée : en Orient, l'humanisme et la civilisation, dont les Arabes partagent le monopole avec Byzance ; en Occident, les guerres féodales qui mettent aux prises « les princes de la Terre » (Foucher de Chartres) et suscitent, dans toute la chrétienté, désordres et violences. Ajoutons l'argument de la religion : l'Islam est la dernière Révélation, celle qui récapitule toutes les autres. Si les juifs et les chrétiens sont également dépositaires des écritures sacrées, celles-ci ont été altérées par leurs mains. L'Islam en est la seule version authentique et définitive. Son droit, qui protège les non-musulmans (avec le statut de *dhimmis*), est également sacré et intangible, pélagiquement divin.

Imbus d'un tel sentiment de supériorité, comment des fidèles de la qualité du prince Ousâma n'auraient-ils pas vu dans les croisés, avec leur brutalité guerrière et leur mœurs rudimentaires, malgré

la noblesse de leurs ordres chevaliers et templiers, les héritiers des barbares, venus en horde de l'Occident pour saccager les lieux du raffinement, de la compétence et de la tolérance ? Comment n'auraient-ils pas déjà interprété cet événement des croisades comme un affrontement entre guerre sainte et *djihad* que, dix siècles plus tard, on appellera « un choc de civilisations » ?

Quand Urbain II, un pape français qui fut moine de Cluny, lance, le 27 novembre 1095, lors d'une tournée missionnaire dans le sud de son pays, l'appel à une croisade armée, la surprise est totale. Il a choisi, pour annoncer cet événement, le concile d'évêques qui, au même moment à Clermont, se réunit pour expédier des affaires de discipline ecclésiastique et régler l'excommunication du roi de France, Philippe I^{er}, pour sa liaison adultère avec Bertrande de Montfort. L'empereur de Constantinople vient de réclamer des renforts armés pour riposter aux Turcs qui, en 1085, ont conquis Antioche et campent aux portes de l'empire byzantin. De même, les pèlerins chrétiens de retour de Terre sainte sont-ils pleins de récits de rançonnages et de pillages. De là à imaginer un tel scénario de guerre sainte !

D'une pierre, le pape Urbain II fait deux coups : en secourant ses coreligionnaires d'Orient, il reprend le leadership d'une chrétienté divisée depuis le schisme de 1054 entre Rome et Constantinople. En se fixant comme objectif la reconquête de Jérusalem, aux mains des musulmans depuis 638, il compte refaire l'unité de ses princes et barons féodaux, enrôlés dans une même guerre contre les

Dans une atmosphère de pagaille joyeuse, une croisade « populaire » se met en branle, sans autre commandement que celui de chefs de hasard, des aventuriers illuminés, dont les noms sont à eux seuls des légendes : Pierre l'Ermite, Gauthier sans Avoir, Guillaume le Chambellan ou Gottshalc vers l'Orient

infidèles. Urbain II ne manque pas de talent politique et communicatif. Ce n'est pas lui, le pape, qui engage cette croisade, c'est Dieu lui-même : « *Le Christ vous l'ordonne* », insiste-t-il à plusieurs reprises. C'est l'évêque du Puy, Ademar de Monteil, qu'il charge de conduire l'expédition comme lé-

Quand le pape Urbain et l'ermite Pierre s'en vont en guerre sainte

gat du pape. C'est l'ennemi musulman caricaturé, diabolisé - les « infidèles », les « barbares » - qu'il presse d'aller combattre sur ses propres terres : « *Quelle honte, lance-t-il, si un peuple aussi méprisé, aussi dégradé, esclave des démons, l'emportait sur la nation qui s'honore du nom de chrétienne !* »

« Dieu le veut », répondent les chevaliers, à qui s'adresse l'appel du pape à Clermont. Urbain II n'ignore pas leur ferveur pour les pèlerinages, le besoin qu'ils ont de soulager une conscience altérée par leur cupidité et leur violence. Ils craignent que la porte de la Terre sainte leur soit à jamais fermée. Ils sont riches, bien équipés, experts dans le maniement des armes, encadrés par des seigneurs dont le pape ne doute pas de la chrétienté et de leur volonté d'aller mourir pour elle. Les « chevaliers du Christ » sont assurés de la protection de tous leurs biens, sous contrôle épiscopal pendant la durée de l'expédition, et - suprême récompense - de la rémission de tous leurs péchés et de la promesse du Paradis s'ils meurent en martyrs devant l'infidèle.

Mais la première « armée » qui se lève - de l'est de la France, du pays rhénan, de Provence, d'Aquitaine, de Bretagne, de Bourgogne, mais aussi de Lombardie et d'Europe centrale - rameute des paysans, des artisans, des petits nobles en disgrâce ou peu fortunés. Parmi eux des gueux, accompagnés d'une ribambelle de femmes et d'enfants, fanatisés par des prédicateurs itinérants, des ermites ou des pénitents. Les sermons des prêtres ou des

ment que celui de chefs de hasard, des marginaux, des aventuriers illuminés, dont les noms sont à eux seuls des programmes et des légendes : Pierre l'Ermite, Gauthier sans Avoir, Guillaume le Chambellan ou Gottshalc, vers l'Orient.

Un personnage, ce Pierre l'Ermite. A l'égal d'un Codefroy de Bouillon, futur roi de Jérusalem, il est l'une des vedettes de cette première croisade. Guillaume de Tyr le croque comme un petit bonhomme chétif, mais « de grand cœur et de clair esprit et de bon entendement et parlant très bien ».

Né au milieu du siècle à Amiens, il mène, sur sa mule, une vie d'errance et de solitude, couvert, de ses pieds nus la tête, d'une tunique de laine et d'une pèlerine à capuchon. Il ne se nourrit que de

pain et de poisson, distribue aux pauvres l'aumône reçue de sa prédication, pardonne aux pécheurs, ramène « à l'honnêteté » les prostituées et à la paix des familles qui se querellaient. Avec des mots simples, il entraîne dans sa course des hommes et des femmes couvertes de croix miraculeuses. « *Tout ce qu'il disait et faisait avait quelque chose de mystérieux et de divin, et tellement, ajoute Guibert de Nogent, qu'on arrachait des poils à sa mule pour en faire des reliques.* »

Pèlerin à Jérusalem, l'ermite Pierre, endormi dans l'église du Saint-Sépulcre, aurait entendu, dans un songe, le Christ lui ordonner de se rendre à Rome et de convaincre le pape de reconquérir la Terre sainte. A partir de cette légende, les chroniqueurs vont faire de Pierre le véritable inspirateur des croisades. L'histoire, depuis, a rétabli la vérité et rendu justice au pape de Clermont. Quoi qu'il en soit, Pierre l'Ermite est l'un des premiers sur les routes d'Orient. Suivi de « troupes » estimées à 15 000 hommes et femmes (les chroniqueurs du Moyen Âge étaient plus généreux), il est en avance sur l'armée des barons et arrive, le 1^{er} août 1096, sous les murs de Constantinople. La propre fille de l'empereur byzantin Alexis I^{er}, Anne Comnène, qui a des goûts d'écrivain, décrit *Coucoupietre* - ainsi que les Grecs surnommaient Pierre - et ses amis « enflammés comme d'un feu sacré. (...) Leur nombre dépassait celui des grains de sable au bord de la mer et des étoiles au ciel ».

Cette croisade « populaire » se termine dans le sang. Les fidèles de Pierre l'Ermite tombent dans une embuscade, en octobre 1096, au camp de Civitot sur la route de Nicée, et sont décimés par les Turcs.





Francesco Hayez
(1791-1882) :
« Pierre l'ermite prêchant
la croisade. »
(DAGLI ORTI)

Gauthier sans Avoir meurt. Pierre s'en sort, rejoint Godefroy de Bouillon et participe à l'ultime bataille pour la « délivrance » de Jérusalem. A son retour, il ira fonder sur la Meuse le monastère d'Huy (près de Liège), où il mourra en 1115. Mais dans l'exaltation des premiers temps de croisade, on oubliera les exactions et les pillages qui ont suivi la trace de cette première vague populaire. Sous les ordres de chefs comme Emich de Flonheim en particulier, des juifs ont été massacrés comme « ennemis du Christ » à Mayence, à Cologne, à Metz. On tressera au contraire des lauriers à Pierre et à sa piétaille, à ceux qui, avant les succès militaires des Raymond de Saint-Gilles, Bohémond et Godefroy de Bouillon, avaient d'abord lié la croisade à cet esprit de pénitence et de pauvreté.

A-t-on assez écrit que la pression démographique, les mauvaises récoltes, le besoin d'aventure et d'or avaient poussé les croisés sur les routes de l'Orient ! Mais la croisade, c'est aussi une mobilisation de pauvres qui n'ont d'autre avenir que la vie éternelle. Ils sont partis les premiers parce qu'ils n'ont rien à perdre. Le XI^e siècle est l'un des pires de l'Histoire. Les années de famine, de sécheresse ou d'inondation, de calamités et d'extrême mortalité s'enchaînent les unes aux autres comme dans un tourbillon de cataclysmes et de malheurs. Par éruptions brutales, le « mal des ardents » – cette maladie mystérieuse à l'origine mal définie, apparentée à une sorte de gangrène qui envahit et brûle peu à peu tout le corps – terrifie et décime les campagnes. Ce sont les pays les plus ravagés et infectés par ce mal, aux frontières du Rhin, dans la France de l'Est ou l'Europe centrale, identifiés à une punition divine, qui fourniront le plus gros des premières troupes de croisés.

Pour ce gibier de malheur que tourmente la hantise du salut, Jérusalem est le rêve mythique, le port de l'attente messianique. Guibert de Nogent raconte comment les enfants de la première croisade, entrant dans les villes et les villages, frappant à la porte

des châteaux, tendaient faiblement la main en demandant si « c'était bien là Jérusalem ». Dans l'inconscient collectif, la Terre sainte polarise les « peurs » et les aspirations de l'an 1000. C'est de Jérusalem que viennent la « bonne nouvelle » de l'Evangile et tout un patrimoine d'images, de légendes, de récits de sainteté et de guérison. Jérusalem est l'un des derniers traits d'union entre chrétiens d'Occident et d'Orient séparés par des siècles de controverse. C'est la Terre sacrée que les pèlerins foulent depuis sept siècles, sans discontinuer, malgré les guerres, les invasions, les épidémies et les calamités.

La tradition du pèlerinage n'a jamais été aussi vivace. Sur les pas de saint Jacques à Compostelle, ou de saint Pierre à Rome, plus modestement de sainte Madeleine à Vézelay, de la Vierge au Puy ou de saint Jean à Angély, on se bouscule en pénitences et en dévotions. Les premières routes en Europe, les basiliques surgies dans les villes-carrefours sont celles des pèlerins de tout pays, de tout âge et de toute condition. Jérusalem est le « sommet ». C'est là que le novice, s'il le peut, vient prendre l'habit monastique ou que, à l'image de Jésus et de Jean le Baptiste, le pèlerin se plonge et se purifie dans l'eau du Jourdain, avant de se rendre au Saint-Sépulchre où, selon la tradition, le Christ mort a été embauvé et déposé. Là, il revit les moments de la Passion, vient quêter une participation à la gloire des élus au jour du Jugement dernier.

Avec la croisade, le « pèlerinage » est militaire, mais l'esprit est le même : l'accomplissement d'un sacrifice. Mourir sur les lieux saints est un motif de fierté pour le militaire qui veut se faire pardonner d'avoir tué un ennemi, pour l'infirme qui vient guérir un ultime répit. Les « pauvres » de la première croisade sont partis à Jérusalem sans ticket de retour. Quelle plus belle destinée que de mourir l'arme à la main contre des païens ou des infidèles, en attendant, sur le lieu même de la gloire divine, la promesse de la résurrection ! D'où l'extrême popularité de l'engagement pris par le pape que les croisés morts en Terre sainte seraient lavés de

tous leurs péchés. Le sang versé contre les Turcs vaut martyre et promesse d'un éternel salut.

Dans cette atmosphère d'exaltation, le moindre signe ou prodige prend de la signification. Celui de la croix, cousue sur un haillon ou un uniforme, incisée dans la chair elle-même. Celui des pluies d'étoiles, qui donnent au ciel le signal du départ des expéditions. De la figure d'Etienne, le premier des martyrs à Jérusalem. De l'apôtre André, qui apparaît aux croisés pour annoncer le retour du Christ. Saint André, qui révèle à un paysan venu de Provence, du nom de Pierre Barthélémy, le lieu où est cachée à Antioche la sainte lance, relique de l'épée qui transperça le Christ au calvaire.

Les croisades suivantes auront moins ce caractère d'expédition de salut collectif. L'organisation succède à la pieuse aventure. C'est l'ère des ordres hospitaliers et des « milices » du Temple, dont saint Bernard, le fondateur de Cîteaux, prédicateur de la deuxième croisade (1147), dira qu'il allie « à la douceur du moine le courage du chevalier ». Il faut dire que, entre la première et la deuxième croisade, la vie religieuse du Moyen Age a changé. Les ermites laissent la place à des moines qui font vœu de stabilité. De nouvelles formes de vie communautaire naissent dans les monastères, les abbayes et des cathédrales jaillissent de terre comme autant de « prières pétrifiées ». Les églises et les chapelles deviennent d'immenses reliquaires. C'est la « croisade monumentale » dont parle Louis Réau.

La lecture qui vient d'être faite des croisades relève de la psychologie collective plus que de l'analyse des données politiques, économiques ou militaires qui ont marqué l'histoire des huit expéditions vers la Terre sainte. La puissance épique des masses populaires, la peur eschatologique qui les mobilise contre un ennemi mal connu et les précipite vers la Jérusalem céleste ont été mises au jour par des historiens comme Paul Alphandéry et Alphonse Du-

pront dans les années 1950. Une telle version de l'événement explique la mise en place de deux imaginaires symboliques qui ne cesseront plus à la fois de se féconder – l'humanisme de la Renaissance étant redevable pour partie de l'âge d'or arabe – et de s'ériger en deux systèmes d'exclusion mutuelle pour aboutir, entre islam et Occident, à des malentendus et à des embrasements qui durent jusqu'à aujourd'hui.

Les principautés et royaumes latins, où les « barons » chrétiens tentent de reconstruire et de copier le



Quelle plus belle destinée que de mourir l'arme à la main contre des païens ou des infidèles, en attendant, sur le lieu même de la gloire divine, la promesse de la résurrection !

modèle féodal, vont tomber un à un sous le coup de leurs divisions. La victoire de Saladin à Hattin, en 1187, rouvre aux musulmans la porte de Jérusalem. Ce siècle d'occupation chrétienne des terres de Palestine et de Syrie va faire tomber, comme en témoignent les ouvrages d'Ousâma et de Maalouf, nombre de barrières et de stéréotypes. Pour la première fois, des musulmans voient vivre des chrétiens de rite latin, et l'Occident découvre des musulmans aux mœurs plus policées que ne l'avaient affirmé leurs évêques, leurs princes et leurs prédicateurs aux discours enflammés.

Malgré cet approvisionnement, l'islam demeure une réalité déconcertante pour le monde chrétien. Puisée dans l'ignorance : quatre cents ans après la mort de Mahomet, malgré la présence musulmane en Sicile et en Espagne, l'islam reste quasiment inconnu en Europe. Celui qui, le premier, l'étudie d'un peu près – pour le réfuter – est un abbé de Cluny, Pierre le Vénéérable qui, après une visite dans le sud de

l'Espagne, publie en 1142 la première traduction en latin du Coran. La méfiance l'emporte encore à l'époque de la Renaissance, où tout est bon pour disqualifier l'arabe et le musulman. Lors du siège de Vienne (1529) par les Turcs, le pape fait brûler des exemplaires du Coran.

Lors du concile de Florence, en 1442, l'Eglise réaffirme sa position la plus traditionnelle, hostile à tout système religieux concurrent – *Extra ecclesiam nulla salus* (Hors de l'Eglise point de salut) – : « La sainte Eglise romaine confesse et proclame qu'en dehors de l'Eglise nul n'aura part à la vie éternelle, qu'il soit païen, juif, incroyant ou séparé de

Plus récents, les conflits israélo-arabes et la guerre du Golfe raniment des imaginaires religieux qu'on croyait enfouis. François Mitterrand qualifie l'intervention des alliés contre l'Irak de « guerre juste », concept puisé chez saint Augustin, alors que Saddam Hussein exalte, dans le discours et l'affichage, le personnage de Saladin, figure héroïque d'un islam mythifié, pour être opposé à l'Occident et à la modernité. La « croisade » et la *djihad* deviennent des paradigmes universels. La sacralisation de Jérusalem par le monde musulman n'est pas étrangère au souvenir de la résistance militaire et religieuse aux croisés. Et la « guerre sainte » que mènent des militants islamistes, en Egypte ou en Algérie, traduit moins un regain de foi que la réaction d'un imaginaire encore meurtri par le souvenir des croisades et des *Reconquistas*.

La croisade et le *djihad* puisent leur légitimité, selon Mohamed Arkoun, dans « les théologies de l'action armée » qui ont traversé toute l'histoire des rapports Orient-Occident, des luttes entre l'Empire ottoman et l'Europe chrétienne, des guerres de libération coloniale et des violences fondamentalistes. Violence, sacré et vérité ont souvent partie liée. Avec le retour d'un religieux non maîtrisé, le heurt (*clash*) des civilisations (comme dit Samuel Huntington) pourrait prendre, au XXI^e siècle, des dimensions catastrophiques. Comment dépasser la structure potentiellement totalitaire de toute vérité religieuse ?

Henri Tincq
Dessins : Philippe Kailhenn

PROCHAIN ARTICLE :
François d'Assise ou
la subversion de la pauvreté

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télèx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Capitalisme populaire ?

Juppé l'a rêvé, Jospin l'a fait ». La formule irrite les deux hommes. S'agissant du programme des privatisations, elle reflète pourtant bien la réalité. Après Edouard Balladur, Alain Juppé considérait le retour dans le secteur privé des entreprises publiques comme un élément-clé de sa politique, l'occasion d'un désengagement de l'Etat de l'économie. Malgré quelques opérations, son bilan fut maigre. Il ne parvint à mettre sur le marché ni France Télécom, ni Thomson, ni l'Aérospatiale, ni le Lyonnais, ni Air France...

Le président Chirac expliquait, mercredi 14 juillet, que « *la gauche, c'est une idéologie. La droite, une culture* ». Dans ce domaine au moins, c'est l'inverse qui est vrai. Lionel Jospin n'a, on le sait, jamais été un « fan » des privatisations. Pragmatique, il n'a pu que reconnaître que l'Etat n'était plus compétent pour gérer des entreprises du secteur concurrentiel. Le premier ministre a vite réalisé aussi que l'Etat avait mieux à faire de son argent que renflouer des sociétés nationalisées qui n'ont jamais joué le rôle, imaginé par les socialistes à l'ancienne, de « *fer de lance* » de l'industrie française. Il a compris enfin que, pour participer aux restructurations européennes à venir, la France avait besoin de sociétés capables de nouer des alliances.

Avec intelligence, avec habileté et avec, parfois, une dose certaine d'hypocrisie, le gouvernement Jospin a donc achevé, en deux ans, la privatisation de l'ensemble des entreprises du secteur concurrentiel. Ce ne fut pas

facile. Dominique Strauss-Kahn, le ministre chargé du dossier, a dû surmonter bien des obstacles : l'opposition des communistes, les réticences des syndicats, les contraintes de Bruxelles et les « ego » de certains patrons du secteur public. Ce fut coûteux – les avantages accordés aux salariés de certaines de ces privatisées sont exorbitants. Il a fallu recourir aussi à quelques subtilités de langage et parler, pour certaines privatisations, d'une « *ouverture du capital* » (France Télécom, Air France, etc.). Peu importe.

Un autre tabou doit maintenant être levé. Pour avoir privatisé sans avoir simultanément favorisé la constitution d'un véritable capital, la France se trouve dans une inquiétante situation de dépendance à l'égard des capitaux étrangers, situation atypique dans le monde développé. Jacques Chirac le rappelait : 40 % des actions des sociétés françaises cotées – plus encore parmi les premières privatisées – sont détenues par des investisseurs étrangers (des fonds de pension ou des fonds communs). Qui possède dirige. Ces fonds imposent leur loi à nos grandes entreprises ; ils sont les véritables arbitres des batailles boursières en cours. A ces fonds anglo-américains, la France doit pouvoir opposer les siens. Fonds de réserve, fonds d'épargne-retraite ou fonds partenariaux de retraite, peu importe. La France doit se doter des armes du nouveau capitalisme. Un « *capitalisme populaire* » ? En bon pragmatique, Lionel Jospin ne peut en tout cas ignorer la leçon de Jacques Chirac.

<p>Le Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> <p>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment</p> <p>Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Éditoriaux et analyses</i>) ; Laurent Grelisamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> <p>Médiateur : Robert Solé</p> <p>Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre</p> <p>Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président</p> <p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)</p> <p>Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>	
--	--

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Polémiques autour de l'art abstrait

POUR qui s'efforce de contempler d'un peu haut la mêlée artistique, il est déconcertant de voir avec quelle âpreté s'affrontent partisans et adversaires des esthétiques picturales à la mode. Ne serait-il pas tout simple de laisser chaque artiste travailler au gré de son désir pour ensuite applaudir le résultat s'il porte le sceau du talent ?

Au lieu de cela les invectives se croisent et les sarcasmes se déchainent. Pour certaines personnes l'art abstrait corrompt la peinture ; à l'opinion des autres l'art figuratif apporte avec lui des relents de moisissure et doit être abandonné. Chacun veut interdire les voies qu'il juge dangereuses et nul ne pense un instant que seuls les médiocres peuvent se laisser égarer, que les artistes de talent portent avec eux leur message, que par eux seulement l'art pro-

gresse, que ces artistes imposent leur manière de voir et finalement ont toujours raison.

« *Plus de tableau fenêtre !* » vient proclamer Jacques Villon, et nombreux sont ceux qui le suivent. L'Amérique, elle aussi, adopte le nouvel évangile, et l'influence de Villon s'étend dans ce pays. A Londres, le président de la Royal Academy s'élève contre les peintres modernes qui ne savent pas, dit-il, peindre un arbre ressemblant à un arbre. Mais le modernisme c'était hier l'impressionnisme, puis le néo-impressionnisme. Depuis plus d'un siècle les mêmes sarcasmes se renouvellent. A quoi peuvent aboutir ces controverses où chacun apporte plus de passion que de raison ?

René-Jean
(17-18 juillet 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Illettrisme et islamisme au Maroc

par Alain Bentolila

N'OUBLIONS jamais que les premières victimes des illettristes, en Algérie, furent les maîtresses d'école, que l'on égorgéa dans leurs classes. Elles étaient coupables du crime de libre transmission, coupables de « passer » une mémoire où les interrogations l'emportaient sur les froides certitudes, où l'émotion prévalait sur le cynisme glacé, où les différences imposaient leur richesse à l'insupportable uniformité.

Le Maroc compte aujourd'hui plus de 60 % d'analphabètes ; plus de la moitié des jeunes Marocains sont dans l'incapacité d'exercer sérieusement leur responsabilité de citoyen. Ils sont privés des outils de la réflexion et de la critique et ainsi livrés, pieds et poings liés, à tous les discours sectaires, totalitaires et intégristes. Seule leur est accordée l'incantation magique de textes décrétés sacrés. Interdit, en revanche, l'exercice d'une lecture ouverte et libre.

C'était une fin d'après-midi, il y a quelques mois, à Casablanca. J'avais été invité à faire une conférence à la faculté de lettres. J'arrivai donc vers 17 h 30 et je trouvai le campus plongé dans le désordre, la fureur et le bruit. Le doyen vint à moi, très agité, et m'annonça que les étudiants islamistes manifestaient.

« Pourquoi manifestent-ils ? lui demandai-je.

« Parce que le prix du restaurant a été augmenté.

« Je trouve cela légitime », lui dis-je.

Il se lança alors dans une longue explication assez peu convaincante où se mêlaient arguments financiers et règles administratives. Je lui accordai une attention distraite et tendis l'oreille afin de distinguer ce que criaient les centaines d'étudiants assemblés dans la cour d'honneur. Quelle ne fut pas ma stupéfaction quand je reconnus, au lieu des slogans revendicatifs que j'attendais, une scan-

sion collective de sourates du Coran. Ainsi donc, la juste mise en cause de l'augmentation du prix du restaurant universitaire se traduisait par une récitation collective et totalement inappropriée du Livre des livres !

« Eh oui, me dit le doyen devant mon étonnement, c'est toujours comme cela ; chaque fois qu'il y a un problème, ils commencent par réciter le Coran, et ensuite ils cassent !

« Ils cassent ?

« Oui, ça leur arrive de plus en plus souvent. »

Je me dis, en me dirigeant vers

Plus de la moitié des jeunes Marocains sont dans l'incapacité d'exercer sérieusement leur responsabilité de citoyens. Ils sont privés des outils de la réflexion et de la critique

l'amphithéâtre, que, la parole de Dieu n'étant certainement pas la plus efficace pour négocier le tarif des restaurants universitaires, ce renoncement à signifier et à transmettre avait la violence pour conséquence naturelle.

Je fis ma conférence devant un public nombreux et intéressé par les rapports entre langue et pouvoir. Quelques dizaines d'étudiants islamistes avaient déserté la cour d'honneur et m'écouterent avec beaucoup de courtoisie.

Vers la fin de mon exposé, emporté par un élan de sincérité, je leur tins les propos suivants :

« Comme vous le savez vraisemblablement, je suis juif, né pas très loin de chez vous. Le soir de Pâques, mon grand-père disait une longue prière que l'on appelle "Paracha". Pour nous, les enfants qui attendions le dîner, elle paraissait interminable. Mon grand-père disait cette prière d'abord en hébreu, puis la traduisait en espagnol pour les membres de la famille qui ne comprenaient pas l'hébreu, et enfin

il la disait en arabe à l'intention de nos voisins musulmans qui, traditionnellement, participaient à nos fêtes. A l'époque, je trouvais cela insupportable ; ces longues heures que nous passions, la faim au ventre, attendant désespérément que le supplice s'arrête, nous semblaient de l'ordre de la punition arbitraire. Aujourd'hui, je ressens une grande tendresse et un immense respect pour cet homme que j'ai bien peu connu et qui donnait une si belle leçon d'humanité. Il pensait que la parole, fût-elle de Dieu, devait être comprise, sa signification transmise. »

Plus de la moitié des jeunes Marocains sont dans l'incapacité d'exercer sérieusement leur responsabilité de citoyens. Ils sont privés des outils de la réflexion et de la critique

L'un des étudiants barbus se leva alors et me dit, sans agressivité excessive :

« Professeur Bentolila, votre grand-père avait grand tort.

« Et pourquoi donc avait-il tort ? répliquai-je.

« Parce que la parole de Dieu ne se traduit pas. Elle n'en a pas besoin. Et d'ailleurs, ajouta-t-il en prenant l'amphithéâtre à témoin, tout musulman sait le Coran.

« Vous voulez dire que tout musulman sait lire le Coran ?

« Oui, c'est bien ce que je vous dis !

« Mais le Maroc compte plus de 60 % de musulmans analphabètes ; comment pourraient-ils lire le Coran ?

« Ils savent le lire, me répondit-il

de façon définitive, justement parce qu'ils sont musulmans. »

Je compris que nous étions arrivés au bout de la discussion. Là où se confondent en une mêlée confuse verbe et incantation, lecture et récitation, foi et endoctrinement. Là où le caractère sacré

d'un texte le rend impropre à la compréhension. Là où la quête du sens devient immédiatement dangereuse, profanatrice et impie.

Alors que je sortais, mon interlocuteur barbu m'arrêta :

« Vous savez, professeur Bentolila, ce que Dieu a dit au Prophète avant la révélation ?

« Oui, répondis-je, il a dit à Mahomet, qui était un parfait analphabète : "Lis au nom de ton seigneur !" »

Et j'ajoutai : « Je sais cela parce que, fort heureusement, le Coran est traduit en français.

« Bon, alors vous voyez bien qu'un musulman sait lire le Coran simplement parce qu'il est croyant.

« Certes, mais n'oubliez pas que c'était Dieu et que c'était le Prophète ; nous autres simples humains avons à nous battre avec des textes et des discours, sacrés ou non, afin d'en extirper quelques parcelles de vérité provisoire. »

Il me jeta un regard lourd de commisération dédaigneuse pour tant d'intelligence gâchée et s'en fut rejoindre ceux qui refusent le risque de la communication ouverte pour s'enfermer dans un cercle de communion où la langue, interdite de signification, n'est plus qu'un signe de ralliement et... d'exclusion.

Aujourd'hui, au Maroc, un certain nombre d'hommes ont décidé de se battre pour que les enfants marocains puissent lire, écrire et parler, debout, dans la langue de leur mère. Ils ont pour noms André Azoulay, Abdelaziz Meziane Belfkih, conseillers du roi, Ismaël Alaoui, ministre de l'éducation nationale, et quelques autres... C'est à eux que notre coopération doit apporter une aide sans faille, car aucun enfant ne construira sa maîtrise du français sur les ruines de sa langue maternelle.

Alain Bentolila est professeur de linguistique générale à l'université Paris-V - Sorbonne.

Mer en fête, mer en panne

Suite de la première page

Vaille que vaille, la marine marchande française stagne au 28^e rang mondial avec presque autant de navires sous pavillon étranger à partir de bases d'immatriculation sises dans les paradis fiscaux des Antilles ou du Pacifique que sous bannière nationale. En général, les nouveaux navires qui intègrent la flotte remplacent des bateaux anciens plus qu'ils n'accroissent la capacité de transport. Les grands tankers commencent à prendre de l'âge au-delà du raisonnable.

A part le transport de passagers sur la Corse ou les îles britanniques, les taux de fret déprimés n'incitent guère les armateurs français à investir. La suppression brutale du régime fiscal très avantageux des quirsats en 1997, remplacé par une procédure bureaucratique gérée sans empressement par Bercy, a coupé net l'élan de quelques armateurs audacieux qui, souvent, préfèrent miser sur la logistique terrestre. Un porte-conteneurs appartenant à une compagnie française naviguant avec un équipage roumain, par exemple, coûtera 220 000 francs par mois à son armateur, alors que s'il bat pavillon métropolitain, il dépassera 650 000 francs.

RECTIFICATIFS

FESTIVAL DES JARDINS DE CHAUMONT

Le jardin des Trognos de Dominique Mansion, présenté dans le cadre du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire (*Le Monde* du 2 juillet) sera réinstallé dans la commune de Boursay (Loir-et-Cher) et non de Broussais.

PHILIPPE LAGAYETTE

Récemment nommé président du conseil d'orientation de l'Agence de modernisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur (*Le Monde* du 9 juillet), Philippe Lagayette continue d'occuper ses fonctions de PDG de J.P. Morgan et Cie SA qu'il occupe depuis juillet 1998.

ISRAËL

Dans les repères figurant dans le carnet de route qui accompagnait le reportage sur Israël paru dans les pages « Voyages » du *Monde* du jeudi 8 juillet, il a été

Les 43 000 marins et officiers de 1962 ne sont plus que 8 669 aujourd'hui. Et encore les effectifs sont-ils concentrés dans le transport de passagers et les activités portuaires et de remorquage dont il convient de souligner le dynamisme. Le groupe Bourbon vient de soumettre à l'Etat et à la Marine nationale un programme de construction de deux superremorqueurs de haute mer pour surveiller les parages dangereux et remplacer les vénérables Abeille dont Hervé Hamon, dans *L'Abeille d'Ouessant* (Le Seuil) raconte magnifiquement les exploits dans les tempêtes.

COMMANDES ÉTRANGÈRES

En même temps, le nombre de marins étrangers employés sur les bateaux français, surtout les cargos et les pétroliers au long cours, s'accroît : 1 510 dont près de la moitié sont des Philippins, puis des Polonais, des Roumains ou des Malgaches. Paradoxe : à force d'avoir laissé s'installer une attitude émolliente (de la part des pouvoirs publics) et constamment gignarde (de la part des entreprises), la marine de commerce s'est forgée une image négative et les jeunes diplômés s'en sont éloignés. On manque actuellement, et plus encore demain, d'officiers qualifiés. Le chômage atteint à peine 5 %.

Les succès de la construction navale, à Saint-Nazaire pour les grands paquebots, à Cherbourg pour les navires de guerre rapides

ou à Concarneau pour les chalutiers et les bateaux de ravitaillement pétrolier, s'ils permettent de conforter l'emploi dans des grands groupes centenaires ou des entreprises moyennes vigoureuses, ne doivent pas faire illusion. La plupart des commandes émanent d'armateurs étrangers, américano-norvégiens, koweïtiens ou marocains. Pour s'en tenir à l'Europe, les chantiers français restent loin derrière l'Allemagne, l'Italie, la Finlande ou le Danemark. Et la déconfiture des Chantiers du Havre, dont la fermeture sera scellée à l'automne, est encore une plaie dans toutes les mémoires des métallos.

L'Europe, qui jadis forgea sa puissance autant au-delà de ses mers que sur les continents, elle aussi, vivote. L'idée née au début des années 90 d'une Agence européenne de la mer, reprise en 1998 par la Commission mondiale des océans et activement défendue par l'ancien président du Portugal Mario Soares, ne parvient pas à se concrétiser. Claude Allègre pour la France – puisqu'elle devrait avoir d'abord un rôle technologique et scientifique – n'en parle que du bout des lèvres.

Lorsqu'il viendra samedi 17 juillet à Rouen, au-delà du plaisir qu'il éprouvera comme des milliers de ses compatriotes, Lionel Jospin se ferait un beau succès si le souffle de ses propos ne se bornait pas à la beauté des voiles et à la fierté des étraves.

François Grosrichard

Juillet-Août

Le Monde DE

L'ÉDUCATION

DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

Comprendre le ciel

avec Hubert Reeves

En cadeau

Rendez-vous avec l'éclipse :

- LES LUNETTES OFFICIELLES de la Société Astronomique de France
- LE POSTER GÉANT

BP Amoco cède partiellement son raffinage

LE GROUPE PÉTROLIER BRITANNIQUE BP AMOCO a annoncé jeudi 15 juillet à Londres, qu'il aura cédé, d'ici à 2001, 10 milliards de dollars (9,8 milliards d'euros) d'actifs. Le groupe prévoit de réduire ses coûts de 4 milliards de dollars et d'investir au total 26 milliards de dollars. « Nous entendons investir seulement dans des actifs (...) importants en taille. (...) Ces activités doivent avoir des coûts réduits, une efficacité supérieure et une capacité de croissance », a souligné son directeur général John Browne, ajoutant que les actifs qui ne remplissent pas ces critères seront vendus. Une raffinerie américaine va être cédée immédiatement. Le groupe veut diminuer d'un tiers les quantités de carburants qu'il raffine et commercialise à la fois. BP Amoco entend développer ses activités dans le gaz naturel. Il vient de créer une branche distincte de commercialisation de gaz. Le rachat d'Arco (Atlantic Richfield), annoncé début avril, devrait dégager un milliard de dollars avant impôt d'économies.

Deuxième trimestre difficile pour Coca-Cola

LE NUMÉRO UN MONDIAL DES BOISSONS SANS ALCOOL a enregistré au deuxième trimestre 1999 une baisse de 21 % de son bénéfice net à 942 millions de dollars. Le groupe a indiqué que cette baisse record était due, pour partie, au rappel de millions de cannettes de Coca-Cola en Belgique et en France en juin. Les ventes en Europe ont reculé de 6 %. Cependant, l'affaire d'intoxication survenue en Belgique n'est pas le seul problème du groupe, qui a du mal cette année à renouer avec la croissance. Déjà au premier trimestre, les ventes européennes avaient chuté de 4 à 5 %. Au deuxième trimestre, Coca-Cola a enregistré une baisse des ventes de 1 % sur son marché historique d'Amérique du Nord. En Amérique latine, les ventes sont restées stables alors qu'elles avaient progressé de 12 % un an auparavant. Globalement, les ventes mondiales ont baissé de 2 %. « La profondeur des crises économiques dans de nombreux marchés a été plus importante que nous ne l'avions prévu » a reconnu son PDG, Doug Ivester.

La Cour de cassation confirme la condamnation de British Airways

LA COUR DE CASSATION A REJETÉ JEUDI 15 JUILLET, le pourvoi de British Airways, condamnée par la justice française en 1995 à payer un total de plus de 3,81 millions d'euros à 65 passagers français et à 48 membres de leurs familles. Un avion British Airways, qui reliait Londres à Kuala Lumpur, s'était posé le 2 août 1990 sur l'aéroport de Koweït-City, au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak. L'armée irakienne bombardait la piste, les passagers avaient dû débarquer. Ils avaient ensuite été dispersés sur des sites stratégiques et utilisés par l'Irak comme « *boucliers humains* ». Bien que BA l'ait toujours nié, les passagers estimaient que l'on s'était servi d'eux pour faire débarquer secrètement des commandos des forces spéciales britanniques (SAS).

Le président de la Banque centrale européenne laisse entrevoir une hausse des taux d'intérêt

L'euro remonte légèrement face au dollar

Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne, a déclaré, jeudi 15 juillet, que « le biais vers un resserrement monétaire se

manifeste progressivement ». La BCE s'est montrée optimiste sur les signes de reprise de la croissance dans la zone euro et a indiqué qu'elle

surveillait toute pression à la hausse des prix. Après avoir réduit les taux d'intérêt le 8 avril, elle prépare les marchés à un mouvement inverse.

LORSQU'IL SORT de sa réserve, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, aime à surprendre les marchés financiers. Non pas que l'institution monétaire européenne ait modifié ses taux d'intérêt lors du conseil des gouverneurs qui se réunissait jeudi 15 juillet. La BCE y a en effet maintenu son principal taux directeur (le taux de refinancement ou REFI), au niveau de 2,50 %. En fait, ce sont les propos tenus par M. Duisenberg à l'issue de la réunion qui ont fait réagir la place financière.

Après avoir laissé s'exprimer les opinions, souvent contradictoires, sur la valeur de l'euro, il a, comme l'attendaient impatiemment les marchés financiers, dressé le panorama de la situation économique et monétaire en Europe. S'exprimant sur la croissance, M. Duisenberg s'est montré optimiste. Il a estimé que « les données récentes confirment la reprise dans la zone euro ». « Le point le plus bas a été atteint à la fin du premier trimestre. Cela signifie un tournant dans l'activité du secteur industriel », a-t-il ajouté.

Il a néanmoins noté que « toute pression à la hausse des prix devra être surveillée avec soin ». Par ces quelques mots, la BCE laisse entendre qu'elle n'écarte pas l'éventualité d'une remontée des taux d'intérêt en Europe. Selon M. Duisenberg, « le biais vers un resserrement monétaire se manifeste progressivement ». Mais tout est dans l'art de faire passer le message aux marchés financiers sans trop les brusquer. Ainsi, M. Duisenberg a indiqué que la Banque centrale européenne allait discuter dans les mois à venir de l'éventualité d'un

taux de refinancement (REFI) non plus fixe mais variable.

Il s'agit d'un grand changement dans le discours de la BCE. Vivement critiqué à l'époque même au sein du conseil des gouverneurs, son dernier geste, destiné à donner un coup de pouce à la croissance économique, allait dans le sens inverse (une réduction du REFI de 0,50 % le 8 avril). « C'était une décision appropriée, au moment approprié », a réaffirmé le gouverneur de la Banque centrale. Mais les signes de reprise économique en Europe,

di 15 juillet de 4,73 % à 4,92 %, au plus haut de la séance. De son côté, l'euro a amorcé un mouvement de hausse. Il s'est négocié jeudi en séance jusqu'à 1,0260 dollar, avant de reprendre son souffle vendredi. Lors des premiers échanges, il valait 1,0201 dollar. Un relèvement des taux d'intérêt en Europe rendrait en effet plus attractive la rémunération des actifs obligataires européens et soutiendrait la valeur de la devise européenne par un retour de la confiance des investisseurs.

n'ont aucun souci à se faire. (...) Le cours sera complètement différent dans un an, j'en fais le pari », a-t-il indiqué.

AFFAIBLISSEMENT DU DOLLAR

La monnaie unique a également bénéficié de l'affaiblissement du dollar, qui était pénalisé par les craintes des investisseurs sur les marchés d'Amérique latine, où les rumeurs d'une dévaluation en Argentine avaient déclenché en début de semaine une véritable tempête boursière. Le billet vert a poursuivi son repli jeudi après la publication de statistiques économiques américaines qui ne montraient aucun signe de résurgence de l'inflation. L'indice des prix à la consommation est resté stable au mois de juin, comme en mai. La veille, l'indice des prix à la production s'était affiché en recul de 0,1 % en juin après une hausse de 0,2 % en mai.

Ces chiffres éloignent ainsi temporairement les craintes d'un nouveau relèvement des taux directeurs aux Etats-Unis pour prévenir des risques inflationnistes. En début de semaine pourtant, l'euro atteint son plus bas niveau historique à 1,0108 dollar sur le marché des changes de Tokyo. Les dernières statistiques sur l'économie allemande étaient décevantes, et ne validaient pas la thèse d'une reprise en Europe. En mai, la production industrielle en Allemagne, les ventes au détail et l'excédent commercial s'inscrivaient tous en baisse. Pour se convaincre de la véracité du redressement en Europe, les marchés financiers attendent donc désormais des témoignages économiques plus probants.

Cécile Prudhomme

La fabrication des billets en euros a débuté

La Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne ont démarré ou vont démarrer la production des billets de banque en euros au cours du mois de juillet, a annoncé jeudi 15 juillet la Banque centrale européenne. La France devrait débuter l'impression fin septembre-début octobre à Chamalières (Puy-de-Dôme), une fois que les stocks de papier, dont la fabrication a commencé le 12 juillet dans son usine de Vic-le-Comte, seront suffisants. Il reste 900 jours aux imprimeries nationales pour produire les quelque 13 milliards de coupures, qui représenteront une valeur de l'ordre de 600 milliards d'euros.

L'Allemagne a mobilisé deux imprimeries pour fabriquer plus de 4 milliards de billets avant le 1^{er} janvier 2002, soit le plus grand volume de toute la zone. La France arrive en deuxième position avec 2,6 milliards de coupures.

évoqués aujourd'hui par M. Duisenberg, n'ont pas encore convaincu les marchés financiers. Ceux-ci s'interrogent en effet sur la viabilité d'un environnement où les taux seraient plus élevés, l'euro plus fort et la croissance toujours hésitante.

Craignant, en raison de l'alerte donnée par M. Duisenberg, une résurgence de l'inflation, les marchés obligataires ont immédiatement reculé. Opérant mécaniquement en sens contraire, les taux d'intérêt à 10 ans en Franc, sont remontés jeu-

Le niveau symbolique de 1 euro pour 1 dollar, que tous les opérateurs pronostiquaient, a donc semblé jeudi temporairement s'éloigner. La devise européenne a ainsi grignoté légèrement le « fort potentiel d'appréciation », martelé à plusieurs reprises par les banquiers centraux. Le ministre des finances allemand, Hans Eichel, a estimé, jeudi, qu'il n'y a pas de raison de s'inquiéter du cours actuel de l'euro et que, dans un an, celui-ci aura un tout autre visage. « Les gens

La bataille entre la BNP, la Générale et Paribas pourrait être plus longue que prévu

LA GUERRE entre la BNP, la Société générale (SG) et Paribas traîne en longueur. Le Conseil des marchés financiers (CMF) qui devait fixer vendredi 16 juillet la date de clôture des offres courant sur la Société générale et Paribas, ne fera pas connaître sa décision avant lundi. L'autorité boursière attend en effet que la publication des notes en réponse à l'offre de la BNP sur la Générale et de Paribas qui ne devrait intervenir qu'en début de semaine.

A la BNP, on est très irrité de ce nouveau retard qu'on explique pour des « raisons techniques » du côté de SG-Paribas. Jeudi, la perspective de la fin des hostilités le 5 ou 6 août avait réveillé les boursiers lassés par un conflit qui dure depuis près de six mois. L'action BNP avait bondi de 4,7 %, celle de SG de 2,9 %, tandis que le titre Paribas s'était apprécié de 1,5 %.

Les déclarations de Daniel Bouton, le président de la Société générale, jeudi 8 juillet, selon lesquelles sa banque n'excluait pas une surenchère sur Paribas, n'avaient pas réussi à relancer la spéculation sur les titres. Pour le moment, dans le camp SG-Paribas, aucun signe ne laisse présager une attaque.

Lundi 12 juillet, lors d'un conseil d'administration de la Générale, il n'a pas été question - officiellement - d'une éventuelle surenchère. Au cours de ces derniers jours, André Lévy-Lang, président du directoire de Paribas, a multiplié les déclarations sur le thème qu'une nouvelle offre de SG sur sa banque n'était « pas nécessaire à ce stade ». Le futur président de SG-Paribas a même paru souhaiter un respect du calendrier actuel des offres. Il a conseillé aux actionnaires de Paribas « de prendre leur décision avant de partir en vacances et de donner des instructions à leurs banques le plus vite possible pour réaliser SG-Paribas ».

Toutefois, quelques observateurs continuent de croire à une réaction de la Générale « pour éviter que la bataille s'enlise » et que la banque obtienne un contrôle clair de Paribas. La Société générale a la possibilité de contre-attaquer jusqu'au moment de la clôture des offres,

c'est-à-dire le 30 juillet selon la date fixée « à titre provisoire » par le CMF. « L'argument selon lequel il faut terminer les offres avant que le marché ne se mette en vacances au mois d'août vaut seulement pour les investisseurs français. Or ce sont les fonds américains qui seront les véritables arbitres. Michel Pébereau, le président de la BNP a pris une avance pour les convaincre, Daniel Bouton, sera peut-être tenté de gagner du temps pour rattrapper ce retard », estime Robert Boublil, analyste à la Société de Bourse Wargny.

Aux QG des banques concernées, on est confiant sur l'issue du conflit. A la BNP, on a de cesse de proclamer que les investisseurs étrangers sont massivement en faveur du projet de fusion des trois établissements qu'elle défend. A la Générale, M. Bouton a pris sa plume et a envoyé une lettre à ses quelque 57 000 collaborateurs pour leur rappeler que la prise de contrôle par la BNP ne serait autorisée par les autorités bancaires que si celle-ci obtient 50,01 % du capital de la banque et pour affirmer que « cette condition ne sera pas remplie ». SG compte, au minimum, sur le soutien de ses salariés, de ses clients porteurs de ses titres et de ses actionnaires représentés au conseil d'administration.

LA MEILLEURE TACTIQUE

Pour le contrôle de Paribas, la bataille s'annonce en revanche beaucoup plus serrée. Chaque titre détenu par les actionnaires de la banque comptera lorsqu'il faudra départager les deux adversaires. La Générale sera donc peut-être contrainte de rendre son offre plus attractive pour faire pencher la balance de son côté. La banque de M. Bouton en a les moyens. Selon des calculs réalisés par les équipes techniques du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (Cecei), SG pourrait disposer d'environ 1,5 milliard d'euros pour une surenchère sans altérer ses ratios de solvabilité qu'elle s'est engagée à maintenir au-dessus de 7 %.

Reste à choisir la meilleure tactique. Faut-il modifier les parités

d'échange, c'est-à-dire donner plus d'actions de la Générale pour chaque action Paribas ? Faut-il augmenter la soule en liquide versée aux actionnaires de Paribas en échange de leur titres ? La Société générale va-t-elle finalement se résoudre à inclure des certificats de valeur garantie (CVG) alors qu'elle n'y avait pas eu recours lors de sa première surenchère ?

Quelle soit la solution choisie, le danger pour M. Bouton est de voir le titre de sa banque baisser,

Conflit boursier autour du CCF

Plus discrète, une autre guerre boursière fait rage dans le secteur bancaire français. Il s'agit de celle qui oppose le néerlandais ING, le belge Kredietbank-Cera (KBC) et le suisse Swiss Life pour le contrôle d'une banque française : le Crédit commercial de France (CCF). Jeudi 15 juillet, le groupe néerlandais a continué de grignoter la banque, dont il détient désormais 16,60 % du capital et 16,62 % des droits de vote. Le 9 juillet, l'assureur helvétique Swiss Life avait indiqué détenir 14,6 % du capital et 19,4 % des droits de vote du CCF. KBC détient, quant à lui, 14,76 % du capital et 12,57 % des droits de vote.

comme ce fut le cas lors de l'annonce de ses précédentes offres. Une telle situation rendrait automatiquement l'offre de la BNP sur sur SG plus intéressante. Il est donc loin d'être évident que M. Bouton prenne ce risque car « il n'existe pas un écart énorme entre l'offre de la Générale et celle de la BNP », juge un analyste. Enfin en lançant une nouvelle surenchère, la Générale pourrait provoquer une riposte de la BNP. Selon certains calculs, celle-ci disposerait d'un milliard d'euros pour lancer une nouvelle offensive sans dégrader ses ratios de solvabilité.

Joël Morio



MÉDIAMÉTRIE
15
juillet

RECHERCHÉ PAR
LE BUREAU DE
REVENUE

NRJ, 1^{ère} radio de France

sur les cibles les plus consommatrices !

5 698 000
AUDITEURS CHAQUE JOUR !

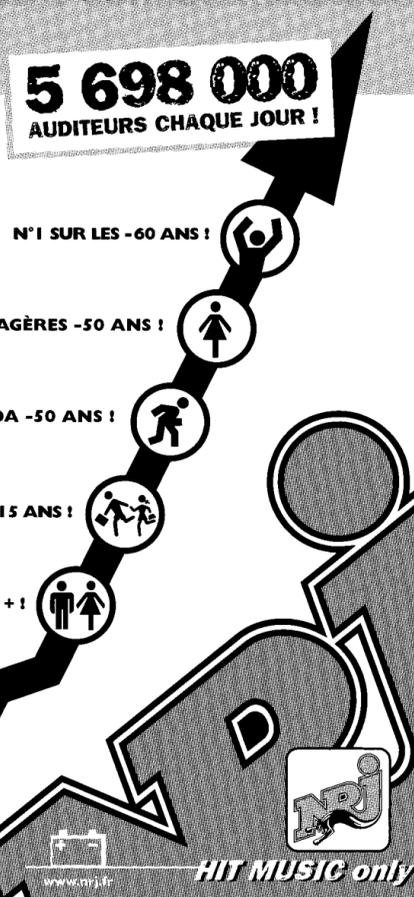
N°1 SUR LES -60 ANS !

N°1 SUR LES MÉNAGÈRES -50 ANS !

N°1 SUR LES RDA -50 ANS !

N°1 SUR LES FOYERS AVEC ENFANTS -15 ANS !

N°1 SUR LES FOYERS 4 PERSONNES ET + !



HIT MUSIC only!

www.nrj.fr

NRJ Régies, la consommation d'aujourd'hui. Tél. : 01 40 71 40 00 - Fax : 01 40 71 41 25

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 17 JUILLET 1999

France Télécom parie sur le câble en Grande-Bretagne

Alors qu'il vend bon nombre de ses réseaux câblés dans l'Hexagone, France Télécom investit lourdement outre-Manche, pour commercialiser à la fois des services téléphoniques, de la télévision et du multimédia

LA SITUATION peut sembler paradoxale : France Télécom cherche à se désengager du câble en France en mettant en vente bon nombre de ses réseaux - notamment ceux du plan câble, dont il n'a pas la charge de l'exploitation commerciale. Dans le même temps, l'opérateur français n'hésite pas à investir 1 milliard de dollars (980 millions d'euros) pour devenir actionnaire à hauteur de 10 % de NTL, un groupe américain devenu l'un des principaux câblo-opérateurs en Grande-Bretagne. France Télécom pourrait encore ajouter une rallonge de 3 à 4 milliards de dollars afin d'aider NTL à acquérir les réseaux grand public de Cable & Wireless Communications (CWC), également convoités par TeleWest. Si NTL parvient à fusionner avec CWC, France Télécom se retrouvera actionnaire de référence du nouvel ensemble qui deviendrait le premier câblo-opérateur britannique.

NTL et France Télécom ont déjà fait des affaires ensemble : le premier a repris pour 350 millions de francs cinq réseaux câblés du groupe français, dans la banlieue parisienne et à Toulon.

Pourquoi quitter la France pour débarquer outre-Manche ? « Les contraintes imposées par Bruxelles aux opérateurs de télécommunications obligent à des restructurations », explique Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier de France Télécom. « Les opérateurs historiques ne peuvent pas conserver l'exploitation de deux boucles locales dans un même pays. C'est la raison pour laquelle Deutsche Telekom se désengage du câble en Allemagne. En France, nous ne pourrions pas commercialiser de téléphonie sur le câble, ce qui nécessiterait de surcroît d'importants investissements. »

L'une des caractéristiques essen-

tielles du câble en Grande-Bretagne vient du fait qu'il tire l'essentiel de ses ressources non pas de la transmission de programmes de télévision, mais de l'exploitation de services téléphoniques. Depuis 1991, date à laquelle les câblo-opérateurs ont pu proposer leurs propres services téléphoniques - ce qui les place en concurrence avec BT -, les abonnements ont décollé. Selon The Cable Communications Association, 4,24 millions de foyers britanniques étaient abonnés au câble (aux services téléphoniques ou de télévision) sur un total de 11,9 millions de foyers « commercialisables » (qui peuvent techniquement être abonnés au câble) au 1^{er} avril 1999. Un total de 4,4 millions de lignes téléphoniques sont installées dans les 137 franchises existantes.

En devenant actionnaire de référence de NTL, France Télécom devient l'un des acteurs-clés d'un secteur qui a subi de fortes concentrations : le nombre des câblo-opérateurs est passé de 24 en 1993 à 7 mi-1998. Aujourd'hui, trois principaux opérateurs dominent le marché. Il s'agit de Telewest, qui a ra-

cheté General Cable (Vivendi) et compte environ 1 million d'abonnés à la télévision ; NTL, qui a récemment acquis Comcast UK, ComTel et Diamond, et détient désormais 928 000 abonnés à la télévision par câble, 1,1 million d'abonnés résidentiels au téléphone et 145 000 abonnés professionnels au téléphone. Enfin, CWC, issu de la fusion de Mercury Communications, Nynex Cable-Comms, Bell Cablemedia et Videotron, compte plus de 800 000 abonnés TV. L'hypothèse d'une plus vaste alliance entre France Télécom-NTL et Telewest dans un second temps n'est d'ailleurs pas du tout écartée par la direction de France Télécom et pourrait être encouragée par Microsoft, qui contrôle 30 % de Telewest et a pris cette année 5 % de NTL pour 500 millions de dollars.

STRATÉGIE INTERNATIONALE

Pour l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe, « ces économies d'échelle réalisées grâce à ces fusions-acquisitions ont permis aux opérateurs restants de se renforcer financièrement pour pouvo-

irivaliser efficacement avec BT. Ils vont désormais concentrer leurs efforts sur la fourniture de services de télécommunications, les investissements lourds dans les infrastructures arrivant à leur fin ». Même si le secteur du câble est prometteur, il reste globalement déficitaire outre-Manche, souligne l'Idate. NTL n'échappe pas à la règle, avec une perte de 534 millions de dollars en 1998 pour un chiffre d'affaires de 747 millions de dollars.

Jean-Louis Vinciguerra souligne que son investissement dans le câble britannique correspond parfaitement à la stratégie internationale de France Télécom. Celle-ci a été exposée par Michel Bon, PDG du groupe, après la rupture de l'alliance avec Deutsche Telekom (*Le Monde* du 30 avril 1999). L'opérateur historique en France veut se comporter, dans les autres pays européens, comme un opérateur alternatif capable d'offrir les services combinés de téléphonie fixe, mobile et d'accès à Internet. Seul ou en partenariat, France Télécom s'est notamment lancé dans la création de nouvelles aventures téléphoniques en Espagne avec Uni2 (télé-

phonie fixe), en Italie avec Wind (fixe et mobile), en Belgique avec Mobistar (mobile), aux Pays-Bas avec le câblo-opérateur Casema et Dutchtone (fixe et mobile) ou au Danemark avec Mobilix (mobile). Mais le groupe français restait, jusqu'à présent, absent des deux premiers marchés européens : la Grande-Bretagne et l'Allemagne où France Télécom avait dû céder ses actifs en raison de son alliance avec Deutsche Telekom. Pour entrer dans ces deux pays, France Télécom est donc obligé de recourir à des achats.

Selon M. Vinciguerra, si l'opération en Grande-Bretagne réussit, France Télécom mettra la main sur le deuxième réseau national, après celui de BT, et se posera en concurrent direct de ce dernier. Mais également en rival de BSKyB, le géant de la télévision à péage anglaise - détenu majoritairement par le groupe de Rupert Murdoch et, depuis peu, par Vivendi. NTL, dont les réseaux câblés seront numérisés « avant la fin de l'année », commercialisera du téléphone, de la télévision, des services multimédias interactifs ou encore du paiement à la séance. Par ailleurs, NTL est propriétaire de l'un des principaux réseaux de télédiffusion outre-Manche, ce qui permet d'envisager des complémentarités avec ses filiales françaises, Télédiffusion de France et Globecast.

Pour mener sa stratégie internationale, France Télécom dispose de confortables moyens financiers avec une capacité d'autofinancement de 7 milliards d'euros, une possibilité de recourir à des emprunts, sans compter la réserve de liquidités que représente la participation de 2 % dans Deutsche Telekom, estimée à pratiquement 2 milliards de francs.

Nicole Vulser
et Enguérand Renault

Les chiffres-clés et les acteurs en France et outre-Manche

● **Selon l'Indépendant Television Commission (ITC)**, l'autorité de régulation audiovisuelle britannique, le nombre de foyers commercialisables en Grande-Bretagne a augmenté de 10 % en un an à 12,1 millions au 1^{er} avril 1999. On compte 4,23 millions de foyers abonnés au câble (télévision et téléphone). Uniquement sur les services téléphoniques, 4,49 millions de lignes sont installées dont 3,9 millions en résidentiel et

0,57 million en professionnel. Trois principaux câblo-opérateurs, Telewest, CWC et NTL, se partagent l'essentiel du marché. Par ailleurs, Sky 1, Channel Guide, la chaîne de téléachat QVC, BBC News 24 et Eurosport sont les cinq chaînes les plus distribuées sur le câble outre-Manche. L'abonnement moyen se situe à 23,8 livres (39,6 €) par mois ● **En France**, on comptait au 1^{er} avril 1999, selon l'Association

des villes pour le câble et le multimédia (Avicam), 7,5 millions de prises commercialisables réparties sur 464 sites. Au total, 2,67 millions étaient abonnés à des services télévisés du câble dont seulement 2 605 étaient abonnés à des services téléphoniques et plus de 28 000 étaient abonnés à un service d'accès à Internet. Les trois principaux câblo-opérateurs sont France Télécom, Lyonnaise Câble et NC Numéricâble (Canal+)

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice des prix à la consommation (CPI)** est resté inchangé en juin par rapport à mai en données corrigées des variations saisonnières (CVS), tandis que les prix hors énergie et alimentation progressaient de 0,1 %. En mai, ces prix étaient également restés inchangés. C'est la première fois depuis avril 1986 que le CPI ne progresse pas pendant au moins deux mois d'affilée.

■ **Le salaire réel hebdomadaire aux Etats-Unis** a augmenté en moyenne de 0,7 % en juin en données CVS, après une hausse de 0,3 % en mai. La progression de juin est la plus forte enregistrée depuis celle de 0,8 % en janvier 1998.

■ **FRANCE : les services aux particuliers et aux entreprises** sont restés dynamiques en France au mois d'avril, selon l'Insee. Le chiffre d'affaires des services aux particuliers a augmenté de 2,2 % en volume par rapport à mars et de 1,9 % par rapport à la moyenne du premier trimestre. Il a particulièrement progressé dans les hôtels-restaurants. L'Insee explique ce recul par la baisse de la mortalité, mais aussi par une hausse des prix qui a orienté la demande vers des prestations moindres.

■ **JAPON : la croissance de la masse monétaire japonaise** s'est encore accélérée en juin, avec une progression de 4,3 % par rapport au même mois de 1998. La masse monétaire nippone est en hausse régulière depuis plusieurs mois. Ce qui suggère que la politique de taux d'intérêt zéro suivie depuis quelques mois par la banque centrale nippone commence à réduire les risques de déflation. Dans la plupart des pays développés, une hausse de la masse monétaire est perçue comme un signe de reprise de l'inflation. Au Japon, où fonctionne une véritable « *trappe à liquidités* », elle constitue plutôt une bonne nouvelle.

■ **ALLEMAGNE : les prix de gros**

ont progressé de 0,2 % en juin en Allemagne après avoir grimpé de 0,3 % en mai, comme l'a annoncé vendredi l'Office fédéral des statistiques. Sur un an, les prix sont en baisse de 1,9 % par rapport à juin 1998.

AFFAIRES

● **REUTERS : le groupe britannique d'information** a indiqué, vendredi 16 juillet, que la justice américaine n'avait retenu aucune charge contre lui dans une affaire de piratage de l'agence financière concurrente américaine *Bloomberg*, révélée en janvier 1998.

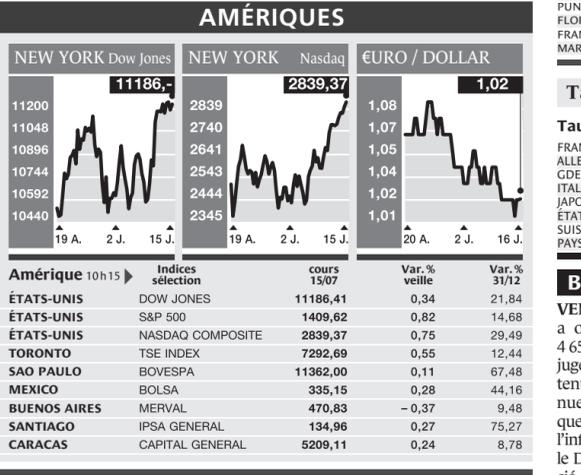
● **TELEFONICA : l'opérateur espagnol de télécommunications**, qui doit supprimer 12 000 emplois en deux ans, a démenti, vendredi, être en négociation avec son homologue allemand *Deutsche Telekom*, pour une fusion.

● **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX : le groupe industriel français, déjà actionnaire majoritaire de Sita, numéro trois mondial de la propreté, reprend la part d'Allied Waste Industries** dans cette entreprise pour 444 millions de dollars, a-t-il annoncé vendredi.

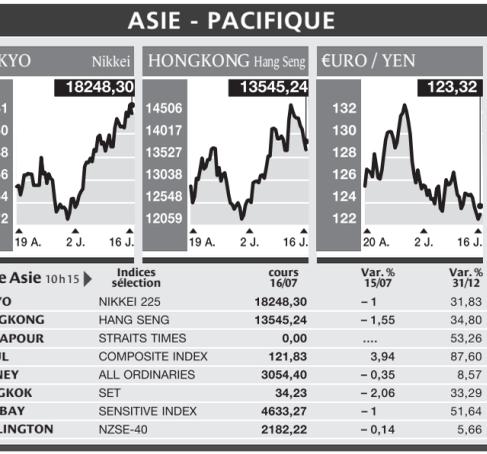
● **DAIMLERCHRYSLER : le constructeur automobile germano-américain** envisage des économies grâce à un assemblage et des composants communs pour ses marques Mercedes-Benz et Chrysler, selon le *Financial Times* du 16 juillet.

● **NISSAN : le constructeur automobile**, filiale de Renault à 36,8 %, sera encore en déficit pour l'exercice 1999, a souligné jeudi Carlos Ghosn, son nouveau directeur général qui prépare un plan de relance pour octobre prochain.

● **ALLIED DOMECQ : le britannique, numéro deux mondial des spiritueux, a annoncé vendredi discuter avec Punch Taverns** pour lui vendre son domaine de plus de 3 500 pubs au Royaume-Uni.



Cours de change croisés	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,82730	1,02055	1,15558	1,56855	0,63545
YEN.....	120,87500	123,32000	18,83000	189,46000	76,72500
EURO.....	0,97986	0,81090	0,15245	1,53675	0,62285
FRANC.....	6,42750	5,32220	6,55957	10,08185
LIVRE.....	0,63753	0,52780	0,65075	0,09920	0,40535
FRANC SUISSE.....	1,57370	1,30280	1,60635	0,24475	2,46730



Taux de change fixe zone euro	Hors zone euro
FRANC contre 6,55957	EURO contre 1,507
DEUTSCHEMARK..... 1,95583	DEUTSCHEMARK..... 3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)..... 1,93627	LIRE ITAL. (1000)..... 3,38774
PESETA ESPAG. (100)..... 1,66586	PESETA ESPAG. (100)..... 3,94238
ESCUDO PORT. (100)..... 2,00482	ESCUDO PORT. (100)..... 3,27190
SCHILLING AUTR. (10)..... 1,37603	SCHILLING AUTR. (10)..... 4,76703
PUNT IRLANDAISE..... 0,78756	PUNT IRLANDAISE..... 3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660
FRANC BELGE (10)..... 4,03399	FRANC BELGE (10)..... 1,62607
MARKA FINLAND..... 5,94573	MARKA FINLAND..... 1,10324

Taux d'intérêt (%)	Matif
FRANCE..... 2,60	Cours 10h15
ALLEMAGNE..... 2,60	National 5,5
GDE-BRETAG..... 4,88	SEPTEMBRE 99 4934
ITALIE..... 2,60	Euribor 3 mois 2373
JAPON..... 0,05	SEPTEMBRE 99 2373
ÉTATS-UNIS..... 5,16	Volume 16/07
SUISSE..... 0,75	dernier prix 88,65
PAYS-BAS..... 2,56	premier prix 88,70

BORSES
VENDREDI 16 juillet, l'indice Cac 40 a ouvert en baisse de 0,19 % à 4 656,60 points alors qu'il s'était adjugé une hausse de 1,55 % jeudi, soutenue par les bonnes nouvelles venues des Etats-Unis qui attestent que les craintes d'une résurgence de l'inflation ne sont pas fondées. Jeudi, le Dow Jones s'était d'ailleurs apprécié de 0,34 % à 11 186,41 points. La Bourse de Francfort était aussi en recul vendredi matin de 0,51 % alors qu'elle avait gagné 0,15 % la veille, portée par la bonne santé de Wall Street. Pour sa part, Tokyo a clôturé vendredi en baisse de 1 % à 18 248,30 points, les valeurs technologiques ayant fait l'objet de ventes significatives.

CHANGES-TAUX
L'EURO restait au-dessus de la barre de 1,02 dollar lors des premiers échanges vendredi 16 juillet. La monnaie unique se négociait à 1,0201 dollar. Elle était remontée jusqu'à 1,0260 dollar jeudi à la suite des déclarations du président de la Banque centrale européenne, qui a laissé entrevoir une hausse des taux directeurs en Europe. Contre le yen, le billet vert s'échangeait à 120,90 yens. Les taux d'intérêt à long terme en Europe s'inscrivaient en hausse à l'ouverture vendredi. Le rendement de l'EOAT à 10 ans, qui évolue à l'inverse du prix, s'établissait à 4,927 %.

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Hoechst a gagné jeudi 16 juillet 1,96 %, à 46,80 euros. Le groupe a réuni ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour qu'ils approuvent son union avec le français Rhône-Poulenc dans les sciences de la vie. Les actionnaires de Rhône-Poulenc ont donné leur feu vert à cette fusion mardi 13.

France Télécom dans le groupe de télécoms italien Wind, si le groupe français avait l'intention de les vendre. Mais France Télécom a répondu qu'il n'avait pas l'intention de céder sa participation dans Wind.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., and Ver. 16/07 10h 24. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., and Ver. 16/07 10h 24. Includes sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., and Ver. 16/07 10h 24. Includes sections for CONGLOMERATS and ENERGIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., and Ver. 16/07 10h 24. Includes sections for TELÉCOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., and Ver. 16/07 10h 24. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., and Ver. 16/07 10h 24. Includes sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., and Ver. 16/07 10h 24. Includes sections for CHIMIE and ASSURANCES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., and Ver. 16/07 10h 24. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and HAUTE TECHNOLOGIE.

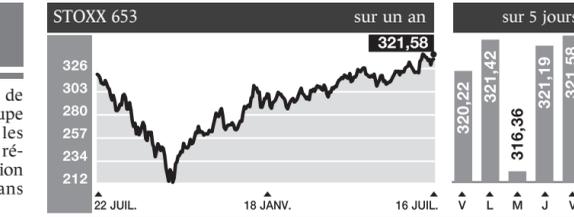


Table of stock prices for various companies including Finnair, Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for pharmaceutical companies including Astra, Astra-B, Euan Corp, etc.

Table of stock prices for energy companies including Aker Maritime, BP Amoco, Burmah Castrol, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion en partenariat avec ANYWAY

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

Table of stock prices for various companies including Almani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Club Med, Coats Viyella, etc.



Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Bsky B Group, Canal Plus, Carlon Communi, etc.

Table of stock prices for various companies including Ahold, Asda Group Plc, Athens Medical, etc.

Table of stock prices for various companies including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/Rm, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcatel/Rm, Altec Sa Reg, Bann Company, etc.

Table of stock prices for various companies including Accor/Rm, Adidas-Salomon, Alitalia, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var., Ver. 16/07 10h 24. Includes section for AMSTERDAM.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var., Ver. 16/07 10h 24. Includes section for BRUXELLES.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var., Ver. 16/07 10h 24. Includes section for FRANCFORT.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var., Ver. 16/07 10h 24. Includes section for COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var., Ver. 16/07 10h 24. Includes section for HAUTE TECHNOLOGIE.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var., Ver. 16/07 10h 24. Includes section for CODES PAYS ZONE EURO.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var., Ver. 16/07 10h 24. Includes section for CODES PAYS HORS ZONE EURO.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 17 JUILLET 1999

TOUR DE FRANCE 1999 La 11^e étape a été remportée, jeudi 15 juillet, à Saint-Etienne par le Belge Ludo Dierckxsens (Lampre), qui, à 35 ans, a signé la première

échappée victorieuse (107 km) de la 86^e Grande Boucle. Le maillot jaune, Lance Armstrong, et son équipe US Postal continuent de contrôler la course. ● SI LES COUREURS ob-



servent toujours un silence officiel quant à la qualité des prestations de certains des concurrents, leur encadrement – docteurs et directeurs sportifs – commence à poser des

questions à voix haute. ● CHRISTOPHE BASSONS (La Française des jeux), chahuté par le peloton en raison de son franc-parler en matière de dopage, a dû abandonner.

Des médecins français envisagent une action pour briser le silence

Le déroulement de la Grande Boucle ne satisfait pas l'ensemble de la caravane. Les praticiens qui suivent les équipes françaises et certains directeurs sportifs parlent de « clignotants qui s'allument » et de « cylindrées trafiquées ». Mais à quand une vraie prise de position ?

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Le silence dans lequel se mure le peloton du 86^e Tour de France, et tout particulièrement son contingent français, en dépit de toutes les interrogations sur le déroulement de la course ces derniers jours, pourrait voler en éclats. Non du fait des coureurs ou de leurs directeurs sportifs, mais à l'initiative de certains médecins accompagnant les équipes hexagonales.

« Si des différences flagrantes devaient se confirmer, nous ferions une conférence de presse pour expliquer ce que nous avons réalisé depuis début 1999 avec nos coureurs, publier leurs hématocrites et demander aux autres équipes de faire de même », expliquait, jeudi 15 juillet, à Saint-Etienne (Loire), terme de la 11^e étape, Gérard Guillaume, le médecin de La Française des jeux.

« Il faut laisser passer quelques jours encore pour voir », poursuivait ce dernier, qui indiquait « en avoir discuté avec [ses] collègues de Cofidis et Crédit agricole ». C'était mardi 13 juillet, à Sestrières (Italie), au soir d'une étape de haute montagne écrasée par l'Américain Lance Armstrong et deux jours après un contre-la-montre, à Metz (Mo-

selle), également dominé par le leader de l'équipe US Postal.

Le film de ces étapes et surtout le comportement de certains coureurs, Lance Armstrong en tête, avaient provoqué un début d'émoi. Entre autres chez certains cyclistes et directeurs sportifs français. Les étonnements avaient néanmoins été formulés à mi-mots. Les interrogations jamais énoncées officiellement.

« Armstrong ? Il n'y a rien d'extraordinaire dans ses résultats quand on regarde par rapport à un Alex Zülle, par exemple », plaissait Charly Mottet, ancien coureur professionnel, employé sur cette Grande Boucle par la Société du Tour de France. « Beaucoup de personnes ont été marquées par Armstrong à Sestrières. J'avais dit qu'il fallait le voir à l'Alpe-d'Huez. Le résultat a été plus conforme à ce que l'on attendait », expliquait Alain Bondue, manager de Cofidis, ajoutant : « Il n'y a que les coureurs qui peuvent ressentir des choses. »

Les coureurs... Depuis le début de ce Tour, ils ne se départent pas de la langue de bois. Quand ils n'exercent pas, à l'instar des anciens de l'équipe Festina 1998 ou de membres de l'encadrement de

La Française des jeux, de fortes pressions sur ceux qui ont le courage de parler tout haut, comme Christophe Bassons.

« Celui qui gagne le Tour l'écrase un peu, toujours. C'est dommage de jeter ainsi la suspicion, Lance Armstrong fait comme tout le monde tous les contrôles », relevait, jeudi, Cédric Vasseur (Crédit agricole). N'empêche, même s'il est « difficile de juger car il y a des éléments un peu contradictoires, comme le soulignait

Gérard Guillaume, la situation n'est pas aussi claire que l'on veut bien le dire, et il y a des clignotants qui s'allument ».

« Est-ce qu'ils sont significatifs ? », se demandait encore le médecin. Je ne sais pas encore mais on peut s'étonner de certaines choses. Les Français ne sont pas trop devant. On voit surtout les Américains et les Espagnols. Ce qui pose question aussi, c'est qu'il n'y ait pas eu de coureurs de certaines équipes derrière, dans

les gruppetti. C'est toujours troublant. » Des statistiques semblent conforter ces observations. « Sur l'étape de Sestrières, on voit qu'une équipe comme Banesto perd 10 minutes par coureur en moyenne sur le premier, alors qu'une formation comme la nôtre perd 30 minutes en moyenne par coureur, expliquait, jeudi, à Bourg-d'Oisans, un cadre de La Française des jeux. Devant, on trouve un groupe d'équipes comme ONCE, Banesto, Kelme, Telekom et un peu plus en retrait US Postal. Puis, loin derrière, des équipes comme BigMat Auber 93, Rabobank, Mercatone Uno, la nôtre, Festina, Cofidis, Crédit agricole. »

« Je suis optimiste », déclarait malgré tout, jeudi, au départ, Stéphane Javalet, le directeur sportif de BigMat Auber, mettant notamment en exergue le fait que « l'on aura rarement vu » ses coureurs « autant présents ». La veille, Thierry Bourguignon avait réalisé une longue échappée, finalement sans succès, en compagnie de Stéphane Heulot (La Française des jeux). « Ils sont revalorisés », ajoutait Stéphane Javalet, lançant, comme en quête d'une approbation : « On a carrément inversé la tendance, non ? », à propos de pratiques de dopage

dont il voudrait que l'« on ne rediscute pas toujours », que l'« on nous donne de l'oxygène par rapport à ce qui été entrepris ». Avant, finalement, de reconnaître qu'« il y a des cylindrées trafiquées ». Et que, pour s'en affranchir, « il faut des radars. C'est cela que l'on attend ».

Dans l'immédiat, on a « retrouvé le Tour de France, avec les grandes échappées traditionnelles », voulait surtout savourer, jeudi soir à Saint-Etienne, Jean-Marie Leblanc, le directeur d'une épreuve 1999 qu'il a présentée comme celle du « renouveau » pour le cyclisme. Dans la capitale du Forez, ce renouveau avait un drôle de goût, puisque c'est Ludo Dierckxsens, de la formation italienne Lampre, qui a gagné en solitaire. L'équipe Lampre a récemment été placée sous la rampe des projecteurs après qu'un photographe eut vu l'un de ses membres jeter un sac-poubelle lors du Tour de Suisse, qui se serait révélé contenir des restes de produits dopants. Ludo Dierckxsens, quant à lui, a tout de ces révélations tardives qui ne laissent pas d'étonner : il a émergé depuis un peu plus d'un an et il a aujourd'hui 35 ans.

Philippe Le Cœur

Alain Néri, député, rapporteur de la loi antidopage

« Créer l'insécurité pour les tricheurs »

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Député PS (Puy-de-Dôme), Alain Néri a été le rapporteur de la loi Buffet contre le dopage, adoptée par l'Assemblée nationale. Aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans, le parlementaire a été coureur cycliste amateur en première catégorie. Son père, Jo, a participé au Tour de France 1947.

« Que pensez-vous de la performance actuelle de Lance Armstrong sur le Tour de France ?

– Humainement, on ne peut qu'être admiratif. Atteint d'un cancer, il a donné une leçon de courage et délivré à l'ensemble des malades un formidable message d'espoir. Sportivement, des questions se posent. Je suis attaché à la présomption d'innocence. Mais, au-delà, son cas doit nous amener à nous interroger sur la mise en œuvre de la loi antidopage dans des cas particuliers où un coureur est obligé de se soigner ou de soigner des séquelles de maladies antérieures. Les traitements thérapeutiques que peuvent justifier certaines maladies ont peut-être des conséquences heureuses sur les performances. Il est normal qu'on soigne et qu'on protège la santé d'un sportif : c'est d'ailleurs inscrit dans la loi. Mais, en même temps, il convient d'éviter toute tricherie, ce qui est aussi le but de cette loi. Est-ce qu'on peut accepter qu'un athlète qui suit un traitement participe à une épreuve ou d'autres peuvent ainsi se trouver en infériorité ? C'est une question qui mérite d'être débattue.

– Faut-il déjà changer la loi ?

– La loi est votée, mais je pense qu'il va falloir rédiger un décret prenant en compte ce cas nouveau. Il ne faudrait pas que certains trouvent le biais et l'argutie d'une pseudo-maladie pour utiliser des médicaments. Il faut qu'on contacte le milieu médical et qu'on trouve une parade équilibrée. Il convient de veiller à ce que certains ne profitent pas d'une sorte de jurisprudence Armstrong pour la détourner à des fins de tricherie.

– Pensez-vous que ce Tour de France soit celui du renouveau ?

– Il y a des signes. On voit que la course se passe différemment. On voit des nouveaux coureurs apparaître qui, auparavant, n'étaient pas dans le haut du classement. Il y a un mieux. Je ne dis pas que tout le monde applique la règle, mais certains ont déjà fait leur examen de conscience, ce qui n'est pas un mal. Seulement, je m'interroge encore quand je vois certains coureurs mon-

ter des cols sans ouvrir la bouche. Je me souviens des images d'anciens grands champions qui cherchaient péniblement de l'air. Ce contraste me pose problème.

– Les coureurs n'osent pas encore s'ouvrir clairement dans le débat sur le dopage...

– Jusqu'à présent, c'était le bal des faux-culs, et les musiciens étaient nombreux. Aujourd'hui, les coureurs n'ont peut-être pas encore le sentiment qu'ils peuvent s'exprimer. Certains courageux s'y essayent, et il est à espérer que cet exemple soit contagieux. Il faut que les sportifs, et les coureurs en particulier, considèrent qu'ils sont citoyens et qu'ils peuvent dire ce qu'ils ont envie de dire. Il faut qu'ils préservent leur santé, mais aussi la santé de ceux qui viendront après eux. J'ai été très choqué que Hein Verbruggen [le président de l'Union cycliste internationale] se soit comporté comme il l'a fait à l'égard de Jean-Cyril Robin, qui avait évoqué un cyclisme à deux vitesses. Pour moi, ce personnage est disqualifié pour donner des leçons. S'il devait rendre un service, ce serait de s'en aller.

– Faut-il que la justice continue à s'intéresser au dopage ?

– Il faut que la loi soit appliquée, que la gendarmerie, la police, les douanes s'y attachent. Jusqu'à présent, les actions qui ont été menées l'ont été dans le cadre de la loi Bambuck, qui date de 1989 et dont j'étais déjà le rapporteur. Il a donc fallu attendre 1998 pour que ça bouge. Cela signifie que, pendant neuf ans, on n'a pas appliqué cette loi. Le nouveau dispositif législatif renforce la lutte contre les pourvoyeurs, car jusqu'à présent ils faisaient en toute impunité du fric sur la santé des autres. Aujourd'hui certains doivent se poser des questions. Il faut créer un sentiment d'insécurité pour les tricheurs.

– Aujourd'hui la performance suscite la suspicion...

– Je crois qu'il faudra désormais inscrire la performance dans la durée d'une carrière. J'ai toujours été frappé par les gens qui passent comme des météores. Il faut s'intéresser à ceux qui sont là sur le long terme, qui s'améliorent progressivement. C'est pour ceux-là qu'il faut qu'on restaure la confiance dans le sport. La loi sur le dopage a été faite par des gens qui aiment le sport, qui aiment les sportifs et qui veulent défendre le sport. Il faut que les sportifs le comprennent. »

Propos recueillis par
Benoît Hopquin

Les « oranges mécaniques » de Rabobank n'ont plus la santé

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

L'équipe néerlandaise Rabobank était, avant ce Tour de France, en tête du classement mondial de l'Union cycliste internationale (UCI). Mais, depuis le début de l'épreuve, la troupe de Théo de Rooy est déboussolée. Victime d'une double chute dans l'étape Challans-Saint-Nazaire (notamment dans le passage du Gois), son leader, Michael Boogerd, pourtant un des favoris, a encore peiné dans les Alpes. Il traîne actuellement sa déprime à la 47^e place du classement général, à 46 min 25 s de Lance Armstrong (US Postal).

L'équipe a également perdu deux coureurs importants, le Belge Marc Wauters et le Néerlandais Leon Van Bon, deux forts rouleurs qui auraient pu par une victoire d'étape compenser la déconvenue de leur leader. Pour noircir un peu plus le tableau, trois autres membres de la formation souffrent actuellement d'un virus aux bronches. Au bout de toutes ces déconvenues, Rabobank se retrouve aujourd'hui antépénultième du classement par équipes. Un rang peu en rapport avec sa valeur. Les « oranges méca-

niques » avaient en effet écrasé le début de saison. Théo de Rooy, le directeur sportif de la formation, évoque d'ailleurs cet argument pour expliquer la baisse de régime des siens. « Nous avons établi un calendrier trop lourd et nous en payons la conséquence, explique-t-il. Nous avons également changé la préparation de Boogerd et, à l'évidence, ce n'est pas concluant. »

VOLONTÉ DE CLARTÉ

La domination des Néerlandais au printemps, notamment dans Paris-Nice, avait rendu la concurrence bougonne. Lorsqu'il s'était offusqué du cyclisme à deux vitesses, Jean-Cyril Robin (La Française des jeux) avait pointé la formation du doigt pour étayer son discours. Le Français s'était ensuite rétracté sous l'injonction de Hein Verbruggen, le président néerlandais de l'UCI.

Cette polémique survenait après celle qui avait impliqué la formation TVM dans le Tour de France 1998. Ses coureurs avaient alors été l'objet de l'attention assidue de la police. Pour échapper à ces poursuites, ils avaient quitté l'épreuve à l'occasion d'un passage en Suisse. Cette année, la direction du Tour de France avait

décidé de récuser cette équipe, provoquant l'ire de la presse néerlandaise.

A son tour l'objet de soupçons, la seule équipe des Pays-Bas invitée sur cette édition a affiché une volonté de clarté. « Nous avons souhaité nous conformer aux règles en vigueur en France », explique Théo de Rooy. Rabobank a donc laissé à la maison son médecin traditionnel, le Belge Geert Leinders, et s'est attaché les services d'un autre praticien, Peter Plag, un Hollandais établi depuis de nombreuses années près d'Amiens. Le premier cité est cependant revenu « une ou deux fois » pour essayer de renflouer le navire batave. Quant au second, il refuse d'accorder le moindre entretien.

La formation a également remplacé ses médicaments traditionnels par des labels français. Mais le directeur sportif refuse de voir dans ces changements un lien de cause à effet. « Simple-ment, le niveau actuel de l'équipe ne correspond pas à sa valeur, constate-t-il. Il faut simplement espérer que nous retrouvions la santé d'ici la fin de l'épreuve. »

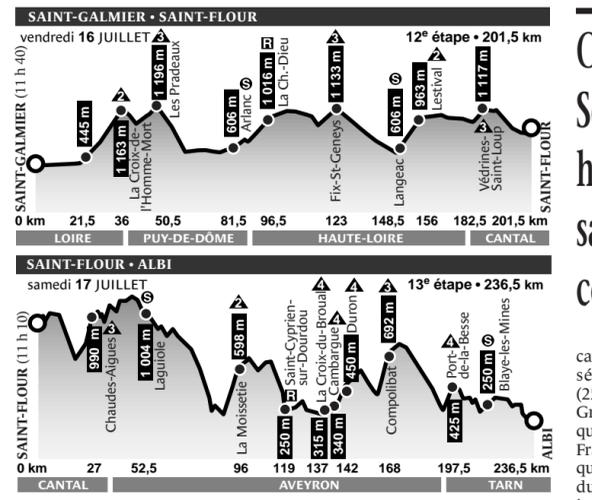
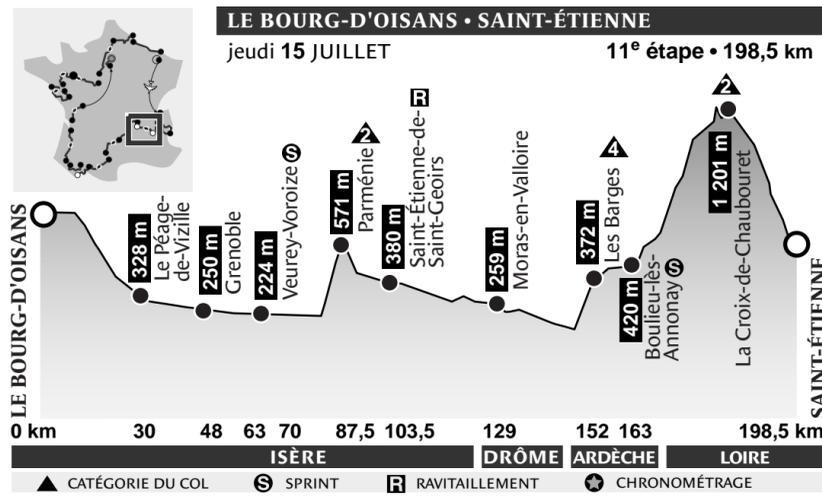
B. H.



Le vélo, sport assis...

Sur la route de Saint-Etienne, Ludo Dierckxsens, néo-champion de Belgique est un pro du renouveau, à 35 ans. Il mène la première échappée

victorieuse du 86^e Tour de France, qu'il transformera en échappée solitaire dans l'ascension du col de la Croix-de-Chaubouret, peu avant l'arrivée dans la capitale française du cycle. Une échappée gagnante, cela valait bien de sortir les chaises sur le perron pour faire une double haie d'honneur à la caravane. Comme au bon vieux temps...



Lance Armstrong va vite mais on ne sait pas pourquoi

C'EST BIEN PLUS l'esprit général des recherches physiologiques, psychologiques, matérielles, et surtout les méthodes d'observation scientifiques qui, en passant du champ de la science à l'expérimentation, vivifient le sport. Les mathématiques se mettent au service de la vé-

ANALYSE

On sait estimer la puissance moyenne qu'un coureur peut fournir pendant un temps donné et prévoir son temps sur un parcours

rité de manière sérieuse. Pour faire avancer son vélo, il faut vaincre trois types de résistance : la résistance de l'air, le frottement sur le sol ajouté à celui des pièces mécaniques et la résistance due à la gravité (des côtes). Si l'on connaît le profil du terrain, les conditions atmosphériques et les paramètres morphologiques d'un coureur, on peut estimer la puissance mécanique nécessaire (exprimée en watts) pour rouler à une vitesse donnée. Dès lors, on sait estimer la puissance moyenne qu'un coureur peut fournir pendant un temps donné et prévoir son temps sur un parcours.

Prédivel, un programme informatique éprouvé et validé sur le terrain, peut utiliser des modèles mécaniques et aérodynamiques associés à des modèles physiologiques permettant d'apprécier l'endurance à l'effort d'un coureur (*Le Monde* daté 4 et 5 juillet).

On prévoit donc facilement le temps réalisable sur un contre-la-montre donné. La prévision est fiable dans la plupart des cas à 1% (moins de 30 secondes). Par exemple, le temps prévu pour Christophe Bassons au contre-la-montre de Metz, était de 1 h 16 min 8 s alors que son temps réel a été de 1 h 16 min 13 s à une puissance moyenne sur le parcours estimée à 384 watts. La prédiction des temps de ce coureur grâce à ce système a toujours été quasiment exacte sur de nombreux contre-la-montre (championnat de France, championnat du monde à Lugano, etc...)

Lors du contre-la-montre de Metz, Patrick Dupuis, l'informaticien concepteur de Prédivel a effectué ses prédictions sur une dizaine de coureurs à partir de paramètres physiologiques et des résultats obtenus les années passées, à la grande époque du dopage organisé... Les prédictions sont inégales. Il y a ceux qui font nettement mieux que prévu avec pourtant des paramètres physiologiques d'antan déjà optimaux (stupéfiant!), ceux qui sont dans la prédiction (inquiétant!) et ceux qui font moins bien (encourageant!).

Nous nous sommes intéressés à la performance de

Lance Armstrong pour tenter de l'expliquer. Nous connaissons sa taille et son poids, ce qui nous permet d'estimer à 0,21 son *S_{cx}* (produit de la surface opposée à l'air et du coefficient de pénétration dans l'air). Le poids de son vélo est présumé à 8-9 kg. La composante résistance de l'air (incluant le vent), le frottement et les forces gravitationnelles peuvent donc parfaitement être estimés. Pour parvenir au temps de 1 h 8 min 36 s sur le parcours de Metz, il a été calculé que Lance Armstrong a développé une puissance moyenne de 450 watts, ce qui constituera une donnée de base formelle.

Dès lors, si on s'intéresse à son index d'endurance, c'est-à-dire à ses capacités à pédaler un temps donné à un très haut régime, deux hypothèses se dégagent. Soit son index d'endurance se situe à 90%, ce qui constitue déjà un bel exploit, alors son maximum en test d'effort (à 100%) se situerait à 520 Watts, ce qui paraît démesuré. Soit son maximum en test d'effort (toujours à 100%) se situe à un niveau plus raisonnable, même pour un grand champion (490 watts) et c'est alors son index d'endurance, avoisinant les 95%, qui atteindrait un niveau inconnu à ce jour. D'une manière générale, très peu de coureurs dans le peloton sont capables de maintenir 450 watts au-delà de 7 minutes. Lui à tenu plus d'une heure à ce régime. Pour situer la performance de l'Américain, on peut calculer que, sur le même parcours, Miguel Indurain et Jan Ullrich, au temps de leur splendeur, auraient été relégués, respectivement à 2 min 20 s et 2 minutes. Le calcul nous dit aussi que, si les coureurs étaient partis sur la même ligne, Lance Armstrong aurait pris 6 km d'avance sur Christophe Bassons et 2,8 km sur Chris Boardman, le recordman mondial de l'heure (sur piste) avec 56,375 km.

Un coureur qui veut aller vite longtemps en cyclisme doit avoir un gros moteur, une consommation d'oxygène optimisée et une grosse capacité d'endurance pour délivrer le maximum de puissance sur une durée donnée. De nouvelles limites humaines sont en train d'être franchies.

Nous aurions aimé que l'équipe US Postal nous apporte ces données physiologiques classiques afin de confirmer cette analyse. Or, elle s'y est refusée. Ce sont pourtant des données en principe publiques que l'on connaît pour les autres coureurs. Il est temps que le microcosme du Tour de France 1999 se pose les bonnes questions. Coluche disait : « Avoir l'air ça peut être utile, l'être vraiment serait plus facile. »

Antoine Vayer

★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige Alternat'IV, structure d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut-niveau.

M. Loyal et les clowns tristes

LE TOUR de France 99 est devenu un étrange théâtre dont les cyclistes sont les acteurs tristes. La grande comédie populaire qu'ils jouent, chaque jour, devant des salles comblées, ils n'ont plus le cœur à la représenter.

Alors ils font semblant, serres dans leurs tenues baroques, avec leurs drôles de lunettes, leurs drôles de casques : leur tenue de scène. Mais il faut observer les visages, les regards tournés vers l'intérieur dès que la course s'arrête et qu'il faut paraître. Ils disent alors des mots, mais ils ne parlent pas.

Ils jouent leur rôle, celui des « forçats de la route », c'est leur boulot. Le public attend cela d'eux : qu'ils continuent à bâtir la légende du Tour, comme avant, comme toujours, comme si cela ne devait jamais s'arrêter. Au rendez-vous quotidien d'après l'étape, Gérard Holtz est le Monsieur Loyal d'un cirque qui transporte sa nostalgie de ville en ville. Il continue de minauder, de coller un sourire sur son visage d'ancien jeune homme. Mais les clowns tristes qu'il présente au public impatient n'ont plus envie de faire rire les petits enfants. Ils font leur numéro, ils saluent à la fin, font une dernière pirouette devant les caméras de la télé, les micros des radios, les stylos des reporters de la presse écrite. Puis ils vont vite se démaquiller avant de s'enfermer dans leur roulotte pour ne plus voir personne. Sinistre, Vireneque dans son joli maillot blanc à pois rouges. Claqueur, Armstrong dans son maillot jaune. Ecorché vif, Moreau dans son maillot Festina. Invisibles, Zülle, Olano... Laconiques, tous les autres.

Monsieur Loyal sait bien ce qui ne va pas. Monsieur Loyal sait tout de ses artistes. Il devine les

secrets de la caravane, les mensonges par action, ceux par omission, les mensonges par solidarité et ceux par la contrainte, les questions qui s'accumulent dans les esprits torturés par trop de silence accumulé. Il se demande : faut-il gâcher la fête des petits enfants qui se pressent dans les gradins ? Il répond non. Le patron du cirque de toute façon ne voudrait pas. Le patron dit : « *The show must go on* », le spectacle doit continuer. Que peut-il faire, Monsieur Loyal ? Il est lui-même acteur de la mascarade, et il le sait bien. De temps en temps, il tente quelque chose.

« Alors, M. Auguste ? Vous ne vous seriez pas un peu dopé, par hasard ? »

« Mais pas du tout, M. Loyal ! Et je vous interdis de poser des questions pareilles. »

Pa ! L'Auguste balance un grand coup de poing dans la figure de M. Loyal qui tombe à la renverse, les quatre fers en l'air dans la sciure de la piste. Il se relève en époussetant son joli costume écarlate, et il sourit, car il ne faut rien laisser paraître. Les petits enfants se tordent de rire. Ils croient que c'est fait exprès.

Et puis il y a les autres, ceux qui ne veulent rien voir, ni rien comprendre. Jacques Chancel par exemple, le vieux clown blanc, qui se lance dans monologues excités où il tente désespérément de retrouver les accents lyriques du temps d'avant, le temps du bonheur.

Et quand il termine, un silence gêné s'installe, et il fait du regard le tour de la table à la recherche d'une approbation qui ne vient pas, et on lit alors une pathétique incompréhension dans ses yeux. Les coureurs, eux, sont déjà partis. Ils ne s'attardent plus. Quand leur vie n'est plus mise en scène, ça leur fait peur.

Jacques Buob

RÉSULTATS

11^e étape (198,5 km) Le Bourg-d'Oisans-Saint-Etienne

Le classement : 1. L. Dierckxens (Bel./LAM), les 198,5 km en 4 h 34 min 3 s (moy. : 43,459 km/h) ; 2. D. Konichev (Rus./MER), à 1 min 26 s ; 3. A. Vinokourov (KzK/CSO), m. l. ; 4. W. Belli (Ita./FES), à 1 min 28 s ; 5. R. Verbrugge (Bel./LOT), à 1 min 33 s ; 6. L. Lefevre (Fra./FES), à 3 min 53 s ; 7. R. Forconi (Ita./MER), à 5 min 7 s ; 8. E. Zabel (All./TEL), à 22 min 18 s ; 9. R. Mc Ewen (Aus./RAB) ; 10. G. Mondini (Ita./CTA) ; 11. C. Capelle (Fra./BIG) ; 12. L. Michaelsen (Dan./FDJ) ; 13. S. Martinello (Ita./PLT) ; 14. S. O'Grady (Aus./CA) ; 15. F. Simon (Fra./CA) ; 16. P. Wuyts (Bel./LOT) ; 17. S. Hinault (Fra./CA) ; 18. S. Barthe (Fra./CSO) ; 19. A. Sivakov (Rus./BIG), tous m. l. ; 20. R. Vireneque (Fra./PLT), à 22 min 21 s ; 21. A. Olano (Esp./ONC), à 22 min 22 s ; 22. K. van de Wouwer (Bel./LOT) ; 23. C. Moreau (Fra./FES) ; 24. S. Heulot (Fra./FDJ) ; 25. G. Hincapie (EU/USP) ; 26. L. Dufaux (Sui./SAE) ; 27. T. Bourguignon (Fra./BIG) ; 28. Cédric Vasseur (Fra./C.A.) ; 29. F. De Waele (Bel./LOT) ; 30. T. Gouvenou (Fra./BIG) ; 31. L. Armstrong (EU/USP) ; 32. S. Wesemann (All./TEL) ; 33. P. Lanfranchi (Ita./MAP) ; 34. F. Guesdon (Fra./FDJ) ; 35. U. Bolts (All./TEL) ; 36. F. Escarlin (Esp./KEL) ; 37. A. Casero (Esp./VIT) ; 38. B. Salmon (Fra./CSO) ; 39. P. Indurain (Esp./VIT) ; 40. T. Hamilton (EU/USP), m. l., etc.

CLASSEMENTS

Classement général : 1. L. Armstrong (EU/USP), 51 h 10 28 s ; 2. A. Olano (Esp./ONC), à 7 min 42 s ; 3. A. Zülle (Sui./BAN), à 7 min 47 s ; 4. L. Dufaux (Sui./SAE), à 8 min 7 s ; 5. F. Escarlin (Esp./KEL), à 8 min 53 s ; 6. R. Vireneque (Fra./PLT), à 10 min 1 s ; 7. P. Tonkov (Rus./MAP), à 10 min 18 s ; 8. D. Nardello (Ita./MAP), à 10 min 56 s ; 9. G. Guerlin (Ita./TEL), à 10 min 57 s ; 10. A. Casero (Esp./VIT), à 11 min 11 s ; 11. B. Salmon (Fra./CSO), à 12 min 30 s ; 12. C. Moreau (Fra./FES), à 12 min 51 s ; 13. A. Peron (Ita./ONC), à 13 min 30 s ; 14. K. van de Wouwer (Bel./LOT), à 16 min 14 s ; 15. M. Aerts (Bel./LOT), à 17 min 31 s ; 16. B. Hamburger (Dan./CTA), à 17 min 47 s ; 17. M. Beltran (Esp./BAN), à 18 min 27 s ; 18. S. Garzelli (Ita./MER), à 19 min 7 s ; 19. T. Hamilton (EU/USP), à 19 min 12 s ; 20. C. Contreras (Col./KEL), à 19 min 58 s ; 21. S. Heulot (Fra./FDJ), à 20 min 11 s ; 22. A. Vinokourov (KzK/CSO),

à 22 min 31 s ; 23. I. Gotti (Ita./PLT), à 22 min 39 s ; 24. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 24 min 1 s ; 25. W. Belli (Ita./FES), à 25 min 52 s ; 26. M. Serrano (Esp./ONC), à 27 min 38 s ; 27. D. Etxebarria (Esp./ONC), à 28 min 6 s ; 28. G. Faresin (Ita./MAP), à 29 min 14 s ; 29. F. Simon (Fra./CA), à 31 min 34 s ; 30. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 32 min 24 s ; 31. P. Lanfranchi (Ita./MAP), à 34 min 47 s ; 32. A. Ellil (Ita./TEL), à 36 min 38 s ; 33. F. Garcia Rodriguez (Esp./VIT), à 37 min 5 s ; 34. R. Meier (Sui./COF), à 37 min 12 s ; 35. A. Meier (Sui./COF), à 37 min 25 s ; 36. K. Livingstone (EU/USP), à 37 min 31 s ; 37. F. Mancebo (Esp./BAN), à 38 min 30 s ; 38. J.-C. Robin (Fra./FDJ), à 39 min 36 s ; 39. J. Castellan (Col./KEL), à 39 min 41 s ; 40. G. Verheyne (Bel./LOT), à 40 min 21 s ; 41. U. Bolts (All./TEL), à 40 min 29 s ; 42. G. Totschnig (Aut./TEL), à 41 min 1 s ; 43. C. Solau (Esp./BAN), à 43 min ; 44. J. Voigt (All./CA), à 43 min 16 s ; 45. S. Gonzalez (Esp./ONC), à 43 min 28 s ; 46. S. Comnesso (Ita./SAE), à 45 min 22 s ;

47. M. Boogerd (Pb/RAB), à 46 min 25 s ; 48. D. Konichev (Rus./MER), à 46 min 38 s ; 49. C. Oriol (Fra./CSO), à 47 min 56 s ; 50. F. Cerezo (Esp./VIT), à 51 min 33 s, etc.
Classement par points : 1. S. O'Grady (Aus./CA), 200 pts ; 2. E. Zabel (Fra./BIG), 132 ; 3. G. Hincapie (EU/USP), 139 ; 4. T. Steels (Bel./MAP), 135 ; 5. C. Capelle (Fra./BIG), 132 ; 6. S. Martinello (Ita./PLT), 112 ; 7. C. Moreau (Fra./FES), 101 ; 8. F. Simon (Fra./CA), 99 ; 9. R. Mc Ewen (Aus./RAB), 89 ; 10. D. Nazon (Fra./FDJ), 79, etc.
Classement de la montagne : 1. R. Vireneque (Fra./PLT), 172 pts ; 2. L. Armstrong (EU/USP), 131 ; 3. D. Konichev (Rus./MER), 105 ; 4. M. Piccoli (Ita./LAM), 100 ; 5. J. L. Arrieta (Esp./BAN), 96 ; 6. A. Zülle (Sui./BAN), 87 ; 7. L. Dufaux (Sui./SAE), 79 ; 8. F. Escarlin (Esp./KEL), 68 ; 9. G. Mondini (Ita./CTA), 59 ; 10. C. Contreras (Col./KEL), 53, etc.
Classement par équipes : 1. Festina, 154 h 1 min 46 s ; 2. Lotto, à 12 min 42 s ; 3. ONCE, à 15 min 1 s ; 4. Mapel, à 16 min 2 s ; 5. US Postal, à 20 min 15 s, etc.

Classement des jeunes : 1. B. Salmon (Fra./CSO), 51 h 22 58 s ; 2. M. Aerts (Bel./LOT), à 5 min 1 s ; 3. F. Garcia Rodriguez (Esp./VIT), à 24 min 35 s ; 4. F. Mancebo (Esp./BAN), à 26 min ; 5. S. Comnesso (Ita./SAE), à 32 min 52 s ; 6. S. De Wolf (Bel./COF), à 39 min 37 s ; 7. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 42 min 44 s ; 8. J. J. Gomez (Esp./KEL), à 45 min 24 s ; 9. R. Verbrugge (Bel./LOT), à 49 min 9 s ; 10. J. Jaksche (All./TEL), à 57 min 42 s, etc.
Classement de la combativité : 1. T. Gouvenou (Fra./BIG), à 44 pts ; 2. F. Guesdon (Fra./FDJ), 40 ; 3. S. Heulot (Fra./FDJ), 39 ; 4. J. Durand (Fra./LOT), 38 ; 5. G. Mondini (Ita./CTA), 33, etc.

La 11^e étape Le Bourg-d'Oisans-Saint-Etienne (198,5 km) en bref

● **Le vainqueur de l'étape :** Ludo Dierckxens (Bel./LAM). Né le 14 octobre 1964 à Geel (Belgique), 1,81 m ; 75 kg. Passé professionnel en 1994. 16 victoires dont le championnat de Belgique sur route 1999.
● **Le maillot jaune :** Lance Armstrong (EU/USP). Né le 18 septembre 1971 à Dallas (États-Unis), 1,77 m ; 71 kg. Professionnel depuis 1992. 38 victoires dont un titre de champion du monde (1993) et 5 étapes du Tour de France.
● **En vue :** Alexandre Vinokourov (KzK/CSO) a activement participé à l'échappée du jour. Très décevant depuis le début de l'épreuve dont il était l'un des favoris, le jeune

Kazakh avait à cœur de bien figurer dans la région du Forez où il réside. Troisième de l'étape, il passe de la 44^e à la 22^e place du classement général. – Laurent Lefèvre (Fra./FES) a lui aussi réussi à se glisser dans l'échappée. A 23 ans et pour son premier Tour de France, celui qui fut l'un des rares coureurs Festina à ne pas être mis en cause en 1998 a pris la 6^e place de l'étape. – Erik Zabel (All./TEL) s'est imposé lors du sprint du peloton, à plus de 22 min du vainqueur du jour, le Belge Ludo Dierckxens, pour la première fois depuis le départ de la Grande Boucle. Au classement par points, le seul pour lequel il y a encore un

semblant de suspense, l'Allemand compte désormais 197 points et revient à trois longueurs de Stuart O'Grady (Aus./CA), actuel porteur du maillot vert.
● **En perte de vitesse :** Jacky Durand (Fra./LOT), déjà très en difficulté dans les Alpes, semble accuser le coup. Il termine à près de 5 minutes du peloton et à 27 min 12 s de Ludo Dierckxens et figure à la 158^e et avant-dernière place du classement général, à 2 h 01 min 22 s du maillot jaune.
● **Les abandons :** Christophe Bassons (Fra./FDJ), pour lassitude générale, et Moreno Di Biase (It./CTA), physiquement épuisé.

Coupe Davis : Sébastien Grosjean honore sa 1^{re} sélection contre le Brésil

SANS SURPRISE, Guy Forget, le capitaine de l'équipe de France, a sélectionné Cédric Pioline (25^e joueur mondial) et Sébastien Grosjean (34^e) pour les simples du quart de finale de la Coupe Davis France-Bราซิล qui a lieu à Pau jusqu'à dimanche 18 juillet. Champion du monde juniors en 1996, aujourd'hui âgé de 21 ans, Sébastien Grosjean vit sa première sélection en équipe de France. Vendredi, les premières rencontres devaient opposer Grosjean à Gustavo Kuerten, 5^e mondial et quart-de-finaliste à Wimbledon, et Cédric Pioline à Fernando Meligeni, 30^e mondial et récent demi-finaliste à Roland-Garros. Pour le double, samedi, Guy Forget a choisi la paire formée de Fabrice Santoro et Olivier Delaître, qui devraient être opposés à Gustavo Kuerten et Jaime Oncins.

A Boston, pour le quart de finale contre l'Australie emmenée par Patrick Rafter, les Etats-Unis alignent Jim Courier et Todd Martin en simple. Pour le double, Alex O'Brien dispose d'un coéquipier de luxe : Pete Sampras, qui a expliqué qu'il ne voulait pas « voler » une place en simple. Les autres quarts de finale opposent la Russie à la Slovaquie à Moscou et la Belgique à la Suisse à Bruxelles.

● **FOOTBALL : Christophe Dugarry va saisir le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) d'irrégularités** qui auraient été constatées lors des opérations de son contrôle antidopage à la suite duquel l'attaquant français avait été reconnu positif à la mandrolone, un stéroïde anabolisant, le 30 avril (*Le Monde* du 1^{er} juillet). Dans un communiqué, jeudi 15 juillet, ses avocats M^{es} Jean-Jacques Bertrand et Jean-Pierre Mignard, expliquent : « *La loi sur la lutte contre le dopage exige que tout médecin ne dispose d'un agrément ministériel effectif qu'après que le tribunal lui a déferé le serment (...). Or, selon nos informations, le médecin contrôleur mandaté n'était pas assermenté au moment du contrôle.* »

● **GOLF : l'Australien Rodney Pamplona a pris la tête de l'Open de Grande-Bretagne** à Carnoustie avec un score de 71 (par) au terme d'une première journée marquée par un vent tenace. L'Américain Tiger Woods et l'Ecossois Colin Montgomerie, n°1 européen, sont à égalité à 74.

● **ATHLÉTISME : le Marocain Hicham El Guerrouj a déclaré forfait pour la réunion de Nice** (samedi 17 juillet), et pour celle de Charléty (mercredi 21 juillet), en raison d'une blessure. Le tout nouveau recordman du monde du mille va prendre du repos à Rabat avant de se préparer pour les Mondiaux de Séville (20-29 août).

● **VOILE : la Grande-Bretagne est restée en tête du classement de l'Admiral's Cup** jeudi, à l'issue de la 2^e journée (une course au large de l'île de Wight). Les Américains, tenants du trophée, sont remontés de la 5^e à la 2^e place.

Chaque samedi avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUNDI retrouvez **LE MONDE TELEVISION**

francesco smalto PARIS LIQUIDATION TOTALE AVANT TRAVAUX D'EMBELLISSMENT DÉMARQUES EXCEPTIONNELLES jusqu'au 22 juillet inclus prêt-à-porter - accessoires homme - femme exclusivement à la boutique 5, place Victor Hugo - Paris 16^e aut. préf. n° 99641

L'ÉTÉ FESTIVAL

Les Académies musicales de Saintes vont permettre une nouvelle fois de mettre à mal une idée reçue : il y aurait, d'un côté, les tenants de la musique ancienne qui connaît depuis plus d'une décennie un retour de fortune dans le cœur des mélomanes et, de l'autre, ceux de la musique contemporaine, étroite coterie de torturés de la note. Eh bien non ! Et Saintes le montrera une nouvelle fois. De même que William Christie appartenait hier au Concerto Vocale de René Jacobs et, parallèlement, au Five Centuries Ensemble – qui sautait allègrement les époques –, Jean-Guihen Queyras passe aujourd'hui de Bach à Britten, ou le Quatuor Hagen de Brahms à Kurtag à l'intérieur d'un même programme. Ces croisements musicaux sont bien dans l'esprit d'une manifestation que le Flamand Philippe Herreweghe dirige depuis 1982 avec un goût très sûr. L'art de la rencontre appartient aussi au metteur en scène Bruno Boëglin, qui s'est associé cette année avec le Mexicain Carlos Calvo et la Française Catherine Marnas pour présenter à Avignon un court spectacle aux humeurs voyageuses. ¡Gracias a Dios !, s'exclame ce trio, tandis que Dieu est bel et bien présent dans l'incroyable *Confession* proposée par Michel Dydim dans la chapelle du lycée Saint-Joseph, à Avignon encore.

Culture yiddish au pays de la sardine

DOUARNENEZ

de notre envoyée spéciale
A l'issue d'un discours antisémite à la Chambre des députés, en 1938, un député socialiste s'écriait : « Un juif vaut bien un Breton ! » Toute cette semaine, juifs et Bretons sont dans le même bateau, à Douarnenez. Le très bretonnant Gouel ar Filmou (festival de films) invite la culture yidicheg (yiddish) pour l'un des plus importants événements consacrés à la culture des juifs d'Europe centrale et orientale jamais organisés par des non-juifs (*Le Monde* du 14 juillet).

Le pays de la sardine n'a sans doute pas vu autant d'anciens déportés ou résistants juifs, ni de descendants des principales familles politiques du monde yiddish – sociaux-démocrates du Bund, présentés par l'historien Henri Minczeles ; communistes ou anarchistes, introduits par le judéo-breton Jean-Marc Izrine, auteur de *Libertaires du Yiddishland* (éd. Coquelicot). Autour des crêpes du petit déjeuner-discussion ou dans l'une des nombreuses rencontres qui font le sel du Festival de Douarnenez, le public peut interroger les invités comme l'actrice Solange Najman, délicieuse vieille dame indignée du film *La mémoire est-elle soluble dans l'eau ?* réalisé par son fils Charles.

Plusieurs des cinquante films au programme ont été restaurés pour cette occasion par les Archives du film. Claude Singer, historien, es-

time à quatre-vingts l'ensemble des longs métrages de fiction tournés en langue yiddish. Les premiers sont réalisés en Pologne avant 1914. Pathé produit plusieurs films à Moscou. Le cinéma parlant – et chantant – démarre avec *Jazz Singer* (1927), tourné aux Etats-Unis en

Moscou. » Avec la Cinémathèque de Jérusalem, il a restauré *La Vie des juifs en Palestine* (1913), documentaire tourné à l'initiative du mouvement sioniste, qui contient des vues des principales villes de Palestine. Il a aussi ressuscité *Longue est la route* (1948), l'un des

LA PHRASE DU JOUR

« Avec Royal de Luxe, nous n'avons pas partagé la misère, nous avons partagé la parole »

Sylvain Mehoul, comédien

anglais avec des passages en yiddish. *Le Dibbouk*, réalisé en 1937 par le Polonais Michael Waszynski – il sera l'assistant d'Orson Welles –, est l'un des derniers chefs-d'œuvre, marqué par les techniques du théâtre russe, les noirs et blancs puissants de l'expressionnisme et une chorégraphie si contemporaine que Maurice Béjart s'en est inspiré pour un de ses ballets.

« De nombreux films ont été volés pendant la guerre, explique Eric Le Roy, responsable des restaurations aux Archives du film. J'ai rapatrié récemment 600 boîtes de bobines qui avaient été emportées à Berlin puis à

très rares long métrages tournés en yiddish après 1945, qui mêle une fiction à des images d'archives sur les camps. « *L'esprit yiddish reste présent dans le cinéma d'aujourd'hui* », affirme Claude Singer, citant la démarche créative de Woody Allen, Chantal Akerman ou Emmanuel Finkiel, dont le premier long métrage, *Voyages*, a été remarqué à Cannes cette année.

Catherine Bédarida

★ Festival de Douarnenez, jusqu'au 17 juillet. Tél. : 02-98-92-09-21.

PORTRAIT

Un salsero pur et dur

« *SALSA DURA* », la salsa pure et dure : Jimmy Bosch avoue n'avoir aucune faiblesse pour les dérivés alanguis de la sauce jazzéiforme inventée par les *spanish boys* de Harlem ou du Bronx. *Que viva la salsa brava !*, la salsa coureuse, presque téméraire, jouée à rythme d'enfer envers et contre tout – le froid à New York, le racisme, l'exclusion – et pour le bonheur des dames en jupes fleuries, des petites filles à rubans et des messieurs qui, venus trimer à la Grosse Pomme, n'ont pourtant rien perdu du coup de rein latino. Les légendes de Jimmy s'appellent Eddie Palmieri, Ray Barreto ou Ruben Blades, tous ceux qui aiment les cuivres autant que les congas. Ça tombe plutôt bien : Bosch est tromboniste, il a donc joué avec tous ceux qui ont bâti l'ouragan de la salsa new-yorkaise, Colombiens, Cubains, Portoricains, etc. Jimmy Bosch a grandi à Hoboken, New Jersey, où ses parents, portoricains, écoutaient sans plier de la salsa hardcore : la reine Celia (Cruz), Sonora Poncena, El Grande Combo... Collé sur une scène à l'âge de treize ans, il monte dans le Bronx à la fin des années 70. On le retrouve avec Manny Oquendo, Andy Gonzalez, puis au Village Gate avec le Machito Orchestra. Funky, punchy, expressif, le style de Jimmy Bosch enrichit chaque fois les appuis mélodiques de la salsa. Marc Anthony, la nouvelle superstar de la musique latine des Etats-Unis, en fera son directeur musical.

JIMMY BOSCH

A Miami, lors du Midem Amérique qui s'est tenu fin juin, Jimmy Bosch était l'invité de Chris Blackwell, pionnier du reggae et fondateur de la maison de disques Island – il supervise en outre le label Rykodisc, sur lequel le tromboniste « *aux forces dévastatrices* », selon le *Los Angeles Times*, vient d'enregistrer son second album solo, *Salsa Dura*. Jimmy Bosch, avec son trombone, appartenait à la catégorie mal-aimée des seconds rôles. Sur scène, en France comme sur Ocean Drive, à Miami Beach, ou sur disque, en la présence du pianiste Chucho Valdes, du saxophoniste David Sanchez, du chanteur Frankie Morales ou d'autres pointures historiques, Jimmy Bosch, crâne rasé, moustaches, gilet cintré, recrée des plaisirs purs avec une incroyable liberté. Désormais aux premières loges d'un genre par d'autres dévoyé.

Véronique Mortaigne

★ Le 16 juillet aux Nuits du Sud de Vence, avec Recoveco, la Banda Municipale de Santiago. Tél. : 04-93-58-40-10. Le 25 juillet, au festival Tempo Latino de Vic-Fezensac, avec Willie Colon. Tél. : 05-62-06-56-66.

Saintes célèbre cinq siècles de modernité musicale

Saintes/Musique. Un parcours passionnant, de Dufay à Ligeti, sous la conduite de Philippe Herreweghe

DEPUIS qu'il a pris, en 1982, les rênes du Festival de musique ancienne de Saintes – rebaptisé Académies musicales de Saintes en 1993 –, le chef d'orchestre flamand Philippe Herreweghe n'a cessé d'atténuer, ou au moins de relativiser, l'aspect strictement musique ancienne de la programmation. La présence massive, dès l'édition 1984 (sous-titrée « La voix multiple »), de la musique contemporaine s'est quelque peu raréfiée au fil des ans (la billetterie s'en étant nettement ressentie), tout en demeurant un élément-clé des programmes annuels, dont l'essentiel des concerts se donne dans la belle et blanche église de l'Abbaye-aux-Dames.

Cependant, la musique contemporaine était déjà présente dans les premières éditions du festival, créé par Alain Pacquier en 1972, facilitée par la participation d'artistes dont les activités se partageaient souvent entre les répertoires. Qui se souvient que le chef d'orchestre et hautboïste Jean-Claude Malgoire ou le violoncelliste David Simpson jouaient (parfois, pour le premier ; beau-

coup, pour le second) chez 2e2m, le collectif de musique contemporaine de Paul Méfano ? Peu se rappellent les premières apparitions de William Christie, continuiste discret auprès de René Jacobs, dans l'ensemble de musique ancienne Concerto vocale, mais aussi claveciniste du Five Centuries Ensemble, une formation de deux chanteurs et basse continue qui, ainsi que son nom l'indique, mélangeait allègrement les époques : un bicinium (pièce à deux voix) renaissant, une prière latine de Giacinto Scelsi, un *Caprice à deux voix* de Betsy Jolas et des *duetti da camera* baroques.

DEUX DIRECTIONS, UN PUBLIC

Naguère, le chef et compositeur Charles Ravier écrivait pour les musiciens de l'Ensemble polyphonique de France, lesquels étaient autant acclimatés à Janequin ou Machaut qu'à la musique de leur flamboyant directeur. Les frères Kujiken jouaient les œuvres aléatoires d'Henri Pousseur et trouvaient parfaitement naturel de passer ensuite aux *Concerts royaux* de François Couperin. Et l'orga-



Philippe Herreweghe, directeur des Académies musicales de Saintes : « Associer le neuf et l'ancien. »

niste Xavier Darasse ne jouait-il pas, dans un merveilleux méli-mélo, un *Archipel* d'André Boucourechliev, les *Sept Bagatelles* de Gilbert Amy et les *Hymnes* de Nicolas de Grigny ? Le contre-ténor Henri Ledroit, qui fréquenta beaucoup Saintes jusqu'à sa mort, il y a dix ans, chantait volontiers l'air de cour mais ne refusait pas les pièces écrites pour lui par Jacques Lenot. La liste est loin d'être close.

Cette duplicité professionnelle n'a rien d'étonnant : jouer la musique contemporaine et la musique ancienne avant le début des années 70 impliquait qu'on fût quelque peu en marge des systèmes, lesquels n'accueilleraient communément que le répertoire dit grand, c'est-à-dire moyen. Aussi, la curio-

sité individuelle, la fréquentation de structures extra-institutionnelles amenaient les musiciens à se diriger dans les deux directions à la fois et, bien souvent, à jouer pour le même public. Aujourd'hui, cette attitude est largement partagée, et il existe même des ensembles pour lesquels le croisement de la musique ancienne et du répertoire d'aujourd'hui est devenu une spécialité.

Le Hilliard Ensemble, à l'origine connu pour ses interprétations de la musique polyphonique des XV^e et XVI^e siècles, s'est presque fait une spécialité de la musique de l'Estonien néo-médiéval Arvo Pärt ; l'ensemble concurrent qu'a rassemblé le fondateur dissident du Hilliard, le baryton et chef d'or-

chestre Paul Hillier, Theatre of Voices, donne en concert et enregistre aussi bien John Cage, John Tavener (le moderne, pas l'ancien, John Tavener, dont l'orthographe diffère d'ailleurs légèrement) que les polyphonies médiévales. Le consort de violes Fretwork a demandé des pièces à George Benjamin ou Michael Nyman, même s'il joue communément les compositeurs élisabéthains...

EVIDENCE OBLIGÉE

Philippe Herreweghe lui-même, quoique très critique sur la musique d'aujourd'hui, n'a pas dit non à Sandro Gorli, Pascal Dusapin, Jacques Lenot et à quelques autres lorsqu'ils lui ont proposé d'écrire pour les instruments anciens de son orchestre ou les voix dites blanches de ses ensembles vocaux. A Saintes, il était naturel qu'il invitât ces musiques à se faire entendre. Cette année, il radicalise son propos et intitule la programmation « Cinq siècles de musique contemporaine », mais la justifie a contrario : « *Croire qu'autrefois seule la musique "contemporaine" était interprétée est inexact. Associer le neuf et l'ancien est une pratique qui a toujours existé dans notre tradition musicale occidentale.* » Habile façon de renverser la problématique et de faire passer la musique d'aujourd'hui comme évidence obligée, alors que le grand public la fuit pour se réfugier dans la « nouveauté » de la relecture des musiques anciennes.

Renaud Machart

Un concert d'ouverture qui croise XVI^e, XIX^e et XX^e siècles

ACADÉMIES MUSICALES DE SAINTES. Œuvres de Jacobus Gallus, Anton Bruckner, Georgy Ligeti, Jonathan Harvey. Ensemble Huelgas, Paul van Nevel (direction), Chœur du Collegium vocale de Gand et de la Chapelle royale, vents de l'Orchestre royal philharmonique des Flandres, Philippe Herreweghe (direction), Ensemble Modern, Michael M. Kasper (violoncelle), Ueli Wiget (piano), Jonathan Nott (direction), les 14 et 15 juillet.

SAINTES

de notre envoyée spéciale
Le concert d'ouverture des Académies met l'auditeur au diapason, ou plutôt à deux diapasons : celui des motets de Jacobus Gallus (1550-1591) puis, en seconde partie, celui de la *Messe en mi* d'Anton Bruckner (1824-1894). C'est

moins d'ailleurs un problème de hauteur de diapason qu'une disparité d'intonation qui sépare ces deux œuvres. Les chanteurs du Huelgas Ensemble chantent selon l'intonation pure, ceux du Collegium vocale et de la Chapelle royale selon une justesse « aménagée » en raison de la présence d'instruments à vent modernes. Paul van Nevel fait entendre la polyphonie spectaculaire des motets et l'expression plus régulière de la *Missa Super Sancta Maria*, de Gallus. Dans les premiers, on entend ce qu'on croit être d'ordinaire l'invention de Gesualdo (polyphonie torturée, chromatisme), une musique « moderne », aventureuse. Mais son expression un peu emphatique lasse davantage que celle d'une messe plus inventive et « moderne ».

Il en va souvent de même au XX^e siècle. L'Ensemble Modern joue *Death of Light/Light of Death*

(1998) du Britannique Jonathan Harvey (1939), très banal malgré sa violence et ses partis pris (le hautbois joue des doubles sons, les cordes s'agitent, la harpe tam-tam). Ligeti, lui, dans son *Concerto pour piano* (1985-1987), utilise les rythmes asymétriques et dansants d'un Bartok. Et pourtant quelle vitalité, quel univers frais et neuf – ce que beaucoup ont qualifié de « retour en arrière »... C'est un bonheur que d'entendre à Saintes l'excellent Ensemble Modern de Francfort, ses musiciens libres comme l'air, un pianiste (Ueli Wiget, également harpiste) qui dévore ce *Concerto* avec une décontraction musculaire édifiante, un délié digne des félins du jazz. Joué ainsi, c'est un concerto de répertoire, presque de la musique ancienne.

R. Ma.

les 4 dans ENCORE UNE HEURE DE PERDUE

Un spectacle écrit et joué par Caroline Bressard, Jean-Michel Gratecap, Nicolas Graudi et Jérémie Mareste

Du mercredi au samedi à 22h au Café de la Gare

41, rue du Temple - 75004 Paris
Loc : 01 42 78 52 51

MOISONS DE SOUTIEN CHANGEMENTS VARIÉTÉS JAZZ
subventionné par la Mairie de Paris

UN ÉTÉ À PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

La glisse

La vague déferle sur le pont Mirabeau. Mer déchainée. Ils sont plus de dix mille, surfeurs du bitume. La glisse à l'état pur. Emportés par la foule, les rollers traversent Paris en toute liberté. Les automobilistes sourient ou s'énervent. Mais qu'importe, la nuit leur appartient.

Tous les vendredis soir. Place d'Italie. Départ à 22 heures.



Trois fois 17 minutes d'Amérique centrale

Avignon/Théâtre. Bruno Boëglin joue et met en scène cinq cents ans d'histoire du Nicaragua

GRACIAS A DIOS! Trilogie : GRACIAS A DIOS! POCA MADRE! OH OAXACA! de Bruno Boëglin, Carlos Calvo et Catherine Marnas. Avec Bruno Boëglin, Odille Lauria et Giovanni Ortega. SAINT-LOUIS D'AVIGNON, à 17 et 19 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 60 F (9,15 €). Durée : 51 minutes. Jusqu'au 25.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Au départ de *Gracias a Dios*, il y a le Nicaragua, devenu, au début des années 80, la terre d'élection et de cœur de Bruno Boëglin. Une drôle d'histoire : le metteur en scène lyonnais n'avait jamais voyagé (il ne voulait pas prendre l'avion) quand Bernard-Marie Koltès, dont il a créé le *Roberto Zucco*, lui a parlé d'un périple qu'il avait fait en Amérique centrale. Et Boëglin est parti. Le grand saut, du jour au lendemain. L'avion, l'océan, le Mexique et le Nicaragua. Il faut croire que ce voyage était dans le grand livre de sa vie.

Depuis, le Nicaragua ne l'a pas quitté. Non seulement Managua, la ville qui n'existe pas, mais aussi les Caraïbes – Porto Cuebas, un bout du monde halluciné, avec la

cocaïne qui tombe dans la mer et des bordels en bois peints de fresques naïves –, les forêts aux bois rares pillés et Whispam, où vivent les Indiens Miskitos, au bord du fleuve Rio Coco, à la frontière avec le Honduras. C'est là que Bruno Boëglin a créé *El Naufrago/El Rescate*, en 1997. Il jouait un curé et portait une soutane : les Miskitos l'ont pris pour l'Antéchrist. La nuit, Whispam est éclairée par des myriades d'étoiles. Seule la boîte de nuit à un groupe électrogène, qui ronfle. Quelques couples dansent, des hommes au comptoir descendent des rasades de rum, la sono hurle les tubes internationaux. Madonna ou Céline Dion à Whispam – point perdu dans des milliers de kilomètres de forêt, où seule une avionnette atterrit, deux fois par semaine, dans une poussière de terre jaune –, c'est quelque chose.

Ce quelque chose est dans *Gracias a Dios*, spectacle de dix-sept minutes créé en 1997-1998 et repris cette année au festival. Dix-sept minutes pour raconter cinq siècles d'histoire du Nicaragua : c'est Bruno Boëglin lui-même qui a établi la règle. Les coups de dés ne lui font pas peur. Son itinéraire de metteur en scène en est parsemé. Dix-sept minutes pour en finir

avec une obsession, en quelque sorte : l'idée a du panache. Elle permet de ranger dans une petite boîte tous les grands souvenirs. Et de continuer sa route. C'est donc un viatique que Boëglin nous propose. Il faut le savoir, au risque de se trouver désarmé face à son bricolage d'enfant du théâtre doué pour le rêve.

TRANSITION EN DOUCEUR

Deux tables entre les spectateurs (une centaine assis sur des bancs de bois). De l'une à l'autre, une passerelle : l'écart entre les conquistadors et le Nicaragua. Bruno Boëglin porte le costume d'un gardien de musée. Il montre les restes de bateaux des conquérants, allume de petites bougies, fait entendre la mer puis ces bruits de cris d'oiseaux multiples et aigus qui annoncent le Nicaragua. Passé sur la seconde table, il sort d'une boîte des pirogues et des figurines d'hommes, hautes de quelques centimètres, qui se reflètent dans une glace. Nous y sommes. Tranquillité d'un temps qui semble infini, bientôt troué par la musique du

Pont de la rivière Kwai : un ballon enveloppé du drapeau américain tombe du ciel et met le feu. Une autre invasion du Nicaragua, venue du ciel celle-là, et d'autant

plus forte que Boëglin lui donne les dimensions d'un jeu en bois... La musique de la boîte de nuit viendra plus tard. Whispam.

Puis nous irons au Mexique, avec Carlos Calvo et Catherine Marnas, que Bruno Boëglin a invités en leur demandant de respecter la même règle : dix-sept minutes pour parler de leur pays natal (Carlos Calvo) ou aimé (Catherine Marnas). L'enchaînement se fera en douceur, autour des tables où d'autres objets viendront prendre place – petits cailloux blancs du souvenir. *Poca Madre!* à la beauté d'une jeune fille (Odille Lauria) prostituée sur les boulevards périphériques de Mexico. Elle se maquille et affronte le regard, debout sur la table, avec une grâce qui fait mal. Pendant ce temps, Bruno Boëglin projette des diapositives de la ville.

Vient enfin *Oh Oaxaca!*, mis en scène par Catherine Marnas. « Pourquoi cette fatalité de la défaite ? », demande l'acteur Giovanni Ortega, qui joue un Indien crucifié par l'Histoire. Est-ce que le souvenir n'a qu'un temps, ou que trois, c'est beaucoup ? Le charme frère de *Gracias a Dios!* est rompu.

Brigitte Salino

Dans le secret du confessionnal

Avignon/Théâtre. Un cérémonial où acteurs et spectateurs communient

LA CONFESSION, vingt monologues d'auteurs italiens, français et sud-américains. Mise en scène : Michel Didym et Walter Mentré. Avec vingt et un jeunes acteurs. CHAPELLE DU LYCÉE SAINT-JOSEPH. Jusqu'au 24 juillet (relâche le 18), à 15 heures et 19 heures. Durée : 1 heure. Entrée gratuite, sur invitation à retirer au bureau de location. Vingt spectateurs seulement.

AVIGNON

de notre envoyée spécial

Créée à Taormina en 1993 par l'acteur sicilien Walter Mentré, *La Confessione*, reprise en français à Avignon par Michel Didym, est une aventure de théâtre aussi singulière qu'attachante. Vingt personnes – dix femmes et dix hommes – sont accueillis dans une chapelle. Attente. Silence. Entre par la porte du fond un acteur vêtu d'une soutane. Au centre du chœur, face à ses vingt sages brebis, il prononce une homélie sur les mérites de la vertu, le risque des péchés capitaux, les bienfaits de la confession, et le soulagement de la pénitence.

Les fidèles sont invités à passer dans la grande nef, où sont alignés, à deux bons mètres l'un de l'autre, dix prie-Dieu à gauche et dix prie-Dieu à droite. Face à chaque prie-Dieu : la bonne vieille chaise paillée des églises de campagne. Sur les dix chaises de gauche prennent place les femmes. Sur celles de droite, les hommes. S'approchent alors, en file indienne, dix acteurs. Chacun vient s'agenouiller, sur le prie-Dieu, devant une femme. Dix actrices font de même, devant les hommes. L'esprit de cette mise en place est donc très éloigné de la salle de théâtre. Vingt confessionnaux remplacent les fauteuils. D'autorité, les actrices sont autant de pécheresses, et les spectateurs autant de confesseurs. La même chose pour l'autre sexe.

L'innovation est avant tout la proximité extrême entre acteur et spectateur : leurs yeux, leurs bouches, sont à moins de cinq centimètres, c'est tout juste s'ils ne se touchent pas. Chaque actrice dit à son « confesseur », à voix assez basse, un monologue de quatre minutes, puis se lève, cède la place à l'actrice suivante, ainsi de suite jusqu'à la dixième. Même défilé côté acteurs. Les monologues racontent des « fautes » :

mensonges, vols, blessures, viols, incestes. Le sexe est là, pour beau-

coup.

En quoi cette pratique d'exception est-elle salutaire ? Disons d'abord que les vingt actrices et acteurs conduits par Michel Didym dans cette *Confessione* sont d'un art admirable. Et ce qui se passe, c'est que l'acteur éprouve qu'il ne peut pas jouer – dans le sens de contrefaire, de feindre, d'induire en erreur. Il est trop proche du spectateur, il lui est trop ouvert, trop donné, il lui est soudain trop intime, il ne lui est plus loisible de vouloir être un « personnage ». Il s'oublie. Il est sous l'emprise du moindre des signes qu'émet, là, tout contre lui, les yeux de son spectateur, du moindre plissement de ses lèvres, des expressions d'ensemble : surpense, froissement, plaisir, méfiance, que ce visage laisse échapper. Et il n'a pas le temps, l'acteur, de réagir à ces messages, il est lancé dans sa partie, il est sans distance, sans filet, il ne peut être que l'acteur, à l'état pur, à fonds perdu, jamais il n'a vécu cela, devant un auditoire dans l'ombre, par-delà la rampe.

ACTEUR ALTER EGO

Le spectateur, lui, après un moment de gêne, de tension pénible de la nuque, oubliée qu'il est au théâtre, oublie qu'il écoute un acteur. Il est étonné. Il doute. Il se sent coupable un peu d'entendre une confidence à quoi il n'a pas droit. Cette intimité lui fait peur. Il ne sait comment se tenir. Mais, assez vite, il se retrouve pieds et poings liés sous l'ascendant d'un charme, comme jamais il ne le fut, au théâtre. C'était donc cela, un acteur ? Cet alter ego, qui vous brûle d'évidence, et qui vous laisse sur le sable, le cœur tremblant ?

Merci à Walter Mentré, à Michel Didym, aux actrices et acteurs qu'il faut forcément tous nommer : Stéphane Algoud, Xavier Berlioz, Mathéo Capelli, Sabrina Delaur, Damien Eupherte, Olivia Guilmard-Reynaud, Carine Lacroix, Renaud Le Bas, Marie Le Cam, Florence Masure, Souad Mouchrik, Alexandre Mousset, Elsa Pasquier, Laurianne Robert, Lucia Sanchez, Tomer Sisley, Alexis Smolen, Sebastian Tavel, Salih Terki, Karim Traikia, Guillaume Viry. Oui, bravo et merci à tous : leur *Confessione*, c'est très beau.

Michel Courtot

Les trésors d'illustres banquiers, les Médicis

Blois/Exposition. Rencontre avec quelques-uns de leurs salariés : Raphaël, Benvenuto Cellini ou Valerio Belli...

TRÉSORS DES MÉDICIS. Château de Blois. Tél. : 02-54-78-06-62. Tous les jours, de 9 heures à 20 heures. De 30 F à 50 F (de 4,57 € à 7,62 €). Catalogue sous la direction de Cristina Acidini Luchinat et Mario Scalini, Editions Somogy, 224 p., 99 F (15,09 €) au château, 225 F (34,30 €) en librairie.

BLOIS

de notre envoyée spécial

« Les beaux-arts ont éprouvé trois malheurs, écrit Stendhal. C'est la mort de Raphaël à 34 ans, celle de Laurent le Magnifique à 44, et enfin la mort de Léon X à 47 ans. » Le premier est le peintre bien connu, les deux autres appartiennent à l'illustre famille des mécènes qui régnèrent sur Florence pendant trois siècles. Stendhal parle, toujours dans ses *Promenades dans Rome*, de « l'affreuse monarchie des Médicis ». Ces amoureux des arts et ces « affreux » monarques sont pourtant les mêmes et ce sont eux qui font l'objet d'une superbe exposition au château de Blois.

Pourquoi Blois ? Parce que Catherine de Médicis, femme d'Henri II de Valois, y mourut, parce que Marie de Médicis, épouse d'Henri IV de Bourbon, autre roi de France, y fut exilée, et parce que Gaston d'Orléans, second fils de cette reine déchue, demanda à l'architecte Mansart d'y élever un bâtiment où sont rassemblés aujourd'hui les *Trésors des Médicis*, après un crochet par Munich et Vienne.

Aussi la première salle est-elle consacrée à une galerie des portraits de cette illustre famille de banquiers, histoire de se repérer un peu dans cette généalogie foisonnante, liée à toute l'Europe, et qui a donné deux papes à l'Eglise catholique – sans compter les cardinaux. On y remarque le puissant masque mortuaire de Laurent le Magnifique (1449-1492), avec son nez cassé et un demi-sourire inquietant. On ne peut pas dire que les peintres ont enjolivé les traits de cette nichée de rapaces fastueux, de Cosme l'Ancien (1389-1464), peint de profil, vêtu de rouge, commanditaire des trois

panneaux de *La Bataille de San Romano* de Paolo Uccello, jusqu'au sombre Jean-Gaston (1671-1737), dernier représentant de la dynastie qui protégea le ténébreux Magnasco.

LA POLITIQUE DU MÉCÉNAT

Ils considèrent tous que le mécénat était le prologue ou la continuation d'une action politique par d'autres moyens. Un moyen de gouverner pour la plus grande gloire de Florence et de leur famille. Leurs collections sont-elles dispersées au cours de leurs exils à répétition ? Qu'importe, ils les reconstituent aussitôt. Ils font travailler Botticelli, Léonard de Vinci, Michel-Ange, Benvenuto Cellini – dont on peut voir à Blois un *Aigle enlevant Ganymède* –, Raphaël – qui figure dans l'exposition avec l'admirable *Portrait du cardinal Bibbiena*, un intime de Léon X. Ils accumulent les armes précieuses, les vases qu'ils font venir d'Orient, de la lointaine Chine ou du Mexique. Ils amassent les Antiques, comme cet *Eros puni*, ironique fragment de sculpture ro-

maine. Ils raffolent de pierres dures, et Clément VII, pape Médicis, demande à l'orfèvre Valerio Belli de graver une boîte à hosties en utilisant des plaques de cristal de roche, une œuvre qui sort rarement du palais Pitti où elle est conservée, à Florence. Il faut noter également cet étonnant épisode du *Roland amoureux* peint sur une pierre fossilisée par un artiste florentin anonyme, au début du XVII^e siècle. La beauté, l'étranger et la modernité de cette pièce auraient sans doute fait pâlir d'envie Max Ernst.

Cette exposition est organisée par Antonio Paolucci, Cristina Acidini Luchinat et Sylvain Bellenger. Ce dernier, conservateur du musée et du château de Blois, quitte son poste pour le musée de Cleveland aux Etats-Unis. Il aura mené à bien l'essentiel de la rénovation du château en sachant préserver son décor du XIX^e siècle et su attirer un nouveau public grâce à des manifestations estivales de qualité, comme ces *Trésors des Médicis*.

Emmanuel de Roux

Les humeurs de bal populaire des Francofolies

La Rochelle/Chanson. Toute la ville danse au pied des podiums, des statues et des fontaines

FRANCOFOLIES. La Rochelle, le 14 juillet. Jusqu'au 18 avec, entre autres : Tryo, Pierpoljak, Sinsemilia, Mathieu Boogaerts (le 16), Flor del Fango, Mangu, Carlhos Brown, Jacques Higelin, Superflu (le 17), Arsenik, MC Janik, Mr R, Dolly, Mano Solo (le 17).

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

En 1998, la techno aux Franco avait fait un fiasco. Aujourd'hui, on enterre les DJ sous la parodie. Olibrius à moumoute et sourire platine, Jean-Louis 2000 est une star du disco oubliée dans le formol. Entouré de ses infirmières et de ses gardes du corps, il a sillonné La Rochelle dans une minuscule caravane pour redonner aux festivaliers le goût des boules à facette. Dans l'espace confiné de cette « plus petite discothèque du monde », une dizaine de personnes rouges et hilares retrouvaient en cinq minutes une âme de Travolta. Ou quand le théâtre de rue s'empare de la *club culture*...

Aux raves, les Francofolies préfèrent les bals. Pour le 14 juillet, Jean-Louis 2000 (apparemment pas le nouveau pseudo de Jean-Louis Fouquier, hôte des lieux) élargissait en fin de soirée sa piste de danse aux pavés du cours du Temple pendant qu'un peu plus

loin, à la statue Duperré, d'autres « ambassadeurs » – le grand orchestre du Chacal Bar – offraient aux passants les festivités suda-toires d'un « bal poussière ». Officiant habituellement au Cabaret sauvage du parc de La Villette, cette troupe de huit musiciens d'expérience (anciens des groupes d'Alpha Blondy, Manu Dibango ou Fela) a emballé la fête nationale à coups de grands classiques africains. Soukouss, mbalax, makossa, high life et gdebe guinchaient plus efficacement que valse et java.

La fête aux Francofolies est une institution. On la programme et tente de la provoquer chaque soir sur la grande scène de l'esplanade Saint-Jean-d'Acre suivant un principe souvent éprouvé. Un artiste vedette agrémenté son concert d'amis invités et de rencontres inédites. Quand l'alchimie fonctionne, cela fabrique de beaux souvenirs. La formule peut aussi avoir ses ratés. Toujours généreux de son sourire et de sa voix, Faudel a bien tenté de donner l'illusion d'une convivialité mais le défilé de ses hôtes était trop mécanique pour créer une ambiance. L'absence de Cheb Mami, prévu au départ comme invité phare, a-t-elle coupé l'élan du « petit prince du raï » ? Ni Karim, frère de Faudel et clone caricatu-

ral, ni Amina – malgré une envolée arabo-andalouse plutôt réussie –, ni le guitariste des Fugees, ni les polyphonies corses et féminines de Soledonna, ni DJ Abdel – pour une fusion raï-hop potentiellement féconde – n'auront transcendé ces croisements. Avant la fin du show, la moitié du public qui, en début de soirée, avait fait un triomphe au rap celtique de Manau, quittait l'esplanade.

UN GÉNÉRAL ENGAGÉ

Autre déception, la métamorphose de Marianne James. Ces dernières années, cette chanteuse à coffre a façonné le personnage baroque d'Ulrika von Glott, diva drolatique du spectacle *Ultima Recital*. Elle l'abandonne aujourd'hui pour se livrer sans fard, entourée d'un groupe de rock. Sans ses « hénarumes » atours de cantatrice (oud et mandoline électriques, orgue indien...), chaque chanson décolle sur un groove tribal d'une mystérieuse douceur. Mais cette caravane exotique est vite perturbée par le grincement des mots. Comme dans son album, *La Position du tirailleur*, il ondoie entre distance amusée et engagement contre les bêtises des hommes. Ce 14 juillet, son *Jour de gloire* était d'une saine ironie.

Stéphane Davet

L'Américain Richard Meier lave plus blanc que blanc

Paris/Architecture. Le Jeu de paume célèbre un classique vivant de la construction moderne

RICHARD MEIER ARCHITECTE. Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1^{er}. M^e Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. Fermé le lundi. Jusqu'au 26 septembre.

Richard Meier est l'architecte du Getty Center à Los Angeles, le plus grand édifice à vocation culturelle jamais construit comme tel et d'un seul jet par une institution privée, la plus riche du monde : le Getty Trust. Le Getty Center a coûté 360 millions de dollars, soit autant d'euros ou 2,3 milliards de francs. Le Centre occupe donc naturellement la place centrale de l'exposition consacrée à ce démiurge de soixante-six ans : une énorme maquette de bois, sculpture un peu mollassonne et difficile de lecture, trahissant la réalité qu'elle est censée livrer, objet fermé, inaccessible au public comme paraissent l'être les villas de milliardaire dont les dessins subtils, gentiment tremblés, débarrassés du poids des matériaux et de leur charge de sueur, sont accrochés aux murs, près de leurs blanches maquettes.

Meier est aussi l'auteur du siège de Canal+ à Paris (1988-1992), bel édifice tout blanc lui aussi, dont le chaste dessin fait honte à ses voisins de quai, TF1 ou France Télévision. L'ex-patron de

Canal+, André Rousselet, n'est pas pour rien dans la venue en France de l'exposition Meier, initialement conçue pour le Musée d'art contemporain de Los Angeles. Aussi n'est-ce pas sans élégance que la maquette du bâtiment parisien a été placée un peu à l'écart du parcours, isolée sur une loggia du Jeu de paume, juste avant un fastueux panorama audiovisuel sur l'œuvre de l'Américain.

FAMILIARITÉ AVEC LE SOLEIL

Blanche, toujours blanche, taillée au biseau, mesurée au carré, n'adoptant la courbe que pour mieux célébrer la droite, l'architecture de Richard Meier n'est pas une cause mais un style, au contraire de la sentence corbusienne mise en exergue sur l'une des cimaises. Au Musée d'art contemporain de Barcelone, qui n'est pas son œuvre la mieux venue, la vérité constructive a été forcée ici et là, grâce à des prothèses de contre-plaqué chaulées pour correspondre à l'idéal stylistique de Meier. Est-ce un si grand péché ? Evidemment pas. Tout le monde a joué à ce petit jeu-là depuis la détermination des canons immortels de l'architecture pendant la Renaissance. Dès qu'il y a un dogme, il y a tricherie dans le souci de lui être conforme, et Richard Meier n'est pas le moins doué à ce jeu, propice aux illusions, aux effets de théâtre.

Des modernes, Le Corbusier, Neutra, Kahn ou Aalto, il a su reprendre les plus spirituelles écritures, doué d'un sens aigu de l'équilibre et aidé par une naturelle familiarité avec le soleil. Il est de ces architectes qui regardent l'astre du jour en face pour se mettre au service de ses clients bêtement humains, leur apporter ombre et fraîcheur. C'est surtout cela sa cause : élever des édifices paradisiaques d'où la pluie doit être bannie, moins pour l'impression d'inconfort et le désir de parapluie qu'elle engendre souvent que pour les auréoles qu'elle risque de laisser sous les aiselles des bâtiments.

Aussi n'est-ce pas vraiment de l'architecture que les visiteurs du Jeu de paume vont venir contempler. C'est un entre-deux pour bons connaisseurs du système solaire, pour collectionneurs de haut vol, capables cependant de s'habiller en pingouins les soirs de *charities*. C'est un idéal de Meier, comme inclus tout entier dans un bloc de résine sans qu'il soit permis d'en voir en coupe les entrailles. Un pauvre architecte délicieusement moderne et goulument classique, dévoré par les anthropophages de l'art contemporain, qui croient ainsi avoir mangé son âme.

Frédéric Edelmann

Les bons résultats de l'industrie française du disque

POUR la deuxième année consécutive, le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), en partenariat avec l'hebdomadaire professionnel *Musique Info Hebdo*, publie *L'Economie du disque*, brochure de 125 pages abondamment illustrée de graphiques, où figurent les principaux résultats financiers du secteur ainsi qu'une analyse des tendances. Cette nouvelle livraison, témoin d'un souci de mieux communiquer de la part d'une industrie parfois prise en étau entre le secret commercial et la divulgation artistique, se réfère à l'année 1998 : 117,5 millions d'albums et 163 millions de singles ont été vendus en France, cinquième marché mondial, pour une valeur de 12 mil-

liards de francs au prix de détail TTC (2,15 milliards d'euros).

Les producteurs de disques annoncent quant à eux un chiffre d'affaires de 7,65 milliards de francs, occupant une place que le SNEP qualifie de « *significative au sein de l'univers des produits culturels, où le livre arrive en tête avec 13,4 milliards de chiffre d'affaires pour 1998, suivi du disque, puis du cinéma (6 milliards), du multimédia (4,3 milliards) et de la vidéo (3,7 milliards)* ». La France, qui représente 6% des ventes mondiales en valeur, affiche une nette préférence pour la variété francophone (plus de 50% des ventes), en hausse, comme le répertoire classique passé de 7,3% en 1997 à 8,3% en 1998, dont le SNEP remarque cependant qu'il est pénalisé par « *un déficit chronique d'exposition dans les médias généralistes* ». Les Français achètent 55% de leurs disques dans les hypermarchés – cette concentration est un phénomène bien hexagonal –, plutôt au moment des étrennes, et le samedi (un disque sur trois). Les Britanniques achètent 4,1 albums par habitant et par an, les Américains 3,8 et les Français, onzièmes à ce classement de la consommation, 2,3.

En 1994, les producteurs de disques avaient commercialisé 117 singles et 98 albums français. En 1998, les chiffres passent respectivement à 355 et 411, multipliant par 3,7 les investissements de production et de promotion (218 millions de francs en 1994, 806 millions en 1998). « *L'investissement moyen par album français représente un peu plus d'un million de francs (150 000 euros)* »;

156 903 clips ont été diffusés à la télévision, dont 78 732 sur MCM et 20 441 sur M 6 ; 767 disques ont fait l'objet d'une campagne publicitaire à la télévision. Les producteurs ont dépensé 1,9 milliard de francs de publicité télévisée (dont 789 millions au profit de TF1), 580 millions à la radio (dont 212 millions pour NRJ et 97 millions pour Skyrock) ; 87,6 millions de francs sont allés à la presse écrite (en forte hausse à 41%), dont 14,9 millions aux *Inrockuptibles*, 9,5 millions à *Libération*, 8,4 millions à *Musique Info Hebdo* et 6,2 millions à *L'Affiche*.

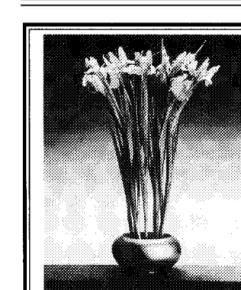
UNE HEURE DE TÉLÉCHARGEMENT

Les ventes de disques, le spectacle vivant et la diffusion de la musique sur les médias ont généré plus de 3,6 milliards de droits d'auteurs et droits voisins (hors ventes à l'étranger et cinéma), collectés majoritairement par la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), en augmentation de 7,9%. Les sociétés civiles de répartition ont octroyé 159 millions de francs au secteur musique. Les ventes de disques (+40% en dix ans), constate le SNEP, ont suivi la même évolution que le nombre d'entrées au cinéma (+36% sur la même période). De 1970 à aujourd'hui, le prix d'une place de cinéma a été multiplié par 7, celui du livre par 5 et celui du disque par 2 ; 148 millions de consommateurs ont fréquenté les salles de cinéma, 156 millions d'acheteurs ont fait l'acquisition d'un disque.

Le SNEP mesure également les dangers qui guettent une industrie encore jeune et exponentielle mal-

gré la crise du marché asiatique et la fragilité des marchés sud-américains. En 1997, il fallait 4,3 heures pour télécharger sur le Net un album de 60 minutes, et le coût de la communication était « *dissuasif* ». En 1998, il ne faut plus qu'une petite heure, facturée entre 7 et 14 francs. En l'an 2000, cinq minutes suffiront, et une minute en 2003, estiment les industriels.

V. Mo.



Robert Mapplethorpe. Irises, 1988. 58,5 x 48,8 cm. résultat '99: FF 65 400.

JOURNÉES D'EXPERTISE PHOTOGRAPHIE

Notre expert sera à Paris du 22 au 23 juillet pour vous conseiller. Veuillez contacter Cologne pour fixer un rendez-vous: 0049/221/92 57 29-28

LEMPERTZ
gegründet 1845

Kunsthau Lempertz
Neumarkt 3 · D-50667 Cologne
Tel. 0049/221/92 57 29-0
Fax 92 57 29-6

SORTIR

PARIS

Festival de cinéma en plein air à La Villette

Depuis dix ans, la grande pelouse de La Villette accueille, à la brune et à l'œil, familles en goguette, amoureux en balade ou aficionados en manque. Et, d'un coup d'écran géant gonflable, transforme tout ce brave monde en amateurs comblés de cinéma, le beau, le grand, l'unique. Pour fêter cette décennie estivale, La Villette a eu la bonne idée de demander à six grands cinéastes européens (un par semaine de programmation) de choisir chacun un florilège de films sur le thème de « L'Imaginaire américain ». Amérique réelle, Amérique rêvée d'ici, Amérique fantasmée là-bas, Amérique effrayante ou fascinante, le prisme ouvrait sur d'innombrables directions. Alain Resnais et Aki Kaurismäki, Nanni Moretti et Manoel de Oliveira, Peter Greenaway et Theo Angelopoulos ont répondu avec le mélange de sérieux et d'amusement nécessaire : il y a, pour qui y prendra garde, quelques fils rouges à suivre dans le déroulement de ces programmes. Il y a surtout une bonne occasion de voir ou de revoir *Tous en scène*, de Vincente Minelli, *La Splendeur des Amberson*, d'Orson Welles, *Dillinger est mort*, de Marco Ferreri, *La Poursuite infernale*, de John Ford, ou *Edward aux mains*

d'argent, de Tim Burton, près de quarante titres pour le plaisir. A ne pas manquer la soirée d'ouverture, le 16, avec la splendide *Griffe du passé*, de Jacques Tourneur. *Prairie du triangle du Parc de La Villette*, 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Du 16 juillet au 29 août, à 22 heures. Relâche le lundi et le 31 juillet. Tél. : 01-40-03-76-92. Location transat : 40 F

MANOSQUE

Muziks

La 14^e édition de Muziks à Manosque propose plusieurs concerts de musiques du monde, mais aussi du rock, du blues, de la chanson française. Au premier rang des musiques du monde : le Sénégalais Wasis Diop. Né en bord de mer, il n'a pas résisté à l'appel du large. Il a très tôt quitté le Sénégal. Pendant des années, il s'est promené avec sa guitare à travers le monde, avant de se fixer à Paris en 1980. Auteur-compositeur et chanteur subtil, il a intégré Jimi Hendrix, Lou Reed, les Talking Heads, sans jamais oublier la langue et les traditions musicales de ses aïeux (le 19 juillet). Autres concerts : le chanteur cap-verdien Tito Paris (le 17), Mugar (le 20), John Mooney et Bluesiana (le 21), Blankass (le 23), Jean-Jacques Milteau et Bob Walsh (le 24), Little Bob et les Dogs (le 25). *Parc de Drouille, 04100 Manosque. Jusqu'au 25 juillet. Tél. : 04-92-72-16-00.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*)

de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35). *Grand Action*, 5^e (01-43-29-44-40) ; *Le Balzac*, 8^e (01-45-61-10-60) ; *La Bastille*, 11^e (01-43-07-48-60) ; *Bienvenue Montparnasse*, *dolby*, 15^e.

Bonnie and Clyde

d'Arthur Penn, avec Warren Beatty, Faye Dunaway. Américain, 1967, copie neuve (1 h 25).

Gaumont Kinopanorama, 15^e (01-40-30-30-31).

Du riffi chez les hommes

de Jules Dassin, avec Jean Servais, Carl Möhner, Robert Manuel. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).

Gaumont Opéra Impérial, 2^e ; *MK2 Beau-bourg*, 3^e ; *L'Arlequin*, 6^e (01-45-44-28-80) ; *Publicis Champs-Élysées*, 8^e.

La Promesse

de Jean-Pierre et Luc Dardenne. Belge, 1996 (1 h 33).

Saint-André-des-Arts I, 6^e

(01-43-26-48-18).

Un homme est passé

de John Sturges, avec Spencer Tracy, Robert Ryan, Ernest Borgnine, Anne Francis, Lee Marvin. Américain, 1954 (1 h 21).

L'Arlequin, 6^e (01-45-44-28-80).

Un tramway nommé Désir

d'Elia Kazan, avec Vivien Leigh, Marlon Brando. Américain, 1952, noir et blanc (2 h 02).

Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour

Le Monde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

Tous les jours, jusqu'au 23 juillet, des rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de La Croix, de 17 heures à 18 h 30 : Le 17 juillet : Rencontre avec Peter Brook et le Duo d'Aix (Maud Lovett et Paul Brie). *Cloître Saint-Sauveur, place de l'Archevêché. Entrée libre. Tél. : 04-42-63-11-78.*

AVIGNON

Tous les jours, jusqu'au 22 juillet, des rencontres avec les acteurs du festival animées par Colette Godard, de 16 heures à 17 h 30 : Le 17 juillet : « Amérique latine, des écritures en ébullition », avec Françoise Thanas. *Cloître Saint-Louis, 20, rue Portail-Bovèché. Entrée libre. Tél. : 04-90-16-95-59.*

XIV^{es} RENCONTRES DE PÉTRARQUE

MONTPELLIER

Les médias : grandeurs et servitudes, jusqu'au 18 juillet, de 17 h 30 à 19 h 30 : Le 17 juillet : « Des métiers : quelles règles ? »

Débat animé par Jean-Pierre Langelier, avec Enrico Benedetto, Roland Cayrol, Jean-Marie Charon, Jean Daniel, Michael Palmer. *Jardin de Pétrarque, rue de la Monnaie. Entrée libre.*

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE
LES 19 ET 26 JUILLET
LES 2 ET 9 AOUT 20 H 30
CONCERTS D'ORGUE
DÉCOUVERTES À SAINT-EUSTACHE
JEAN-GUILLOU, YANKA HENIKOVA
STEPHEN THARP, KEIKO INOUE
ANN-DOMINIQUE MERLET ET
CECILE MOREAU
TARIF : 70 F / RÉDUIT : 50 F

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ
01 44 94 98 00
FNAC : 0 803 808 803

sans vous déplacer

achetez vos disques

sur **alapage.com**

www.

Martine Aubry entend « garantir l'accès à l'IVG » dans les hôpitaux

La ministre envisage d'allonger le délai légal de recours à l'interruption de grossesse

« **MIEUX INFORMER** pour mieux maîtriser la contraception » et « **garantir le droit à l'IVG** » sont les deux axes du plan d'information et d'action sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse (IVG) présenté, vendredi 16 juillet, par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle. Ce plan fait suite aux rapports remis le 20 novembre 1998 par le professeur Michèle Uzan sur la prévention et la prise en charge des grossesses des adolescentes (*Le Monde* du 23 novembre 1998) et le 19 mars 1999 par le professeur Israël Nisand sur l'interruption volontaire de grossesse (*Le Monde* du 20 mars).

Selon Martine Aubry, l'information sur la contraception reste insuffisante, en particulier chez les jeunes, les difficultés étant aggravées par les inégalités sociales. De plus, estime-t-elle, la mise en vente libre de produits de contraception d'urgence (*Le Monde* du 25 juin) rend plus nécessaire encore cette

information. La campagne, qui débutera en octobre – la précédente remonte à 1992 –, aura pour objectif, a indiqué la ministre de l'emploi et de la solidarité, d'« intégrer la contraception dans la vie quotidienne » et de « réaffirmer les avancées en matière de droits des femmes », sans « introduire une concurrence entre un message "contraception" et un message "sida" (...) en jouant la pilule contre le préservatif ». D'autant que « la campagne d'été de prévention du sida débutera dès le 19 juillet sur les chaînes de télévision ».

« PRIORITÉ À LA PRÉVENTION »

La campagne d'information sur la contraception, confiée à l'agence BDDP avec un budget de 20 millions de francs (plus de 3 millions d'euros), va comprendre deux spots télévisés, qui mentionneront la création d'un service d'information par téléphone, des messages radio, des encarts dans la presse, ainsi qu'une brochure.

Rappelant son soutien au professeur Nisand face aux menaces proférées par des groupes anti-

avortement (*Le Monde* du 13 juillet), Martine Aubry a souligné que ce sujet lui « tenait à cœur ». Elle a évoqué la question de l'allongement du délai légal de recours à l'IVG (actuellement de dix semaines), constatant « qu'il n'existe aucun obstacle, en terme de sécurité médicale, pour que des IVG puissent être réalisées jusqu'à douze semaines de grossesse, (...) le délai retenu par la majorité de nos voisins ».

La ministre a précisé que « le gouvernement n'écarte pas a priori la question d'un nouveau débat sur la loi de 1975 mais il estime qu'il faut d'abord se donner les moyens d'aller au bout des possibilités qu'offre le droit existant », tout en rappelant, à l'instar du rapport Nisand, que « la priorité est à la prévention des IVG ». Martine Aubry entend donc renforcer l'information, avec un lieu de centralisation « par région probablement », pouvant « aider à faire un choix entre les différentes méthodes ». « Je veillerai donc à ce que les hôpitaux puissent répondre à chaque demande de RU 486 [pilule abor-

ptive] », a ajouté la ministre en indiquant que des directives seraient données aux doyens des facultés de médecine afin que les étudiants soient formés à l'orthogénie (contrôle des naissances).

Martine Aubry a également fortement insisté sur la nécessité de « garantir l'accès à l'IVG à l'hôpital et notamment à l'hôpital public », en impliquant les agences régionales de l'hospitalisation. L'activité d'orthogénie devra être intégrée dans les services de gynéco-obstétrique, puisqu'« il s'agit d'une mission comme une autre de ces services ». « Vingt postes de praticiens hospitaliers contractuels supplémentaires ont été créés cette année » pour « consolider cette activité », a-t-elle ajouté. De plus, M^{me} Aubry a indiqué qu'elle avait demandé au directeur des hôpitaux de « vérifier avant de le nommer que le futur chef de service de gynéco-obstétrique prend bien l'engagement qu'il organisera cette activité comme faisant partie à part entière de la mission de son futur service ».

Paul Benkimoun

Washington minimise l'annonce par Pékin de sa maîtrise de la bombe à neutrons

LE PORTE-PAROLE de la Maison Blanche, Joe Lockhart, a minimisé, jeudi 15 juillet, l'annonce faite à Pékin selon laquelle la Chine maîtrise la technologie de la bombe à neutrons (*Le Monde* du 16 juillet), une arme à fusion censée réduire les effets mécaniques et thermiques d'une explosion thermonucléaire pour accroître, en revanche, les conséquences dévastatrices des rayonnements neutroniques sur une population. L'information est parue discrètement dans un document de quarante pages publié par Pékin à l'occasion d'une conférence de presse destinée à réfuter les accusations américaines selon lesquelles la Chine a pillé, depuis les années 70, les secrets des Etats-Unis en matière de fabrication des armes nucléaires.

En octobre 1964, la Chine a réalisé sa première expérimentation d'une bombe A (à fission) et, en juin 1967, elle a procédé à sa première expérience d'une bombe H (à fusion). Il semble, selon des analyses de source occidentale, que la première expérimentation d'une bombe à neutrons a eu lieu le 29 septembre 1988 et que, le 29 juillet 1996, il a été procédé à un tir de très faible énergie (une kilotonne), qui suggère la maîtrise de la miniaturisation des armes nucléaires. Depuis, la Chine a signé, le 24 septembre 1996, le traité international sur l'interdiction des essais nucléaires et elle a rappelé son engagement de ne pas utiliser l'arme nucléaire en premier.

A Washington, M. Lockhart a déclaré que les Etats-Unis avaient une connaissance précise des efforts de la Chine pour perfectionner son arsenal de dissuasion, y compris en espionnant la technologie américaine. Ce que conteste Pékin, qui qualifie ces accusations d'espionnage de « pure calomnie ». « Nous savons que les Chinois ont mené un programme de modernisation, mais la Chine, a ajouté le porte-parole américain, possède moins de deux douzaines d'armes nucléaires de longue portée. Les Etats-Unis en ont

plus de 6 000. Nous ne doutons pas de la capacité de notre dissuasion à protéger nos intérêts. »

L'annonce par la Chine qu'elle maîtrise la bombe à neutrons intervient alors que la tension ne cesse de croître entre Pékin et Taiwan, depuis, notamment, que le président de l'île, Lee Teng-hui, a affirmé à une radio allemande, samedi 10 juillet, que Taïpei devrait entretenir « des relations d'Etat à Etat » avec la Chine. Ces propos sont considérés par Pékin comme une nouvelle impertinence du président taïwanais, qui serait en contradiction avec le principe d'« une seule Chine » matérialisant la revendication chinoise de sa souveraineté sur l'île. Le continent et Taïpei sont séparés depuis la défaire du régime nationaliste en 1949.

TROUPES EN ÉTAT D'ALERTE

Selon la presse de Hongkong, les troupes chinoises, dans les régions méridionales du pays, ont été mises en état d'alerte. Les forces navales et aériennes dans le détroit de Formose seraient sur le pied de guerre. De son côté, Taïwan a mobilisé ses forces sur l'île de Quemoy, à deux kilomètres de la côte du continent, et la Bourse de Taïpei a baissé, vendredi, de 6,4 %, après la parution de ces informations.

Si les révélations des autorités chinoises sur la bombe à neutrons n'ont guère étonné les experts militaires, il existe d'autres interprétations sur le moment choisi par Pékin pour faire son annonce. Le bombardement, par un B-2 « furtif » américain, de l'ambassade chinoise à Belgrade, pendant l'opération de l'OTAN contre la Yougoslavie, continue d'agacer la Chine, qui reçoit actuellement une délégation des Etats-Unis pour s'en expliquer. Il est probable, aussi, que Pékin tient à décourager le renforcement des liens militaires entre les Etats-Unis, la Corée du Sud et le Japon, qui se traduit par un projet commun de défense antimissiles susceptible, à terme, d'intégrer Taïwan. – (AFP, Reuters.)

Accident mortel lors d'un feu d'artifice du 14 juillet

UNE SPECTATRICE EST MORTE lors du feu d'artifice du 14 juillet à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire). Six personnes ont été blessées lorsqu'une fusée, déviée de sa trajectoire par l'affaissement d'un tréteau de lancement, a touché de plein fouet les spectateurs. Le directeur de l'entreprise de pyrotechnie Leydier, de Crémieux (Isère), et l'artificier responsable du tir, ont été placés en garde à vue à la gendarmerie, chargée d'une enquête pour « homicide involontaire et blessures involontaires par négligence et imprudence ». D'autres incidents ont marqué les fêtes du 14 juillet. Dans le Jura, quatorze personnes ont ainsi été blessées par deux fusées tirées à la verticale. Dans l'Essonne, un homme a été grièvement blessé par l'explosion d'un pétard artisanal.

Softbank met en vente le groupe de presse informatique Ziff Davis

QUELQUES MOIS après la vente du groupe américain CMP, Ziff Davis, un autre géant de la presse informatique, est sur le marché. Son propriétaire, le groupe japonais Softbank, a annoncé, jeudi 16 juillet, qu'il avait mandaté la banque Morgan Stanley Dean Witter pour chercher des alliances ou vendre le groupe de presse. Ziff Davis édite de nombreuses revues informatiques, parmi lesquelles *PC Direct* et *PC Expert*. Le groupe japonais – qui vient de céder la société informatique Kingston Technology – entend se concentrer sur Internet, secteur où il vient de signer des accords avec Rupert Murdoch et Vivendi. Softbank avait acheté Ziff Davis 10,5 milliards de francs en 1995.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le parquet de Lille s'apprête à rouvrir deux informations judiciaires concernant les viols et meurtres de deux fillettes, à la suite des aveux d'un homme déjà écroué depuis janvier dans une affaire d'enlèvement suivi de viol de mineure. Après que Denis Waxin, trente-deux ans, a avoué le viol et le meurtre d'une fillette en 1992, le parquet a décidé de relancer les enquêtes sur les crimes commis en 1985 et 1990, également dans le Nord, contre les petites Nathalie, six ans, et Cathy, neuf ans, qui n'avaient donné aucun résultat.

■ **FAIT-DIVERS** : un groupe d'une quarantaine d'adolescents de la région parisienne et leurs six accompagnateurs ont failli être emportés par le lâcher d'eau d'une centrale EDF, jeudi 15 juillet près de Bourg-Saint-Maurice (Savoie). Les membres du groupe traversaient une zone de retenue afin de rejoindre une base de rafting lorsque l'eau est montée de 30 cm. En décembre 1995, six enfants et une de leurs accompagnatrices avaient péri dans des conditions similaires dans les eaux du Drac, près de Grenoble.

© BDDP/RECOUVRES

